

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-trois novembre, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Cassagnoles au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 17 novembre 2022

Date d'affichage : le 17 novembre 2022

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 38

Votants : 38 + 10 = 48

Votants par procuration : 10

Absents excusés : 8

Absente : 1

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM. FURESTIER David, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM. FELIX Freddy, CASTANON Philipe, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, Mmes AUBERT Martine, BARBIER Mireille, MM. CATHALA Serge, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme MARTIN Catherine, M. BARON Jérôme, Mme BARON Réjane, MM. BERTO Stéphan, FERRAULT Claude, Mmes DRACS Marie Andrée, GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, TARQUINI Joseph, CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre Mme AGNIEL Virginie, M. MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. LENORT Joseph.

Procurations : MM. VIALA Christian à M.CAUVIN Bernard  
M.JAHANT Guy à M.ACQUIER Jean-Yves  
M.SEMENOFF Serge à M.FOUGAIROLLE Michel  
M.HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge  
Mme MEUNIER Hélène à M.BERTO Stéphan  
M.OLIVIERI Bruno à M. TARQUINI Joseph  
Mme. ROUX Florence à Mme DRACS Marie Andrée  
M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie  
Mme MASOT Alexandra à M.LENORT Joseph  
M.CLAVEL Christian à M.GAUBIAC Laurent

Absents excusés : MM. ZUCCONI Jean-Pierre, ROUDIL Joël, BRESSET Cyrille, CASTELLVI Jean-Marie, GRAS Guillaume, Mmes, ROTTE Sandrine, MM.WEITZ Bruno, SOULIER Cyril,

Absente : Mme TARNOWSKI Gabrielle

Secrétaire de séance : M. Laurent MARTIN

Début de séance : 18h05

Délibération n°130/2022 : Signature Convention PST/CTG 2023-2027

Philippe CASTANON rappelle que la convention de partenariat du Projet Social Territorialisé est établie avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard, La Mutualité Sociale Agricole (MSA) Languedoc, la Mission Locale Garrigues et Cévennes, la mairie de Lédignan et les Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique (SIRP) signataires d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF du Gard. Il s'agit des SIRP suivants : Corconne/Brouzet Les Quissac/Carnas, Canaules Savignargues/ Saint Théodorit et celui du Coutach (Bragassargues, Liouc, Gailhan, Sardan et Quissac). Soit 8 acteurs du territoire qui ont décidé de construire et d'œuvrer ensemble sur le territoire Piémont Cévenol.

Il précise que cette convention est issue d'un travail en commun avec la CAF du Gard et la MSA Languedoc. C'est le résultat de la mise en œuvre de *la Convention Territoriale Globale (CTG)* et de *la Charte Famille* qui constitue aujourd'hui LE PROJET SOCIAL TERRITORIALISE.

La convention s'articule autour de trois finalités déclinée en objectifs intermédiaires :

1. Organiser la coéducation et favoriser le bien-être de l'enfant
  - Assurer la continuité et la cohérence éducative
  - Développer l'offre aux familles et la rendre lisible
  - Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention
2. Construire des parcours d'avenir pour la jeunesse
  - Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle
  - Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen
  - Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales
3. Favoriser le bien-être des habitants
  - Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services
  - Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont
  - Développer une culture commune de la prévention

Il souligne que la convention se concrétise par :

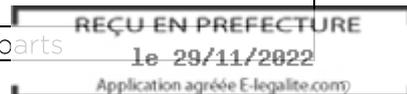
- Un partenariat actif **avec des interlocuteurs clairement identifiés**
- La définition des champs d'intervention de chaque acteur au regard de l'écart offre/besoin avec une volonté de **mieux se connaître pour être d'avantage efficient dans le partenariat.**
- Un diagnostic partagé mais réactualisé régulièrement pour **rester fidèle à la réalité du terrain et de prendre en compte la mutabilité de notre territoire.**
- **Des moyens humains et financiers par l'ensemble des partenaires** qui s'engagent à travers la signature de cette convention.

Il ajoute que la signature de cette convention témoigne d'une volonté politique forte, novatrice et ambitieuse sur le territoire Piémont Cévenol. Elle est signée pour une durée de cinq ans.

Il indique qu'un comité de pilotage, un comité de technique et des groupes de travail seront constitués pour mettre en œuvre et évaluer les fiches actions qui seront retenues dans le Projet Social Territorialisé. Le chargé de coopération territorial est chargé de piloter les actions et d'animer à la fois les comités et les groupes de travail.

Chaque collectivité ou SIRP ci-après signera une convention d'objectifs et de financements avec la CAF :

CDC du Piémont Cévenol	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	La Mistounaille - Chemin de l'Aounou 30170 Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
	Lous Péquélets - - Rue des Violettes 30350 Lédignan
	La Foire aux Mômes - 85 Rue Bel Air 30260 Quissac
	Lou Soureïllou - Boulevard Remparts



	30170 Saint-Hippolyte-du-Fort les Petits Dragons - Rue des Boisseliers 30610 Sauve
	Les Petits Vic'Kings - 132 Chemin du Vidourle 30260 Vic-le-Fesq
RPE	Relais Petite Enfance - La FaRamdole- Place du 19 Mars 1962 - 30610 Sauve. (Itinérance : Sauve Quissac Lédignan St Hippolyte du Fort)
LAEP	Lieu Accueil Petite Enfance - La Petite Envolée - Place du 19 Mars 1962 30610 Sauve (itinérance : Sauve Quissac Lédignan St Hippolyte du Fort)
ALSH	Les Frimousses Alsh extrascolaire / Mercredis Place des Arènes - 30260 Quissac
	Les Aventuriers Alsh extrascolaire Boulevard des Remparts - 30170 St Hippolyte-du-Fort
	Les Aventuriers Alsh Mercredis rue des mûriers 30170 St Hippolyte du Fort -
	Les Zintrépides Alsh extrascolaire / Mercredis Route de Durfort - 30610 Sauve
	Les P'tites Canailles - Alsh extrascolaire Lédignan / Mercredis -Route de Montpellier - 30350 Lédignan
PILOTAGE	2,8 postes de chargé de coopération CTG
<b>SIRP Canaules/Savignargues/Saint Théodorit</b>	
ALSH Périscolaire	ALSH Périscolaire les Croc'Minions SIRP Canaules, Savignargues, Saint-Théodorit 55B route de Quissac 30260 SAINT THEODORIT
PILOTAGE	0,69 poste de chargé de coopération CTG
<b>SIRP du Coutach</b>	
ALSH Périscolaire	105 promenade Jean AUZILHON 30260 QUISSAC
PILOTAGE	1 ETP poste de chargé de coopération CTG
<b>SIRP-Brouzet-les Quissac/Carnas/Corconne</b>	
SIRP	Mairie de Corconne 1,Place de la Mairie 30260 CORCONNE
ALSH PERISCOLAIRE	ALSH Carnas Salle Polyvalente Route de Saint Bauzille 30260 CARNAS
ALSH PERISCOLAIRE	ALSH Corconne Foyer Communal 30260 CORCONNE
<b>Mairie de Lédignan</b>	
ALSH PERISCOLAIRE	ALSH périscolaire (semaine hors mercredi) Ecole : Route de Montpellier 30350 LEDIGNAN

Philippe CASTANON félicite le service PST pour son travail.

Robert CAHU souhaite savoir pourquoi la Mairie de Lédignan est signataire de la convention du PST au côté des autres institutions ?

Philippe CASTANON indique que la Mairie de Lédignan a passé une convention avec la CAF pour l'accueil périscolaire.

Il rappelle que ce document n'est pas clos, si des communes souhaitent adhérer à cette convention cela pourra être fait dans le cadre d'annexes à la convention.

Joseph TARQUINI fait part de son inquiétude pour la mise en œuvre de ce projet car la coordinatrice va partir en congé maternité, si elle n'est pas remplacée les projets vont rester bloqués.

Philippe CASTANON indique que la problématique concernant le remplacement ou non de la coordinatrice a été exposé à l'exécutif, afin de pouvoir prendre une décision rapidement.

Fabien CRUVEILLER ajoute que ce document traduit dix années passées en matière de service aux familles et de nouvelles actions pour l'avenir. Il est fondamental qu'il voit le jour et que le programme soit réalisé.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E.legalite.com

Philippe CASTANON précise que le travail avec la gendarmerie pour la mise en structure d'un « CISPDP » devrait débiter, ainsi que des travaux concernant les personnes âgées et sur la santé.

Le Conseil communautaire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la communauté de communes qui prévoient que l'EPCI est compétent en matière d'ACTIONES SOCIALES pour des actions d'intérêt communautaire en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ; des actions sociales d'intérêt communautaire, des actions d'intérêt communautaire en matière d'emploi-formation et en matière de POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE d'actions d'intérêt communautaire en matière d'habitat et de logement et d'actions d'intérêt communautaire en matière d'amélioration du cadre de vie,  
Considérant le travail collectif conduit par l'ensemble des partenaires associés,  
Considérant le projet de convention de partenariat du Projet Social Territorialisé,  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

## DECIDE à l'unanimité

- d'approuver la convention de partenariat du Projet Social Territorialisé telle qu'annexée
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat du Projet Social Territorialisé et toutes les pièces afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.



PIÉMONT  
-CÉVENOL  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :



## CONVENTION DE PARTENARIAT PROJET SOCIAL TERRITORIALISE

Entre :

- La Caisse d'Allocations Familiales du Gard dont le siège est situé 321 rue Maurice Schumann - 30922 NIMES CEDEX 9, représentée par son Président, Monsieur Didier PAQUETTE, et son Directeur, Monsieur Matthieu PERROT dûment autorisés à signer la présente convention.

Ci-après désignée « la Caf » ;

et

- la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc, représentée par le Président de son Conseil d'Administration, Monsieur Cédric SAUR et par sa Directrice, Madame Marie-Agnès Garcia, dûment autorisés à signer la présente convention,

Ci-après dénommée « la MSA » ;

et

- la Communauté de Communes du Piémont Cévenol représentée par son Président, Monsieur Fabien CRUVEILLER, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Communautaire,

Ci-après dénommée « la CCPC »

et

- les Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique :

→ Brouzet-les-Quissac/Carnas/Corconne ; représenté par son Président, Monsieur Philippe de Toledo, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du Conseil Syndical,

→ Du Coutach (Bragassargues/ Gailhan / Liouc / Quissac / Sardan) ; représenté par sa présidente, Madame Mireille BARBIER, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération du Conseil Syndical,

→ Canaules / Savignargues / Saint-Théodorit, représenté par sa présidente, Madame Marie TOUREL, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération du Conseil Syndical,

Ci-après désignées « les SIRP » ;



**et**

- la Mission Locale Garrigue Cévennes représentée par sa Présidente, Françoise GALLAS, dûment autorisée à signer la présente convention,

**Ci-après désignée « la MLGC »**

**et**

- la commune de Lédignan représentée par son maire, Monsieur Bernard CAUVIN, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil municipal,

**Ci-après désignée « la commune de Lédignan »**

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 29/11/2022**

Application agréée E-legalite.com

## SOMMAIRE

Article 1	Objet de la convention territoriale globale	7
Article 2	Les champs d'intervention de la Caf	7
Article 3	Les champs d'intervention de la MSA	7
Article 4	Les champs d'intervention de la MLGC	8
Article 5	Les champs d'intervention de la CCPC, des SIRP et de la commune de Lédignan	8
Article 6	Les objectifs partagés au regard des besoins	8
Article 7	Engagements des partenaires	9
Article 8	Modalités de collaboration	10
Article 9	Echanges de données	11
Article 10	Communication	12
Article 11	Evaluation	12
Article 12	Durée de la convention	12
Article 13	Exécution formelle de la convention	13
Article 14	Fin de la convention	13
Article 15	Les recours	14
Article 16	Confidentialité	14

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf du Gard en **date du ...** concernant la stratégie de déploiement des Ctg ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes de Piémont Cévenol en date du 23 novembre 2022 ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Lédignan en **date du .... 2022** ;

Vu la délibération du SIRP Brouzet-Les-Quissac / Carnas/ Corconne en **date du ....** ;

Vu la délibération du SIRP du Coutach en **date du .....** ;

Vu la délibération du SIRP Canaules et Argentières / Savignargues / Saint Théodorit en date ..... ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf du Gard en **date du .....** ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la MSA du Languedoc en **date du .....**

Vu la délibération du conseil d'administration de la MLGC en date du 1er Décembre 2022.

## PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante :

- Les caractéristiques territoriales suivantes :

En zone exclusivement rurale, la Communauté de communes du Piémont Cévenol emprunte son nom à sa localisation allant du pied des premières vallées cévenoles méridionales aux plaines viticoles du nord sommiérois, voire du sud alésien.

Le Piémont Cévenol, c'est : 34 communes - 22 267 habitants (recensement en vigueur en 2020)

Au carrefour de plusieurs axes : Nîmes - Alès - Montpellier

Classé en zone de revitalisation rurale, ce territoire attire de plus en plus de résidents permanents pour la qualité de son cadre de vie, à en moyenne 1h de la mer et 1h de la montagne.

Les principales communes sont :

- Saint-Hippolyte-du-Fort
- Sauve
- Quissac
- Lédignan

- Les objectifs communs de développement et de coordination des actions concernent :

L'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, le soutien à la parentalité l'accès et le maintien dans le logement, l'aide à domicile des familles, la médiation familiale, la lutte contre l'exclusion, l'accompagnement des familles en difficulté, l'animation de la vie sociale, la prise en compte des problématiques des personnes âgées.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, les signataires souhaitent conclure un Projet Social Territorialisé (PST) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

## ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes (figurant en Annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3).

## ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF

La Caf assure quatre missions essentielles dans un objectif général d'investissement social :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

## ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MSA

Ses programmes institutionnels ont pour vocation de concourir au développement des services et des solidarités aux familles sur les territoires fragilisés par l'absence ou l'insuffisance de services qui leur sont dédiés et marqués par trois phénomènes :

- l'arrivée de nouvelles familles en milieu rural, notamment de jeunes familles ;
- une tendance à une réduction des services ou à leur éloignement ;
- un accroissement de l'isolement et une dilution du lien social.

La mise en œuvre des programmes institutionnels repose sur l'implication et l'adhésion des partenaires à la démarche, sur des principes d'action participative et territorialisée, ainsi qu'aux valeurs d'engagement, de mutualisme et de solidarité.

#### ARTICLE 4 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MLGC

- Accompagnement de tous les jeunes de 16 à 25 ans, dans leur accès à l'autonomie
- Suivi personnalisé par un conseiller référent pour construire un parcours socio professionnel
- Accompagnement aux problématiques transversales à l'insertion : accès aux droits, à la formation, à la santé, au logement, à la mobilité....
- Soutien financier sous forme d'allocations mensuelles ou aides ponctuelles
- Mise en œuvre des dispositifs d'insertion (locaux, territoriaux et nationaux) à destination des 16-25 ans
- Animation d'un réseau d'entreprises pour mise en relation des jeunes prêts à l'emploi ou pour réalisation de PMSMP
- Appui au recrutement des jeunes du territoire, mise à disposition d'offres d'emploi
- Animation d'un réseau de parrainage : soutien bénévole des jeunes sans réseau
- Appui des jeunes à la création d'entreprise, d'activité ou d'évènement
- Organisation d'évènements locaux pour la promotion des jeunes du territoire (partenariat collectivités et associations locales)
- Ateliers collectifs au service des jeunes : accès aux droits, groupes de paroles, préparation CV et entretiens de recrutement, simulateurs de conduite, découverte métiers par casques de réalité virtuelle, bilans de santé....
- Interventions en établissements scolaires (santé, discrimination, infos métiers)
- PAEJ anonyme et gratuit
- Organisation de séjours professionnels européens

#### ARTICLE 5 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CCPC, DES SIRP ET DE LA COMMUNE DE LEDIGNAN

La Communauté de Communes intervient dans les compétences suivantes :

- La politique du logement et du cadre de vie
- La gestion des équipements sportifs et de l'animation sportive
- L'actions sociale et l'intervention social
- La politique de la ville
- La culture

Les SIRP et la commune de Lédignan ont la compétence scolaire et périscolaire. Ils interviennent dans les temps périscolaires, uniquement en période scolaire, auprès des écoles maternelles et élémentaires de leur périmètre.

#### ARTICLE 6 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS

Les champs d'intervention conjoints sont :

- ▶ Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :
  - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
  - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- ▶ Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :
  - Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;

- Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
  - Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.
- ▶ Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :
    - Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
    - Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne ;
  - ▶ Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :
    - Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
    - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
    - Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé sont :

1- Organiser la coéducation et favoriser le bien-être de l'enfant

- Assurer la continuité et la cohérence éducative
- Développer l'offre aux familles et la rendre lisible
- Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention

2- Construire des parcours d'avenir pour la jeunesse

- Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle
- Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen
- Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

3- Favoriser le bien-être des habitants

- Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services
- Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont
- Développer une culture commune de la prévention

## ARTICLE 7 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La Caf et les collectivités s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaires et utiles.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue des 4 Contrats enfance et jeunesse passés avec les 4 collectivités signataires fin 2021, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de 2021<sup>1</sup> à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par les collectivités locales compétentes, sous la forme de « bonus territoire ctg ».

De leur côté, les collectivités s'engagent à poursuivre leur soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de leur contribution pour les équipements et services listés en Annexe 2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

## ARTICLE 8 - MODALITES DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place des instances de gouvernances : un comité de pilotage, un comité technique.

Le comité de pilotage est composé, à parité, de représentants de la Caf, de la MSA, de la MLGC et de la CCPC, des SIRP et de la commune de Lédignan :

- **Pour la Caf du Gard** : le Directeur, la Directrice de l'Action Sociale, le manager du Pôle Développement Territorial
- **Pour la MSA du Languedoc** : la Directrice et ses représentants, le Responsable de département de l'action sanitaire et sociale, la Responsable de secteur
- **Pour la MLGC** : la Directrice et la Référente de secteur Gard
- **Pour la CCPC** : le Président, les Vice- Présidents, le Directeur Général des services, la Directrice du Pôle Vie Locale et la chargée de coopération CTG (coordinatrice territoriale)
- **Pour les SIRP** : les Président(e)s des SIRP
- **Pour la commune de Lédignan** : le Maire

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

---

<sup>1</sup> Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la Communauté de Communes.

Le secrétariat permanent est assuré par la Communauté de Communes.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du PST, fixés d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

**Le comité technique** : est composé, à parité, de représentants de la Caf, de la MSA, de la MLGC et de la CCPC, des SIRP et de la commune de Lédignan :

- **Pour la Caf du Gard** : Le conseiller technique territorial, la responsable du développement partenarial, manager du développement territorial
- **Pour la MSA du Languedoc** : la Sous-Directrice, le Responsable de département de l'action sanitaire et sociale, la Responsable de secteur ou son représentant
- **Pour la MLGC** : la Directrice et la Référente de secteur Gard
- **Pour la CCPC** : la directrice du pôle vie locale, les chargés de coopération / coordination, la responsable du service emploi formation, insertion
- **Pour les SIRP** : les chargés de coopération / Coordination
- **Pour la commune de Lédignan** : l'élu.e ou le.la technicien.ne référent en charge du dossier

## **ARTICLE 9 - ECHANGES DE DONNEES**

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des

Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

#### ARTICLE 10 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

#### ARTICLE 11 - EVALUATION

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre du PST, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan, constituant l'annexe 5 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Les indicateurs travaillés dans le cadre de cette démarche d'évaluation pourront être intégrés dans le cadre de l'Annexe 5.

#### ARTICLE 12 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2027.

La MSA signe cette convention pour une durée d'un an, éventuellement reconductible par avenant avec l'accord de chacune des parties.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

### ARTICLE 13 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

### ARTICLE 14 : LA FIN DE LA CONVENTION

#### **Résiliation de plein droit avec mise en demeure**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

#### **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

#### **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

#### **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties.

La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

## ARTICLE 15 : LES RECOURS

### - Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

## ARTICLE 16 : CONFIDENTIALITE

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

## Fait à Canaules et Argentière, le 7 décembre 2022

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

La Caf du Gard		La Communauté de communes de Piémont Cévenol
Le Président,  Didier PAQUETTE	Le Directeur,  Matthieu PERROT	Le Président,  Fabien CRUVEILLER

La Msa du Languedoc		Sirp Brouzet-Les- Quissac/Carnas/Corconne
Le Président,  Cédric SAUR	Le Directrice Générale,  Marie-Agnès GARCIA	Le Président,  Philippe de TOLEDO

Sirp Canaules et Argentières /Savignargues/ Saint Théodorit	Sirp du Coutach
La Présidente,  Marie TOUREL	La Présidente,  Mireille BARBIER

Mairie de LEDIGNAN	La Mission Locale et d'Insertion Garrigues Cévennes
Le Maire  Bernard CAUVIN	La Présidente,  Françoise GALLAS

## ANNEXE 1 - Diagnostic partagé

Cf. Projet Social de Territoire Piémont Cévenol 2023-2027 pages 35 à 74.

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

## ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par les collectivités locales

La liste des équipements et des services cofinancés par la CAF du Gard dans le respect des compétences détenues. Chaque collectivité ou SIRP signe une convention d'objectifs et de financements avec la CAF :

CDC du Piémont Cévenol	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	La Mistounaille - Chemin de l'Aounou 30170 Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
	Lous Péquélets - - Rue des Violettes 30350 Lédignan
	La Foire aux Mômes - 85 Rue Bel Air 30260 Quissac
	Lou Soureïllou - Boulevard Remparts 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort
	les Petits Dragons - Rue des Boisseliers 30610 Sauve
	Les Petits Vic'Kings - 132 Chemin du Vidourle 30260 Vic-le-Fesq
RPE	Relais Petite Enfance - La FaRamdole- Place du 19 Mars 1962 - 30610 Sauve. (Itinérance : Sauve Quissac Lédignan St Hippolyte du Fort)
LAEP	Lieu Accueil Enfants Parents - La Petite Envolée - Place du 19 Mars 1962 30610 Sauve (itinérance : Sauve, Quissac, Lédignan et St Hippolyte du Fort)
ALSH	Les Frimousses Alsh extrascolaire / Mercredis Place des Arènes - 30260 Quissac
	Les Aventuriers Alsh extrascolaire Boulevard des Remparts - 30170 St Hippolyte-du-Fort
	Les Aventuriers Alsh Mercredis rue des mûriers 30170 St Hippolyte du Fort -
	Les Zintrépides Alsh extrascolaire / Mercredis Route de Durfort - 30610 Sauve
	Les P'tites Canailles - Alsh extrascolaire Lédignan / Mercredis -Route de Montpellier - 30350 Lédignan
PILOTAGE	2,8 postes de chargé de coopération Ctg
SIRP Canaules/Savignargues/Saint Théodorit	
ALSH Périscolaire	ALSH Périscolaire les Croc'Minions SIRP Canaules, Savignargues, Saint-Théodorit 55B route de Quissac 30260 SAINT THEODORIT
PILOTAGE	0,69 poste de chargé de coopération Ctg
SIRP du Coutach	
ALSH Périscolaire	105 promenade Jean AUZILHON 30260 QUISSAC
PILOTAGE	1 ETP poste de chargé de coopération Ctg
SIRP-Brouzet-les Quissac/Carnas/Corconne	
SIRP	Mairie de Corconne 1,Place de la Mairie 30260 CORCONNE
ALSH PERISCOLAIRE	ALSH Carnas Salle Polyvalente Route de Saint Bauzille 30260 CARNAS
ALSH PERISCOLAIRE	ALSH Corconne Foyer Communal 30260 CORCONNE
Mairie de Lédignan	
ALSH PERISCOLAIRE	ALSH périscolaire (semaine hors mercredi) Ecole : Route de Montpellier 30350 LEDIGNAN

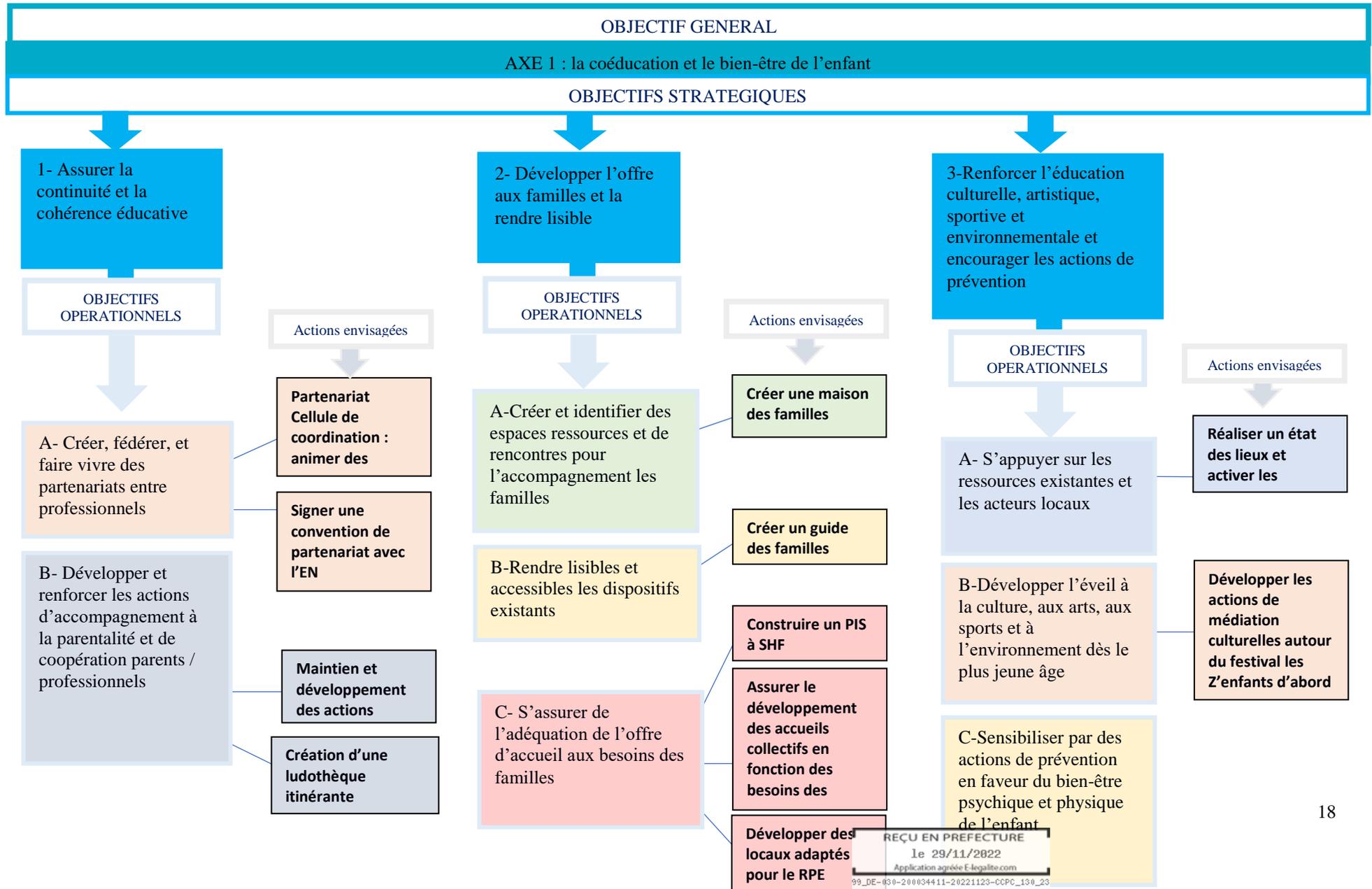
REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

## ANNEXE 3 – Plan d’actions 2023-2027 - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés

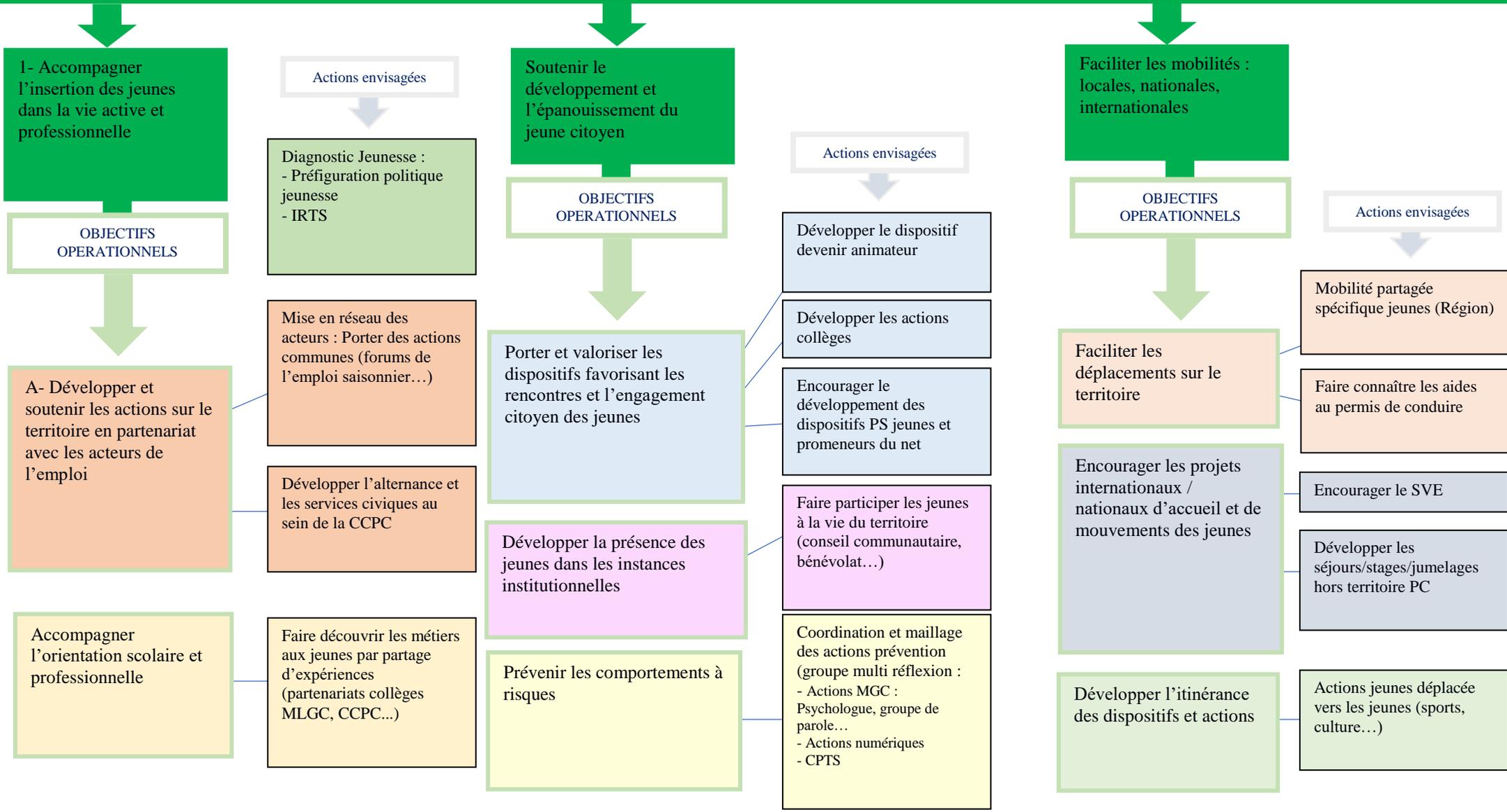


REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

OBJECTIF GENERAL

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

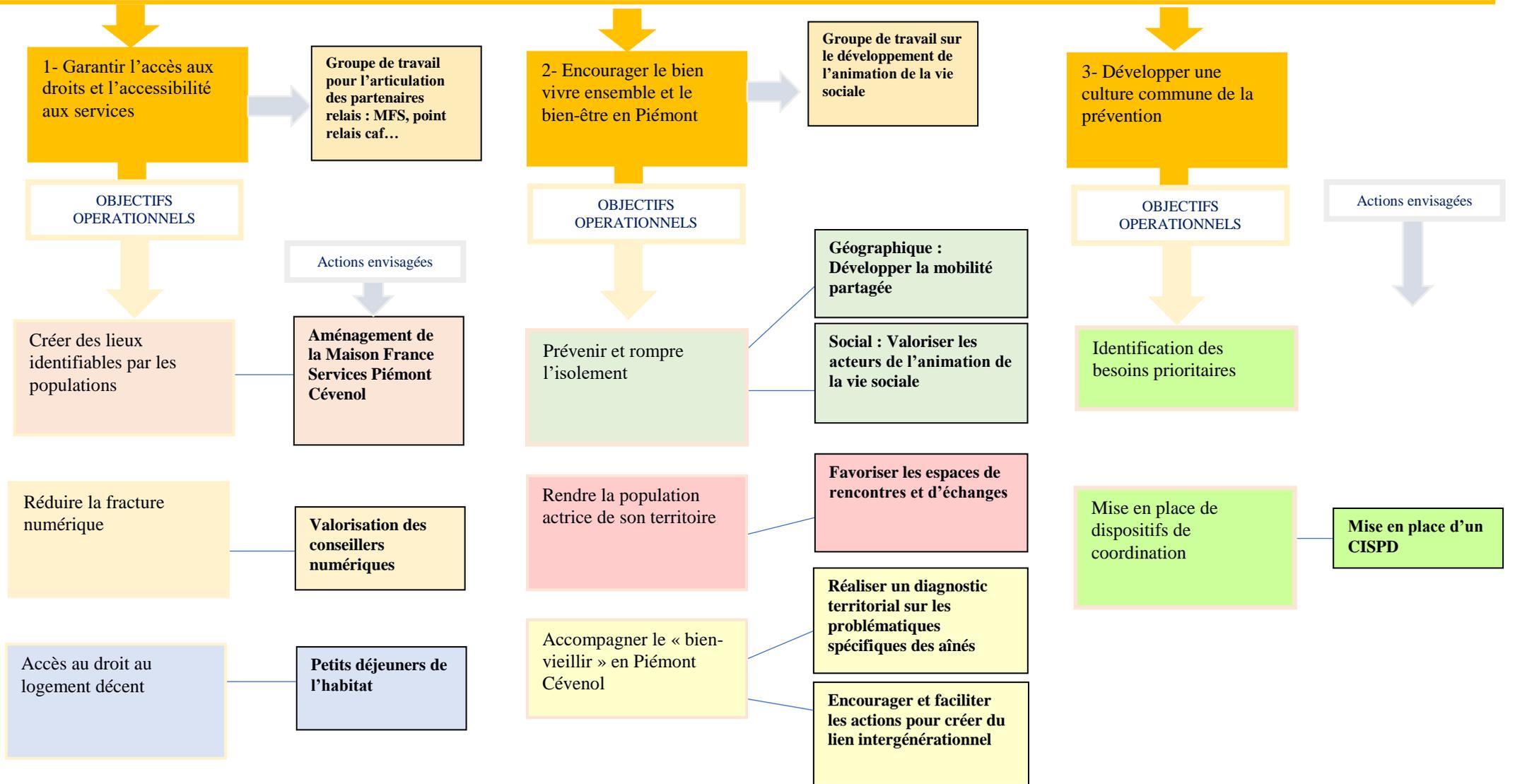
OBJECTIFS STRATEGIQUES



OBJECTIF GENERAL

AXE 3 : Le bien-être des habitants

OBJECTIFS STRATEGIQUES



## ANNEXE 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi du PST

PST mis en œuvre (après signature)
<b>Comité de pilotage</b>
<u>Pour la Caf</u> : le Directeur Caf (Co- pilote), la Directrice de l'Action Sociale (Co-animation) Manager du Pôle Développement Territorial
<u>Pour la MSA</u> : la Directrice et ses représentants (Co- pilote), le Responsable de département de l'action sanitaire et sociale, la Responsable de secteur (Co-animation)
<u>Pour la MLGC</u> : la Directrice et la Référente de secteur Gard
<u>Pour la CCPC</u> : le Président (Co- pilote), les Vice-présidents (Co- pilote), le Directeur Général des Services, la Directrice du Pôle Vie Locale (Co-animation) et la chargée de coopération CTG (coordinatrice territoriale) (Co-animation)
<u>Pour les SIRP</u> : les présidents
<u>Pour la commune de Lédignan</u> : le maire
<b>Objectifs : Piloter la démarche (validation des propositions du comité technique, suivi de la réalisation des objectifs, évaluation de la convention).</b> <b>Fréquence : 1 / an</b>
<b>Comité technique</b>
<u>Pour la Caf</u> : Le conseiller.e. technique territorial, la responsable du développement partenarial, le manager du développement territorial
<u>Pour la MSA</u> : La Sous-Directrice, le Responsable de département de l'action sanitaire et sociale, la Responsable de secteur ou son représentant
<u>Pour la MLI</u> : La Directrice et la Référente de secteur Gard
<u>Pour la CCPC</u> : La directrice du Pôle Vie Locale, les Chargés de coopération / Coordination, la responsable du service emploi formation, insertion
<u>Pour les SIRP</u> : Les chargé.e.s de coopération, les personnes en charge de la coordination
<u>Pour la commune de Lédignan</u> : L'él.u.e ou le technicien.ne en charge du suivi du dossier
<b>Objectifs : Suivre la mise en œuvre et l'évaluation la démarche (préparation des comités de pilotage ; coordination, supervision et évaluation des actions ; propositions d'évolution des actions).</b> <b>Fréquence : 2 / an</b>
<b>Groupes de travail</b>
Chargé.e.s de coopération Ctg (pilotage) Conseiller.e. technique territorial (co animation) Chargé.e. de développement social Conseiller.e.s techniques thématiques Caf Travailleur.e.s sociaux du territoire Permanencier.e.s
Directeur.e.s des structures du territoire Représentant.e.s des associations du territoire Représentant.e.s du Conseil Départemental, Ddets, Education Nationale, Msa, Cпам, etc.
<b>Objectifs : Mettre en œuvre la démarche (réalisation des actions)</b> <b>Fréquence : variable selon l'action</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

## ANNEXE 5 – Evaluation

Cf Projet Social de Territoire Piémont Cévenol p.75 à 111

Les critères d'évaluation et la priorisation des actions seront finalisés au plus tard à la fin du premier trimestre 2023.

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

## ANNEXE 6 – Décisions des conseils communautaire et syndicaux

Mettre les copies des délibérations

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

# RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISE

## PST 2023-2027



L'essentiel & plus encore



Le Réseau des Missions Locales

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# SOMMAIRE

**PREAMBULE p.3**

**1- EVALUATION PST 2019-2022 p.4**

**2- DIAGNOSTIC p.35**

A- Typologie du territoire p.36

B- Equipements, services p.48

**3- PERSPECTIVES PROJET SOCIAL  
TERRITORIALISE 2023-2027 p.75**

**ANNEXE 1 p.112**

# PREAMBULE

Le premier projet social territorialisé a été signé par la communauté de communes le 19 mars 2019 pour une période de 4 ans. Cette convention regroupe la Convention Territoriale Globale portée par la Caf du Gard et la Charte des familles portée par la Mutualité Social Agricole du Languedoc. Cette convention signait la fin des contrat enfance jeunesse, fer de lance de la politique enfance jeunesse, mais aussi le début d'une nouvelle approche du territoire qui se veut transversale, efficiente et pragmatique. Avec le projet ambitieux et nécessaire, de faire se rencontrer et de faire travailler ensemble, tous les acteurs du territoire qui œuvrent autour de l'enfance jeunesse, mais aussi autour de nouveaux champs d'actions comme l'accompagnement de la parentalité, le logement et l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux droits, aux services, à l'inclusion numérique et l'animation de la vie sociale.

Cet engagement pris pour 4 ans est une nouvelle opportunité de repenser le territoire dans sa globalité. Une nouvelle dynamique est mise en place.

# 1- EVALUATION PST 2019-2022

# LA CONVENTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## CONTEXTE ET ENJEU : une approche globale et transversale

Une convention unique de partenariat signée le 13 mars 2019 par les différents partenaires qui construisent ensemble leur premier Projet Social Territorialisé pour quatre ans :

- la Caisse des allocations familiales du Gard (CAF);
- la Mutualité sociale agricole du Languedoc (MSA);
- la Communauté de communes du Piémont Cévenol (CCPC);
- trois Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique (SIRP) : du Coutach, Brouzet les Quissac, Carnas, Corconne et Saint Théodorit, Canaules, Savignargues.



De gauche à droite : Albert Moulet (1er Vice-président de la MSA du Languedoc), François-Xavier Degoul (Président de la CAF du Gard), Fabien Cruveiller (Président de la CCPC), Philippe de Toledo (Président du SIRP Brouzet-les-Quissac, Corconne, Carnas), Jean-Luc Abrieu (Président du SIRP du Coutach), Sylvie Audumares (Présidente du SIRP St Théodorit, Canaules et Savignargues)



Convention  
Territoriale  
Globale



L'essentiel & plus encore

Charte  
Famille



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# LA CONVENTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

CONTEXTE ET ENJEU : Un partage d'orientations et d'objectifs

## PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ

Un partage d'orientations

Réduire les **inégalités** et renforcer le maillage territorial en matière d'**offre** des **services** aux familles

Favoriser l'**inclusion sociale** de toutes les familles, avec une attention particulière aux facteurs de **fragilité** dans une perspective **préventive**



## PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ

Des objectifs communs

Favoriser l'**accès aux droits** et aux **services** par l'**information** aux familles et le **développement** de nouveaux services

Favoriser le **lien social**, l'**engagement** citoyen et renforcer les **solidarités**

Développer une **culture partagée** de la **prévention**

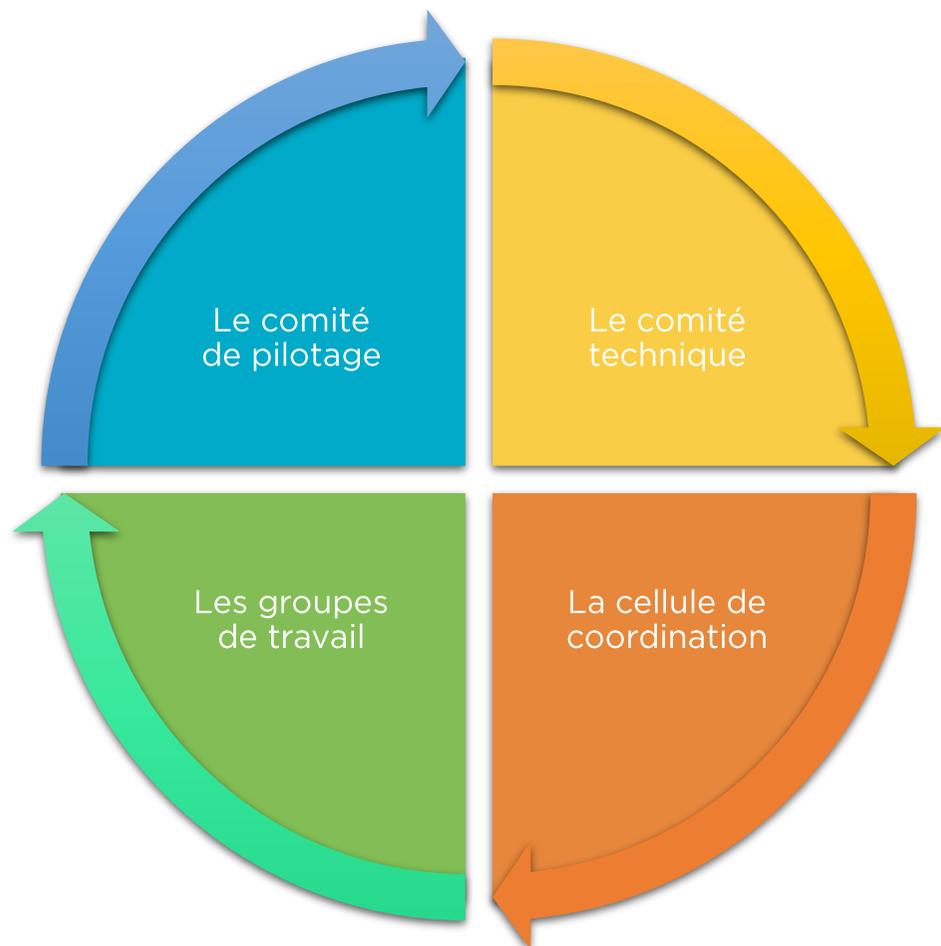
Encourager les **dynamiques locales** par la **participation des familles** et la **mobilisation des acteurs**



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# LA CONVENTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## LE FONCTIONNEMENT : Les instances du PST



### Le comité de pilotage

**Fréquence** : une fois par an

### Composition :

- Pour la Caf du Gard : Le Directeur, l'Agent de direction en charge de l'Action Sociale, l'Agent de Direction en charge de la Relation de Service, la Responsable de l'Action Sociale.
- Pour la MSA du Languedoc : la Sous-Directrice, le Responsable de département de l'Action Sanitaire et Sociale, la Responsable de secteur.
- Pour la Communauté de Communes du Piémont Cévenol : le Président, les Vice-présidents, le Directeur Général des Services, la Directrice du Pôle Vie Locale

### Rôle :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention.
- Contribue à renforcer la coordination entre les partenaires signataires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants.
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné.
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.
- Définit les modalités de communication sur la démarche et les actions mises en œuvre.

# LA CONVENTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## LE FONCTIONNEMENT : Les instances du PST

### Le comité technique

**Fréquence :** deux fois par an

#### Composition :

- Pour la Caf du Gard : la responsable de l'Action Sociale, la responsable du Pôle Développement partenarial, le conseiller technique du territoire.
- Pour la MSA du Languedoc : La responsable de secteur des travailleurs sociaux, la Chargée d'étude famille enfance jeunesse, les travailleurs sociaux.
- Pour la Communauté de Communes : la Directrice du Pôle Vie Locale, les coordinateurs du territoire.
- Pour les Sirp : les directeurs ou les personnes chargées de la coordination

#### Rôle :

- Assure la préparation du Copil
- Coordonne, supervise, et évalue la réalisation des actions
- Assure le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de la démarche.

### Les groupes de travail

**Fréquence et composition :** Acteurs de terrain, variable selon les groupes et en fonction des besoins des actions.

#### Rôle :

- Réalisation des actions.
- Actualisation du diagnostic.

### La cellule de coordination du Piémont Cévenol

**Fréquence :** au moins cinq fois par an

**Composition :** cinq postes de coordinateurs CTG (chargés de coopération CTG) sont financés par la Caf sur le territoire Piémont Cévenol :

- 2,8 ETP CCPC
- 1 ETP SIRP du Coutach
- 0.69 ETP SIRP de Canaules, Savignargues, Saint Théodorit
- Le SIRP de Brouzet, Carnas, Corconne participe par son président ou directeur.

#### Rôle :

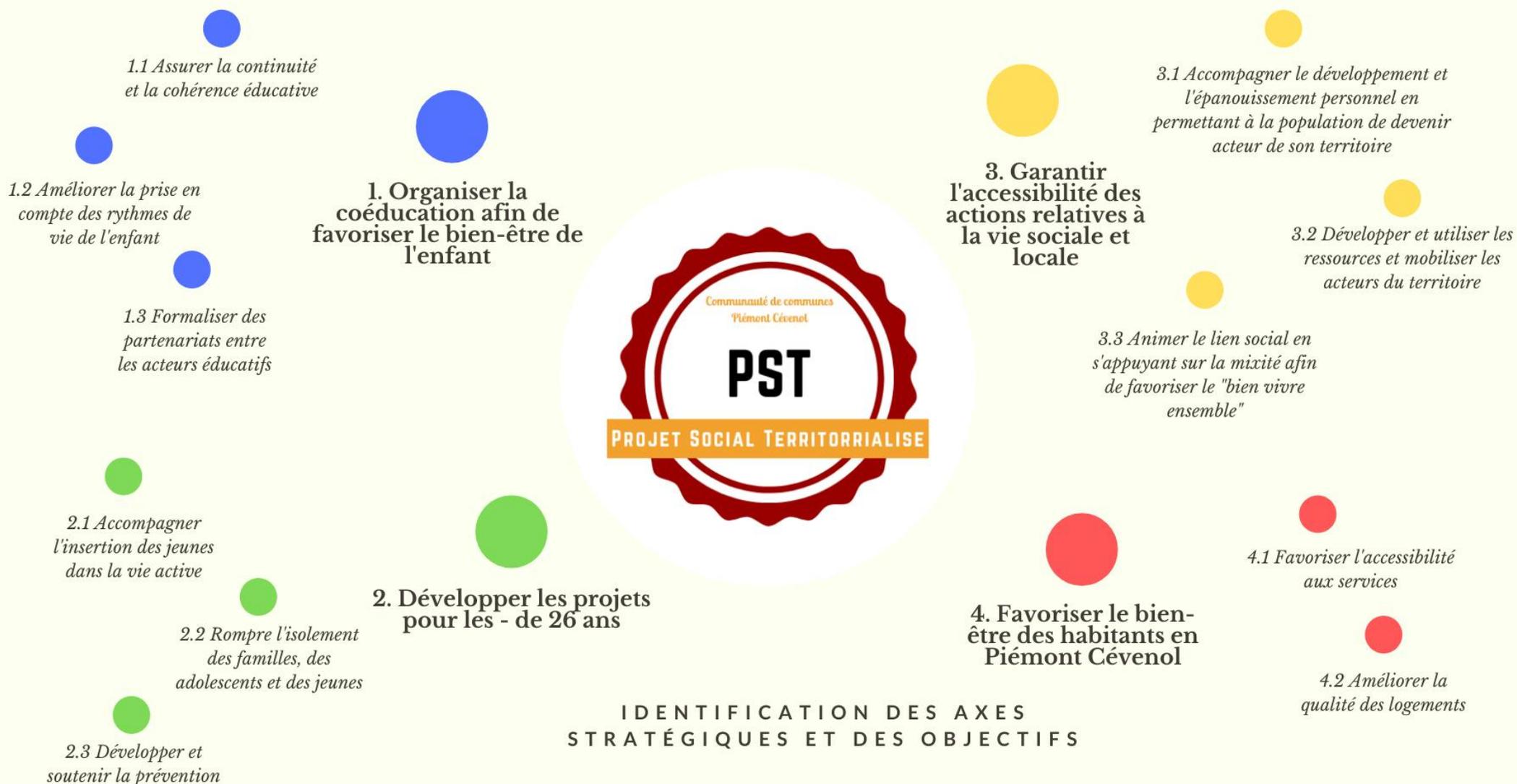
- Organise une coordination territoriale efficace et ambitieuse qui couvre l'ensemble des champs thématiques de la CTG/PST.
- Actualise le diagnostic partagé de territoire.
- Pilote et évalue les actions.

### Une évolution des missions :

Les postes de coordinateurs thématiques (petite enfance, enfance jeunesse) et responsables d'accueil de loisirs financés par la CAF ont évolués en postes de chargés de coopération CTG. Cela implique une montée en compétence et un changement de missions pour ces personnes. Un réseau des chargés de coopération du Gard a été mis en place et un travail plus approfondi va être engagé par la CAF.

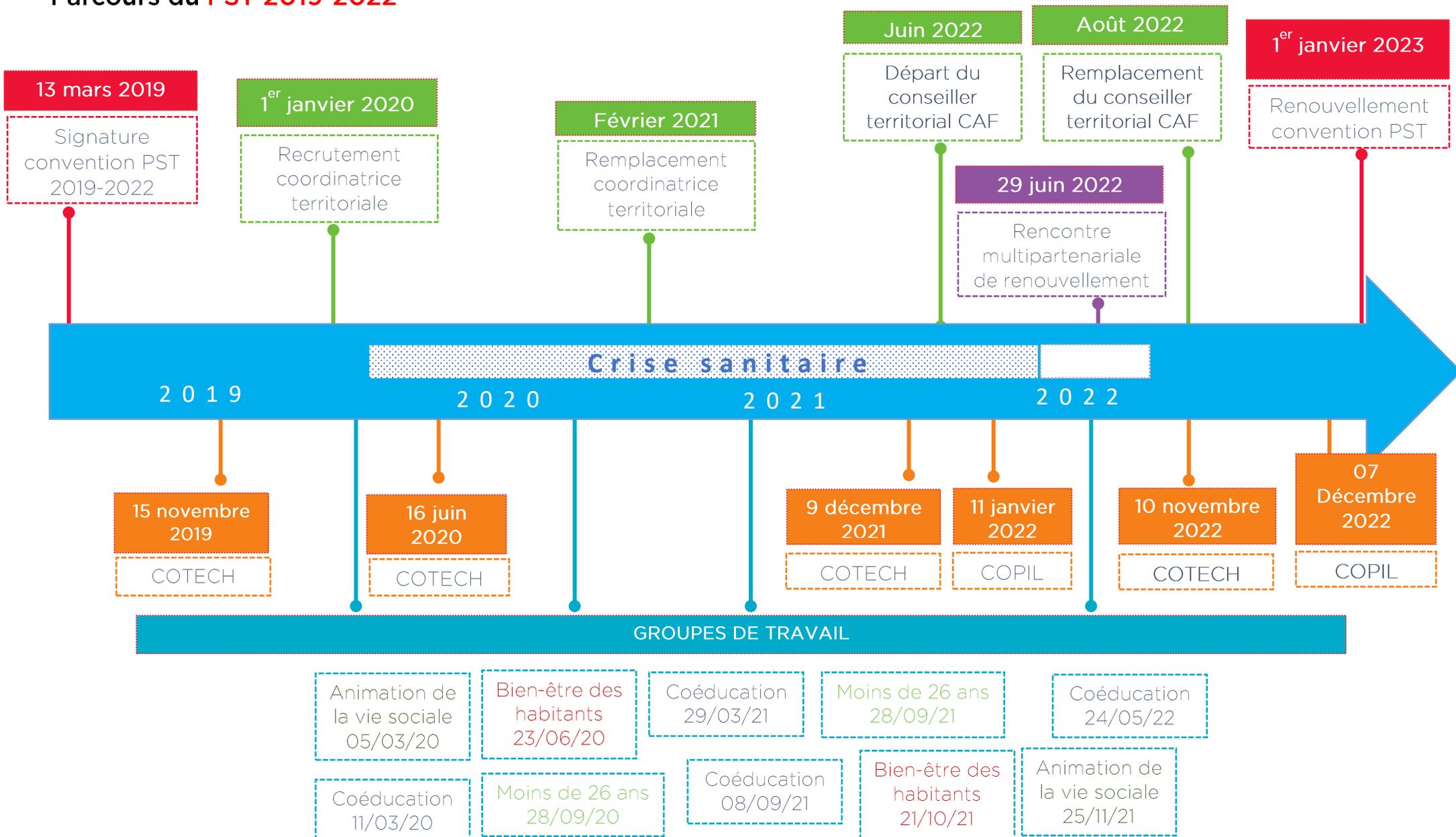
# LA CONVENTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## La déclinaison du projet **PST 2019-2022**



# LA CONVENTION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Parcours du PST 2019-2022



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Synthèse générale PST 2019-2022

Ce que l'on retient	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Projet Social Territorialisé un outil au service de l'action publique</li><li>• La création d'un poste de coordinatrice territoriale co-financé par la CAF</li><li>• La création d'une Vice-présidence déléguée au PST</li><li>• L'évolution des pratiques</li><li>• Une dynamique partenariale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le remplacement en cours de la coordinatrice</li><li>• La crise sanitaire</li><li>• La transition CEJ-CTG</li><li>• L'appropriation de cet outil par les acteurs</li><li>• Le changement d'élus après les élections</li><li>• Le remplacement en cours de bilan du conseiller territorial</li></ul>



**Référent**  
CCPC

**PARTENAIRES**

Partenaire financier : CAF du Gard  
Partenaires institutionnels : MSA, Etat, Région Occitanie, CD30

### OBJECTIFS

- Développer et renforcer la cohérence des actions intercommunales en direction des familles et des habitants
- Coordonner et prioriser les actions

### DESCRIPTION

La coordinatrice territoriale assure l'actualisation, la mise en œuvre et l'évaluation du projet social territorialisé (PST). Elle coordonne l'ensemble des actions. Elle assure l'animation de la dynamique partenariale locale et institutionnelle dans le champ de l'action sociale (petite enfance, enfance, jeunesse et éducation, parentalité, animation et lien social, prévention, logement, cadre de vie et handicap).



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Le projet et les fiches actions PST 2019-2022

Finalités	Fiches actions
A- Organiser la coéducation afin de favoriser le bien-être de l'enfant à court ou long terme	A1- Construire un projet éducatif de territoire intercommunal A2- Livret intercommunal des différents temps de l'enfant
B- Développer les actions de prévention et d'insertion pour les moins de 26 ans	B1- Adapter les périmètres géographiques d'interventions B2- Faire découvrir les métiers aux jeunes B3- Eduquer à la participation citoyenne B4- Faciliter les déplacements B5- Créer des nouveaux lieux de rencontre B6- Développer la coordination des actions de prévention B7- Création d'un CLSPD
C- Garantir l'accessibilité des actions en faveur de l'animation de la vie sociale et locale	C1- Investir les lieux de rencontre pour les populations et valoriser les actions des Espaces de Vie Sociale C2- Identifier les acteurs
D- Favoriser le bien-être en Piémont Cévenol	D1- Développer la mobilité D2- Faciliter l'accès aux services administratifs D3- Améliorer la consommation énergétique des logements D4- Améliorer la transversalité des services intercommunaux D5- Aller à la rencontre des publics D6- Fédérer les élus autour de la question du mal logement

Le Cabinet Scop Repères a réalisé une étude sur deux ans pour rédiger le diagnostic, le plan d'actions et les fiches actions du PST.

Les avantages étant d'avoir une étude de terrain approfondie combinant plusieurs outils et un déploiement de moyens conséquents. L'outil livré est achevé et clé en main et doit permettre la mise en œuvre du projet directement avec les 18 fiches actions rédigées.

Cependant, quelques freins ont pu être identifiés. L'appropriation des fiches actions par les différents porteurs de l'actions pour la mise en œuvre. Il a fallu réadapter et ancrer certaines fiches à la réalité du terrain et des acteurs. Des fiches actions très ambitieuses demandant plus d'étapes de réalisation et plus de temps de construction. Certaines fiches actions englobaient plusieurs actions distinctes.

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Plan d'actions *Axe : Organiser la coéducation afin de favoriser le bien-être de l'enfant*

Objectifs stratégiques - Objectifs opérationnels - Actions envisagées

## BILAN : 2019-2022



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

### 1.1 Assurer la continuité et la cohérence éducative

Cohérence de l'offre et des dispositifs à destination de tous les enfants

Accompagnement et soutien à la parentalité

Recrutement d'un(e) coordinateur(rice)  
Créer un réseau  
Création d'un pôle interco de services aux familles (PIS)

Echanges, débats, forum, assises  
Coordination formée sur les ressources à mobiliser

#### ACTIONS EFFECTIVES

✓  
Groupe coéducation

RDV de l'enfance  
RDV des ados  
Formation initiale et formation continue

### 1.2 Améliorer la prise en compte des rythmes de vie de l'enfant

Connaitre et être sensibilisé au quotidien et au rythme de l'enfant

Coopération entre structures pour améliorer la prise en charge de l'enfant dans son rythme

Livret des différents temps de l'enfant  
Etat des lieux des heures passées par l'enfant dans les structures

Livret interco de présentation des différentes offres d'accueils existants

Guide interco des familles

### 1.3 Formaliser des partenariats entre les acteurs éducatifs

Fédérer autour de projets communs

Partager des savoirs et la connaissance des dispositifs

PEDT interco

Temps de travail communs  
Formations communes, échanges entre les acteurs

Débats, forum, assises

Projets inter-écoles

Groupe coéducation

Sensibilisation aux troubles du neurodéveloppement (EAJE+RAM)  
Malles péda RLH30

RDV de l'enfance / RDV des ados  
Groupe coéducation

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Synthèse des ACTIONS **coéducation et bien-être de l'enfant**

### AXES D'AMÉLIORATIONS

- Proposer des locaux adaptés et répartis sur le territoire en fonction des besoins
- Développer des partenariats entre les structures
- Organiser la coordination

ACTIONS REALISEES ET VALORISEES	ACTIONS AMORCEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Recrutement d'une <b>coordinatrice territoriale</b></li> <li>▸ Création de la <b>cellule de coordination territoriale</b> (SIRP + CCPC)</li> <li>▸ Mise en place de <b>groupe de travail Coéducation</b> et bien-être de l'enfant</li> <li>▸ <b>Sensibilisation</b> aux troubles du neurodéveloppement des EAJE + assistantes maternelles (partenariat MEEEX)</li> <li>▸ <b>Rendez-vous de l'enfance</b></li> <li>▸ <b>Rendez-vous des ados</b></li> <li>▸ <b>Groupe de travail parentalité</b></li> <li>▸ Création d'outils de <b>recensement des actions</b></li> </ul>	<p>Guide intercommunal des familles (à court terme) Projets inter-école (à court terme) Construction Pôle enfance jeunesse (SHF) Création Maison des familles (itinérante)</p> <p style="text-align: center;"><b>ACTIONS AJOURNEES</b></p> <p>A-1 PEDT intercommunal A-2 Livret intercommunal des différents temps de l'enfant</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>* A1 texte = Fiches actions rédigées par Scop Repère dans le PST</p> </div>

Construire un **PEDT intercommunal**, c'est engager conjointement 34 communes dans la démarche. Cela nécessite un engagement volontaire et actif dans ce projet impliquant des moyens humains et financiers. La crise sanitaire et le remplacement de la coordinatrice de territoire n'a pas permis de lancer ce travail de grande ampleur qui demande plus de temps et des étapes préalables supplémentaires que ceux indiqués par la fiche action. L'action n'est pas ressortie comme prioritaire dans les groupes de travail.

Avec la progression des groupes de travail, il est apparu prioritaire de réaliser un livret/guide des familles, il a donc été priorisé par rapport au **livret intercommunal des différents temps de l'enfant**.



# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Les actions en images **PST 2019-2022**



CELLULE DE COORDINATION PIEMONT CEVENOL

**PIEMONT CEVENOL**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« LES RENDEZ-VOUS DE L'ENFANCE »

**De l'enfant à l'élève : La première entrée à l'école**

Soirée conférence / échanges pour les parents et les professionnels de la petite enfance (0-6 ans)

**PIEMONT CEVENOL**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MARDI 6 JUILLET 2021

19h - 21h

**LES RENDEZ-VOUS DE L'ENFANCE**

Avec de jeunes enfants, comment guider l'usage des écrans ?

Avec : Lisa Jacquev, docteure en Sciences de l'éducation

Rendez-vous de l'enfance

La maternelle, c'est quoi ?  
Comment trouver sa place de parent d'élève et accompagner son enfant ?

Gratuit ouvert à tous

Animé par **Eric Martin**, conseiller départemental à l'éducation nationale

MARDI 7 JUIN 2021  
POMPIGNAN : salle de la mairie

GRUPE DE TRAVAIL COEDUCATION : Recensement des actions de parentalité

4- Recensement des actions du territoire Piémont Cévenol

Texte\* = une des 18 actions inscrite en fiche action dans le plan d'action du diagnostic du PST  
 Actions portées par la communauté de communes Piémont Cévenol

ORGANISER LA COEDUCATION AFIN DE FAVORISER LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT			
ACTION EN COURS	COORDINATION	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
<b>Assurer la continuité et la cohérence éducative</b>			
*Par la complémentarité de l'offre et des dispositifs à destination de tous les enfants *Par l'accompagnement à la parentalité			
<b>Complémentarité de l'offre et des dispositifs à destination de tous les enfants</b>			
Pôle famille PIS	CCPC direction PVL	Projet de construction d'un équipement dédié à la petite enfance, l'enfance et l'adolescence : accueil de loisirs sans hébergement (3-6 ans et 6-11 ans) - ateliers du matin - ateliers du soir - espace dédié à l'adolescence - accompagnement à la parentalité	Planification
Festival les Z'enfants d'abord	Service spectacle vivant CCPC	Spectacles avec des séances scolaires et des séances familles : 11 communes, 18 représentations. Gratuit.	Mise en œuvre
Ludothèque	Espace de Vie Sociale : EAV	Un temps de jeu, et de rencontres, gratuit tout public. Saint Hippolyte du Fort.	En cours
CLAS	Espace de Vie Sociale : EAV	Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Saint Hippolyte du Fort.	Mise en œuvre
CLAS	Espace de Vie Sociale : ALASC	Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Lédignan.	Mise en œuvre
<b>Accompagnement et soutien à la parentalité</b>			
RDV de l'enfance	Service petite enfance CCPC	A l'occasion d'une soirée conférence/ discussions, les parents et acteurs éducatifs peuvent rencontrer et échanger avec un professionnel spécialiste et expert sur une thématique donnée.	Mise en œuvre
Atelier de parentalité CCPC	Service petite enfance CCPC	A l'occasion d'une soirée conférence/ discussion, les jeunes, parents et acteurs éducatifs peuvent rencontrer et échanger avec un professionnel spécialiste et expert sur une thématique donnée. La soirée est introduite par une scénarisation pédagogique ludique comme un spectacle, forum, cinéma...	Mise en œuvre
Atelier de parentalité CCPC	Service petite enfance CCPC	Lieu d'accueil enfants parents : lieu d'échanges, de rencontres, de partage et d'écoutes, parents et enfants de 0 à 6 ans peuvent rencontrer des professionnels dans un environnement ludique, convivial et adapté.	Mise en œuvre
Atelier de parentalité CCPC	Service petite enfance CCPC	En collaboration avec la MEXA. Se rencontrer autour de la thématique : "les besoins des enfants, les besoins des parents" réflexions, échanges, sensibilisation, prévention, partages.	Mise en œuvre
Atelier de parentalité CCPC	Service petite enfance CCPC	Atelier de découverte des arts du cirque / Pégase corporelle / Ecole-Ecole, Saint Hippolyte du Fort. Jeux intergénérationnels Ados adultes, familles, gratuit. Lédignan.	Mise en œuvre
Atelier de parentalité CCPC	Service petite enfance CCPC	Rencontres de mères de jeunes enfants, en situation d'isolement social et/ou relationnel autour de thèmes variés.	Mise en œuvre
Atelier de parentalité CCPC	Service petite enfance CCPC	Accueil structuré des parents se posant des questions sur...	Mise en œuvre

Recensement des actions  
Création d'outils

Map of the Piémont Cévenol region with various municipalities labeled and numerous sticky notes attached, representing the mapping of parental actions.

Communité de communes DU PIEMONT CEVENOL

QUISSAC : siège administratif

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# L'ÉVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ 2019-2022

## L'évaluation Coéducation et bien-être de l'enfant

### Le groupe de travail coéducation et bien-être de l'enfant

La situation sanitaire n'a pas permis de mettre en place des rencontres régulières ni de pouvoir se réunir en réunion plénière.

**Quatre rencontres** : rassemblant respectivement : 16 ; 7 ; 12 et 10 personnes.

**Des acteurs multiples** : Services de la Communauté de communes, Caf, MSA, SIRP, MEEEX, RLH30, Maison de protection des familles, PMI, CMS, EVS, professions libérales, Inspection d'Académie, Elus.

**Intérêt des groupes** pour les partenaires participants :

- > S'informer sur les actions et dispositifs sur le territoire
- > Echanger sur ses préoccupations et difficultés
- > Se rencontrer, échanger et créer du lien

**Intérêt des groupes** pour la démarche du PST :

- > Réaliser un état des lieux des actions sur le territoire et actualiser leurs avancées
- > Réactualiser le diagnostic au plus près des besoins
- > Réévaluer les Fiches actions
- > Redéfinir les priorités

**Préoccupations partagées** :

- > Faire participer une plus grande diversité de familles aux actions parentales (mixité sociale)
- > Améliorer le réseau de communication des actions et la diffusion de leurs informations. Besoin de centralisation de l'information
- > Une culture commune de la formation

### Constats

> Définition d'une nouvelle action prioritaire, la création d'un guide des familles. Cette action est entamée et fera l'objet d'une fiche action prioritaire pour 2023

> Mise en place de groupes de travail sur des thématiques plus précises. La dernière rencontre a eu pour thème « les actions/dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité ». Au préalable un questionnaire a été diffusé auprès de 145 partenaires afin de mieux connaître leurs actions et d'évaluer leurs besoins. Un livret a été diffusé aux partenaires

### Le questionnaire « soutien et accompagnement à la parentalité »

> Questionnaire à destination des professionnels

> 20 partenaires différents proposent 30 actions sur le territoire de soutien et d'accompagnement à la parentalité.

> Des manques identifiés sur le territoire par les professionnels : un lieu ressource pour les familles, un système de centralisation de l'information, une ludothèque itinérante.

### Les rendez-vous de l'enfance

Soirées thématiques sur la Petite Enfance qui sont dédiées aux parents et aux professionnels afin d'échanger, questionner, partager sur des expériences autour d'un thème prédéfini.

2018	2019	2020	2021	2022
3 RDV	2 RDV	1 RDV	3 RDV	4 RDV

En 2022, 4 Soirées en itinérance sur le territoire :

> 24 mars : « Garçons et filles vers l'égalité » à Lédignan

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## L'évaluation **Coéducation et bien-être de l'enfant**

- > 7 juin : « La première rentrée à l'école » à Pompignan
- > 27 septembre : « Les émotions de l'enfant » à Monoblet
- > 6 décembre : « Handicap visible et invisible » à Brouzet les Quissac

### Bilan

- > Entre 30 et 10 participants par soirée
- > Des intervenants professionnels et variés de qualité
- > Une itinérance qui permet d'aller vers les familles
- > Une satisfaction des participants
- > La difficulté depuis le Covid à faire participer plus de familles

## Rendez-vous des ados

Soirée conférence/discussion, les jeunes, les parents et acteurs éducatifs ont pu se rencontrer et échanger avec un professionnel spécialiste et expert sur une thématique donnée.

La soirée est introduite par une accroche pédagogique ludique comme un spectacle, forum, cinéma, quiz...

2021	2022
1 RDV	3 RDV

### 4 Soirées en itinérance sur le territoire :

- > 19 novembre 2021 : « le numérique et l'utilisation du smartphone », à Sauve
- > 18 mars : « l'égalité filles garçons parlons-en ! » à Corconne
- > 17 juin : « quand les collégiens s'engagent » à Lédignan
- > 14 octobre : « Le contrôle parental numérique »

### Bilan

- > Des intervenants professionnels et variés de qualité
- > Une itinérance qui permet d'aller vers les familles
- > La première partie sous forme de spectacle a le plus attiré de monde
- > Une participation mitigée. La première soirée a réuni 18 adultes et 7 adolescents, la deuxième : 8 adultes et 7 adolescents et la troisième 2 adultes et un adolescent.
- > La difficulté de faire venir les adolescents avec leurs parents

### Perspectives :

- > Repenser le dispositif et mettre l'adolescent au cœur de celui-ci.

## Sensibilisation aux troubles du neurodéveloppement

- > A destination des agents de EAJE et des assistantes maternelles
- > En partenariat avec la MEEEX
- > Sensibilisation commune aux agents des EAJE et des assistantes maternelles.

## Construction d'un Pôle enfance jeunesse

- > Construction d'un nouvel équipement sur la commune de Saint Hippolyte du Fort : opération d'investissement reportée lors de la prochaine convention. Une assistance à maîtrise d'ouvrage est lancée le dernier trimestre 2022.

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Plan d'actions *Axe : Développer les projets pour les moins de 26 ans*

Objectifs stratégiques - Objectifs opérationnels - Actions envisagées

## BILAN : 2019-2022



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

## 2.1 Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active

Développer et faire vivre les partenariats des acteurs de l'emploi

Accompagner l'orientation scolaire et professionnelle

Adapter les périmètres géographique d'intervention de la MLGC  
Anticiper les actions à N-1

Développer un point information jeunesse PIJ - itinérant-  
Faire découvrir les métiers aux jeunes  
Forum des métiers dans les collèges

### ACTIONS EFFECTIVES



Cf Pôle interco de services aux familles

Dispositif « devenir animateur »



Cf Pôle interco de services aux familles

UFOSTREET

Carto'sport

Prix littéraire  
Formation des délégués



## 2.2 Rompre l'isolement des familles, des adolescents et des jeunes

Encourager les rencontres et l'engagement citoyen

Faciliter la mobilité et la territorialisation

Conseil municipal des jeunes  
Développer des projets européens  
Communiquer les manifestations  
Passeport sportif, culturel, associatif  
Actions collèges

Faciliter les déplacements avec Rézo pouce



Groupe – de 26 ans

## 2.3 Développer et soutenir la prévention

Porter et évaluer les nouveaux dispositifs

Partager des savoirs et la connaissance des dispositifs

Conseil Interco de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD)

Groupes de réflexion multi-acteur

Créer des lieux de rencontres pour les jeunes et pour les familles

Actions dans les collèges

Développer une communication adaptée auprès des jeunes



Cf Pôle interco de services aux familles

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Synthèse des ACTIONS Projets pour les - de 26 ans

### AXES D'AMELIORATIONS

- Organiser la coordination
- Proposer des locaux adaptés et répartis sur le territoire en fonction des besoins

- Développer des partenariats entre les structures
- Repérer les conduites à risques
- Interroger les actions auprès des jeunes

ACTIONS REALISEES	ACTIONS AMORCEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les périmètres géographiques d'intervention MLGC</li> <li>- Eduquer à la participation citoyenne :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; UFOSTREET</li> <li>&gt; Formation des délégués de classes</li> </ul> </li> <li>- Les rendez-vous des ados</li> <li>- Dispositif devenir animateur</li> <li>- Cart'O sport</li> <li>- Prix littéraire des collégiens</li> <li>- Enquête MFR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire découvrir les métiers aux jeunes</li> <li>- Faciliter les déplacements</li> <li>- Créer de nouveaux lieux de rencontre PIJ</li> <li>- Créer un CISPDP / Développer la coordination des actions de prévention</li> </ul>
	<b>ACTIONS AJOURNEES</b>

\* A1 texte = Fiches actions rédigées par Scop Repère dans le PST

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Les actions en images **PST 2019-2022**



UFOSTREET



DÉCOUVREZ  
L'OFFRE SPORTIVE  
EN PIÉMONT CÉVENOL



La Cart'O sports

www.piemont-cevenol.fr



**RENDEZ-VOUS DES ADOS**  
**VENDREDI 19 NOVEMBRE**  
**SAUVE > Espace culturel**

SOIRÉE CYBER-HARCÈLEMENT

19h > Théâtre humoristique  
 « Mille 300 minutes par Cemaine »  
 Compagnie Midi Moins Cinq

20h > Discussion  
 animée par William Alarcon  
 Pédopsychiatre / Association éducative du Mas Cavaillac

**ENTRÉE LIBRE**  
 MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR

INFOS : Service Enfance Jeunesse 06 71 54 41 69

Rendez-vous des ados

DISPOSITIF  
ANIMATEURS BAFA

Dispositif devenir animateur



REÇU EN PREFECTURE  
 le 29/11/2022  
 Application agréée E-legalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Les actions **projets pour les moins de 26 ans**

### B1- Adapter les périmètres géographiques d'intervention de la Mission Locale

Le périmètre d'intervention des missions locales a été adapté au contour géographique de la Communauté de Communes. La Mission Locale Garrigue Cévennes est l'unique interlocuteur pour l'EPCI.

### B2- Faire découvrir les métiers aux jeunes

L'organisation d'un forum des métiers avec les collèges a été mis en pause à cause de la crise sanitaire. Cette action intéresse les principaux des collèges et la Mission Locale, elle est à relancer pour 2023.

#### Dispositif Devenir animateur

Proposer aux jeunes habitant sur le territoire Piémont Cévenol d'accéder à la formation BAFA ainsi que 2 journées de formations complémentaires. La formation théorique se déroule sur le territoire, le stage pratique dans les ALSH du Piémont Cévenol et le stage d'approfondissement est à sélectionner par le participant.

#### Bilan

##### 2019-2020

- > 24 stagiaires inscrits qui ont validé leur stage théorique
- > 20 stagiaires ont validé leur stage pratique, 4 abandons
- > 15 stagiaires ont validé leur stage d'approfondissement

##### 2021-2022

- > 22 stagiaires inscrits qui ont validé leur stage théorique en 2021
- > 17 stagiaires ont validé leur stage pratique en 2021-2022
- > 5 stagiaires doivent effectuer leur stage pratique en 2022
- > 9 stagiaires ont validé leur stage d'approfondissement en 2021-2022.

- > Une participation active aux journées complémentaires proposées en parallèle : l'accueil de l'enfant en situation de handicap,
- > Découverte du service civique et européen.
- > Des abandons liés à la découverte du métier d'animateur qui ne correspond pas aux attentes du jeune ou des changements d'orientation ou d'insertion professionnels.

#### Perspectives

- > Poursuivre le dispositif en enrichissant toujours plus les apports en formations complémentaires.

### B3- Eduquer à la participation citoyenne

- Mettre en place des actions dans les collèges :

#### 1- Prix littéraires des collégiens

En 2020 et 2021, suite au COVID 19, l'action n'a pu être réalisée avec les rencontres des collégiens, mais la CCPC a doté de livres les collèges.

#### Bilan 2022

- > 81 élèves des 3 classes de 5ème des 3 collèges du territoire ont participé.
- > 2 rencontres : les élèves des trois collèges du territoire se sont rencontrés en un même lieu
- > L'échange et le débat sont encouragés sur des questions culturelles
- > La connaissances des établissements de la lecture publique
- > Satisfaction des professionnels

#### Perspectives

- > Action à reconduire
- > Ouvrir l'action aux écoles primaires

#### 2- Formation des délégués de classe de la 6ème à la 3ème

En 2020 et 2021, suite au COVID 19, l'action n'a pu être réalisée avec les rencontres des collégiens.

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Les actions Projets pour les moins de 26 ans

### Bilan 2019

- > Une journée délégués de classe : 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> des 3 collèges
- > Une journée délégués de classe : 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des 3 collèges
- > 92 élèves
- > 4 ateliers
- > Les délégués de classes ont été satisfaits d'être munis de nouveaux outils afin de pouvoir suggérer leurs idées, transmettre des informations et assumer leur rôle de délégués de classe.

### Perspectives

- > Action à reprogrammer pour l'année scolaire 2022/2023
- > Ouvrir l'action aux écoles qui ont un conseil d'élèves

- Mettre en place des actions favorisant la pratique sportive et les rencontres

### 1- UFOSTREET

UFOSTREET a été mis en place durant deux saisons, les weekend et vacances scolaires, sur les infrastructures communales. En aménageant des espaces sportifs et culturels sur des lieux comme les « city stades », Ufolep fait la promotion de la citoyenneté, de la santé et de l'inclusion sociale et économique à travers le sport.

### Bilan saison 2021-2022

- > 31 séances sur 7 communes différentes
- > 83 participants de 11 à 17 ans
- > Intervenants qualifiés et de qualité
- > Diminution de la fréquentation par rapport à la saison précédente
- > Très bonne fréquentation sur les communes de moins de 1 000 habitants
- > Aucune fréquentation ou fréquentation très faible pour les pôles principaux

- > Pas d'équipe participant aux finales départementales, régionales ou nationales.
- > Pas d'effet de fidélisation des jeunes.
- > Un coût important.

### Perspectives

- > Pas de reprise du dispositif en tant que tel.
- > Envisager de refonder cette action avec des acteurs locaux.

### 2- Cart'O sports

- Annuaire qui valorise la richesse et la diversité de l'offre sportive sur notre territoire. Pensé pour l'utilisation par les jeunes, avec son accessibilité par QR code et sa carte interactive.
- > 140 associations et organismes sportifs
  - > La liste complète des infrastructures implantées dans nos 34 communes.

## B4- Faciliter les déplacements

Le déploiement du Rézo'pouce sur le territoire a été étudié par le service transition énergétique et écologique. Il travaille de concert avec la Région Occitanie qui est organisatrice de la mobilité pour un déploiement futur.

## B5- Créer des lieux de rencontre

L'ouverture d'un PIJ sera inhérente à la construction du pôle enfance jeunesse.

## B6-B7- Création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

La première étape préalable à la mise en place du CISPD, la présentation du diagnostic de Gendarmerie a été réalisée. Le CISPD est une action qui sera réinscrite au PST 2023-2027.

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Plan d'actions *Axe : Garantir l'accessibilité des actions relatives à la vie sociale et locale*

Objectifs stratégiques - Objectifs opérationnels - Actions envisagées

BILAN : 2019-2022



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

### 3.1 Accompagner le développement et l'épanouissement personnel en permettant à la population de devenir acteur de son territoire

Investir les lieux de rencontres pour les populations

Responsabiliser les populations, favoriser l'engagement bénévole et fédérer

Réunion de coordinations entre les trois EVS

Valoriser les actions des EVS

Faire connaître les actions par la tenue de stands

Interroger les familles sur leurs besoins

#### ACTIONS EFFECTIVES



Paniers solidaires



### 3.2 Développer et utiliser les ressources et mobiliser les acteurs du territoire

Développer la coordination

Permettre des actions communes

Identifier les acteurs

Créer un poste de coordinateur de territoire

Construire une structure identifiable : Pôle enfance-jeunesse-parentalité

Organiser des rencontres conviviales

Rencontre de coordination avec les EVS

Créer un annuaire des partenaires

Actions de parrainage avec des personnalités



### 3.3 Animer le lien social en s'appuyant sur la mixité afin de favoriser le "bien vivre ensemble"

Décloisonner les missions

Encourager les initiatives nouvelles

Travail de coordination multi-partenarial

Créer un EVS à Quissac

Développer de nouveaux projets avec les populations

Coordonner, créer des prix pour les appels à projet

Valoriser les projets



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Synthèse des ACTIONS *Garantir l'accessibilité des actions relatives à la vie sociale et locale*

## AXES D'AMELIORATIONS

- Mise en place d'une coordination
- Positionner les associations comme des partenaires éducatifs
- Mettre en valeur les savoir-faire

ACTIONS REALISEES ET VALORISEES	ACTIONS AMORCEES
<p>- Investir des lieux de rencontres pour les populations et valoriser les actions des Espaces de vie sociale :</p> <p>&gt; Paniers solidaires</p> <p>- Identifier les acteurs :</p> <p>&gt; Créer un poste de coordinateur de territoire</p> <p>&gt; Organiser des moments de rencontre conviviaux</p>	<p>- Identifier les acteurs :</p> <p>&gt; Créer un annuaire</p> <p>&gt; Construire une structure identifiable</p> <p>- Développer de nouveaux projets avec les populations :</p> <p>&gt; Créer un EVS à Quissac</p> <p>&gt; Créer des appels à projets</p> <p>&gt; Valoriser les projets innovants</p>
	<h3 style="text-align: center;">ACTIONS AJOURNEES</h3>

\* A1 texte = Fiches actions rédigées par Scop Repère dans le PST

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée Elegalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL

Les actions en images PST 2019-2022



Des paniers solidaires pour faire face à la crise sanitaire



Rencontres de coordination entre les 3 EVS du territoire



Fiche de liaison

## LES PANIERS SOLIDAIRES



Identité de la famille : .....

Adresse : .....

Commune : .....

N° de téléphone : ..... e-mail : .....

Nombre d'adultes au sein du foyer : .....

Nombre d'enfant(s) au sein du foyer âgés de moins de 18 ans : .....

Composition Familiale :  Couple  Parent isolé

Nom et coordonnées du travailleur social et/ou organisme : .....

Date de l'orientation : ..... Date de fin : .....

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations qui y sont saisies soient utilisées, exploitées, traitées dans le cadre du dispositif « Paniers Solidaires » et transmises auprès des structures partenaires.

Nom et prénom : ..... Signature : .....

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) de la MSA du Languedoc en écrivant à l'adresse : Au Délégué de la Protection des Données - Mutualité Sociale Agricole du Languedoc - 10 Cité des Caméras - 48 007 Mende Cedex en joignant un justificatif d'identité et en indiquant vos nom, prénom, e-mail et adresse.



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# L'ÉVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Les actions **Animation de la vie sociale**

### C1- Investir les lieux de rencontre pour les populations et valoriser les actions des Espaces de Vie Sociale

Depuis la première rencontre de coordination avec les EVS en octobre 2020, une dizaine de réunions ont eu lieu entre les EVS et la coordination du PST. Pour 7 d'entre-elles, elles ont été dédiées à la mise en œuvre de l'action des paniers solidaires.

Les EVS sont invités et participent à des manifestations publiques organisées par les services sports, petite enfance, enfance jeunesse de la communauté de communes : Fêtes du sports, semaine de la petite enfance, festival enfance jeunesse.

#### • Valoriser les actions de espaces de vie sociale

#### Les paniers solidaires

Sont nés de la crise sanitaire en réponse aux besoins spécifiques qu'elle a fait émerger. Il s'agit d'un double mouvement de solidarité à l'égard des familles en difficulté, actives et retraitées ainsi que des agriculteurs fragilisés du fait de la crise sanitaire actuelle.

#### Bilan avril 2020 à juin 2020

- > 16 familles touchées
- > 87 paniers distribués
- > Bénéficiaires satisfaits de la qualité des paniers
- > Les EVS ont pu rentrer en contact avec des familles qui ne fréquentaient pas ces structures
- > La mise en place d'un travail collaboratif et en réseau des trois EVS, des travailleurs sociaux de la MSA, de la CCPC
- > Un engagement chronophage et logistiquement compliqué pour les EVS

### C3- Développer de nouveaux projets avec la population

Les étudiants de la MFR Porte des Cévennes ont été missionnés par la MSA et la CCPC afin de réaliser une enquête en direction des familles et des jeunes du territoire.

Trois questionnaires ont été élaborés :

- Les besoins des familles en termes d'équipements de vie sociale sur le secteur de Quissac-Sauve.
- La citoyenneté des jeunes et leurs attentes sur les loisirs, la culture, l'insertion.
- La santé des jeunes et les domaines d'action de prévention tels que l'alimentation, les conduites à risques, la sexualité, le bien-être.

#### Bilan

- > Les questionnaires ont été diffusés malgré la crise sanitaire
- > Les résultats n'ont pas été diffusés

#### Perspectives

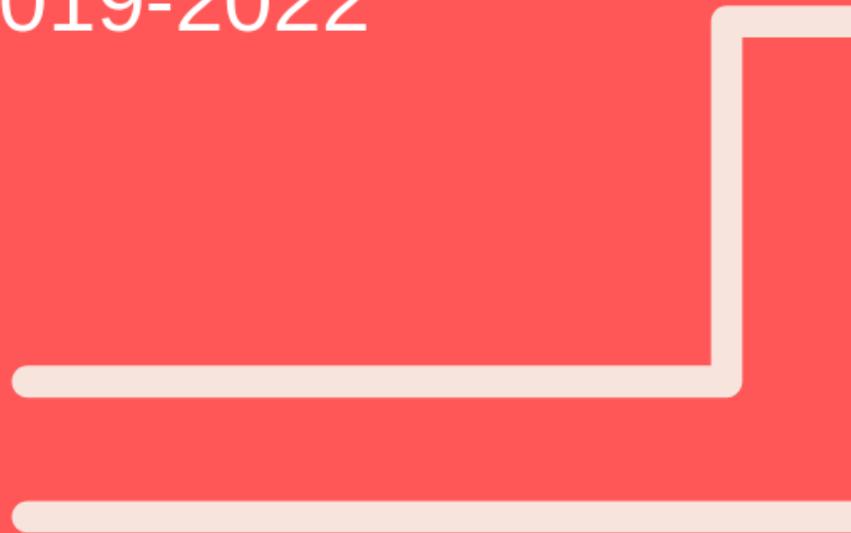
- > Récupérer les résultats et analyser les besoins des habitants en termes d'Espace de Vie sociale sur Quissac.

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Plan d'actions *Axe : Favoriser le bien-être des habitants*

Objectifs stratégiques - Objectifs opérationnels - Actions envisagées

## BILAN : 2019-2022



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

## 4.1 Favoriser l'accessibilité aux services

Renforcer l'accessibilité aux services administratifs et institutionnels

Faciliter la mobilité

Développer l'inclusion numérique

Développement d'une Maison France Services intercommunale  
Formation des agents relais  
Adapter les périmètres institutionnels à celui de la CC  
Se rencontrer, se connaître  
Développer la mobilité :  
Points stop  
Garage solidaires  
Réseau de prêt de véhicules  
Former à l'informatique  
Accompagner le public dans leurs démarches numériques

## 4.2 Améliorer la qualité des logements

Prévenir la précarité

Sensibiliser le public

Améliorer la transversalité des services intercommunaux

Améliorer la consommation énergétique des logements  
Fédérer les élus autour de la question du mal-logement  
Aller à la rencontre des publics  
Exemplarité de l'administration  
Identifier des projets transversaux  
Engager des projets transversaux  
Mise en oeuvre d'actions transversales

### ACTIONS EFFECTIVES



→ Groupe bien-être des habitants



→ Recrutement d'un conseiller numérique

→ Guichet unique rénov'Occitanie

→ Journée Eco-citoyenne  
Actions de sensibilisation (nuits de la thermographie, Pop up Réno, webinaires)

→ PAT - PLPDMA - Scot - CRTE-PCAET - PVD

→ Un poussin à l'école

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Synthèse des ACTIONS *Favoriser le bien-être des habitants*

## AXES D'AMELIORATIONS

- Favoriser l'arrivée des familles
- Rompre l'isolement
- Insertion professionnelle

ACTIONS REALISEES ET VALORISEES	ACTIONS EN COURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la consommation énergétique des logements</li> <li>- Aller à la rencontre des publics</li> <li>- Améliorer la transversalité des services intercommunaux</li> <li>- Faciliter l'accessibilité aux services : &gt;Conseillers numériques</li> <li>- Fédérer les élus autour de la question du mal logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la mobilité</li> <li>- Faciliter l'accessibilité aux services : &gt; Maisons France Services</li> </ul> <p><b>ACTIONS AJOURNEES</b></p>

\* A1 texte = Fiches actions rédigées par Scop Repère dans le PST

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

Les actions en images PST 2019-2022

MIDI LIBRE ALES 28/03/22



## Piémont cévenol Un conseiller numérique à disposition des communes

La Communauté de communes du Piémont cévenol a recruté un conseiller numérique, Michaël Palop. Après le constat selon lequel en France, 13 millions de nos concitoyens sont délaissés de



Michaël Palop.

tique est mis à leur disposition. Michaël Palop pourra apprendre à maîtriser le smartphone mais également la tablette et l'ordinateur portable.

En partenariat avec les acteurs locaux, il travaille et cartographie toutes les initiatives numériques sur le territoire pour mieux orienter

## ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT  
Médiathèque Olympe de Gougès  
MAI 2022



Michaël PALOP  
vous accueille  
sur rendez-vous  
au

- > LUNDI 16 - 14h : Naviguer sur internet
- > LUNDI 23 - 14h : Gérer sa boîte mail

Infos > [conseiller-numerique@piemont-cevenol.fr](mailto:conseiller-numerique@piemont-cevenol.fr)  
[www.piemont-cevenol.fr](http://www.piemont-cevenol.fr) ccPiemont

## Recrutement d'un conseiller numérique

**La transition énergétique, c'est quoi ?**  
Comment ne pas le rater ? Nous sommes en 2021, vous répondez à l'appel à l'acte de la Professeure Négawatt pour éviter que l'humanité ne disparaisse : creusez vos méninges et résolvez les énigmes pour détenir les clés d'une transition énergétique réussie!

En savoir plus

**Escape Game « L'Odyssée des Watts »**

**Mercredi 1er juin 2022**  
**Dès 14h**  
**au Foyer de Lédignan**

À partir de 10 €  
Durée de 45 m  
De 6 à 8 joueurs  
**Sur inscription Gratuit**  
(sous protocole sanitaire en vigueur)

GUICHET RÉNOV'OCCITANIE CPIE DU GARD

04 66 52 78 42  
[conseil.energie@cpiegard.fr](mailto:conseil.energie@cpiegard.fr)  
[renovoccitanie.cpiegard.fr](http://renovoccitanie.cpiegard.fr)  
<https://www.fb.com/RenovOccitanieCPIEGard>

## Escape Game du Guichet Unique Rénov'Occitanie



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# L'EVALUATION PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2019-2022

## Les actions **Bien être des habitants**

### D1- Développer la mobilité

En concertation avec la Région Occitanie, la CCPC déploie des aires de covoiturage.

#### Bilan

- > 20 aires de covoiturage planifiées
- > Attente de la plateforme mobilité de la Région pour le déploiement effectif

### D2- Faciliter l'accès aux services administratifs

Deux Maison France services ont été labellisées sur le territoire. Une communale à Saint-Hippolyte du Fort et une Intercommunale itinérante basée à Quissac.

#### Bilan de la MFS Intercommunale

- > Labellisation Maison France Services deuxième semestre 2022
- > Recrutement d'un agent France Service

#### Perspectives

- > Déménagement prévu en 2023
- > L'itinérance à Sauve et Lédignan

### D3- Améliorer la consommation énergétique des logements

Un guichet unique Rénov' Occitanie CPIE Gard s'est implanté sur le territoire. Mission de service public sur la rénovation énergétique pour conseiller les ménages dans leur projet. Informations et conseils gratuits, neutres et indépendants, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, dans l'habitat et des énergies renouvelables.

#### Bilan

- > Ouverture en février 2021
- > 2 permanences : Quissac et Saint Hippolyte du Fort
- > 4 conseillers référents dans un domaine

- > Demandes : 87% de propriétaires occupants, 9% de propriétaires bailleurs, 41% de publics « modestes » et « très modestes »
- > 218 rendez-vous réalisés (depuis l'ouverture jusqu'à avril 2022)
- > 42 ménages du Piémont Cévenol orientés vers l'opérateur ANAH
- > 13 dossiers engagés sur "Habiter Mieux Sérénité" et 230 dossiers engagés sur MaPrimeRénov'

- > Co-organisation de la journée écocitoyenne
- > Sensibilisation des ménages : webinaires
- > Sensibilisation des professionnels
- > 2 animations pop-up Réno : 33 contacts
- > Escape game « l'Odyssée des Watts » : participation du centre de loisirs de Lédignan
- > Animation « les nuits de la thermographie » à Quissac

### D4- Améliorer la transversalité des services intercommunaux

La mise en réseau des services intercommunaux se fait autour de différents projets engagés aux thématiques transverses.

#### Bilan

- > 7 projets : PST, PLPDMA, PCAET, PAT, SCoT, CRTE, Petites Villes de Demain
- > Besoin de formations spécifiques sur la culture de travail autour de la transversalité

### D6- Fédérer les élus autour de la question du mal logement

Organisation d'une journée de formation organisée par le parquet d'Alès, la Préfecture du Gard, la DDTL, le pôle logement de la CAF du Gard et de l'agence départementale pour l'information sur l'habitat indigne. Cette formation autour de trois ateliers se déroulera le 18 novembre 2022 à destination des maires, élus et secrétaires de mairie.

## 2- DIAGNOSTIC

A- Typologie du territoire

B- Equipements, services

L'évaluation démontre un changement dans les pratiques professionnelles et le développement d'une nouvelle approche, à travers le nouveau prisme qui est celui d'une vision transversale et territoriale. Cela se traduit d'une part, par une meilleure connaissance de l'offre proposée aux familles et par le développement d'un travail partenarial notamment avec les SIRP et la MSA Languedoc. Et d'autre part, par la mise en réseau des acteurs du territoire favorable à l'émergence d'actions partenariales concrètes

Avant le développement des actions, il convient de réactualiser le diagnostic de territoire afin d'être certain de conduire une politique cohérente, adaptée et réaliste.

# TPOLOGIE DU TERRITOIRE : Le territoire Piémont Cévenol

Née de la fusion des Communautés de Communes Coutach Vidourle, Cévennes Garrigues et Autour de Lédignan, la **Communauté de Communes Piémont Cévenol** est localisée en Région Occitanie à l'ouest du Département du Gard

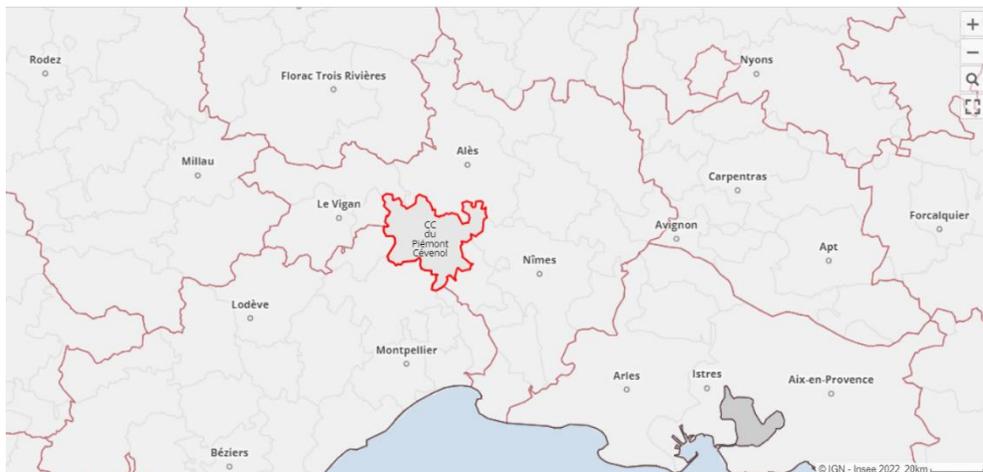
## Un territoire rural

34  
communes

22 029  
habitants

L'ensemble des communes est classé en « Zone de Revitalisation Rurale »

Avec un espace de plus de 43 000 ha, la Communauté de Communes du Piémont Cévenol est traversée par de nombreuses routes départementales qui rejoignent notamment des pôles urbains importants : Alès, Nîmes et Montpellier.  
(Source INSEE 2019)



REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23



### Les compétences communautaires

#### Action sociale

- > Les gestions des lieux ressources (hors mission CCAS)
- > La mise en œuvre d'actions visant à favoriser la venue de permanenciers sociaux et le désenclavement territorial avec la mise à disposition de bureaux et de NTIC (visioconférence).

#### Emploi-formation

- > L'accueil, l'information et l'orientation en partenariat avec les acteurs institutionnels du secteur, des demandeurs d'emploi, des jeunes et des employeurs du territoire dans l'objectif de les aider dans leur recherche d'emploi et de formation, de construction d'un projet professionnel, d'une reconversion ou d'une création d'entreprise.
- > L'aide aux petites entreprises avec notamment, l'accueil, le conseil et la coordination de l'offre et de la demande d'emploi.
- > La mise en œuvre d'actions visant à favoriser :
  - le retour à l'emploi avec l'organisation d'ateliers thématiques et de manifestations,
  - l'accès à la formation en créant des antennes de proximité travaillant en partenariat avec les acteurs du secteur dans l'objectif de faciliter l'orientation du public.

#### Les enfants, des adolescents et les jeunes adultes

- > L'action de soutien à la parentalité par la mise en place d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) itinérant.
- > L'organisation et la mise en place d'actions de formation en direction des jeunes (BAFA, BAFD, Premiers secours, surveillants de baignade).

## TPOLOGIE DU TERRITOIRE : Le territoire Piémont Cévenol

> Les actions socio-éducatives, socio-culturelles et de prévention en direction des enfants et des jeunes (échange type Erasmus, accueil de services civiques).

### Les structures d'accueil

> Les établissements d'accueil collectifs des enfants de moins de 6 ans hors cadre scolaire.

> Les Relais Petites Enfances (RPE).

> Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 17 ans,

> Les Espaces Ados pour les jeunes de 12 à 17 ans.

### Les équipements culturels

> La médiathèque de Saint-Hippolyte-du-Fort.

> Les futures médiathèques à réaliser, implantées dans les communes accueillant un établissement scolaire du second degré.

> Les théâtres de verdure à créer d'une capacité de 200 places maximum.

> Les équipements monovalents dédiés aux spectacles vivants

## Le projet de territoire

Lancé en juillet 2015, il a été adopté le 26 juillet 2017 par le conseil communautaire du Piémont Cévenol. Il a été construit avec l'appui d'un cabinet d'étude sur la base d'un état des lieux, diagnostic qui a permis, après concertation et analyse, de mettre en exergue les enjeux importants, les moyens financiers à mobiliser et de définir une stratégie territoriale autour de 4 axes de développement :

- Consolider un socle commun de services à la population sur le territoire
- Assurer le développement économique du territoire
- Promouvoir le territoire et son identité
- Préserver le cadre de vie du territoire à travers un aménagement durable

La transition énergétique et écologique est également au cœur de ce projet avec une dimension transversale et territoriale. Elle doit guider en permanence l'action publique et les choix stratégiques de notre intercommunalité.

# TPOLOGIE DU TERRITOIRE : Répartition de la population

La dynamique de territoire s'organise autour de quatre pôles :

Saint-Hippolyte-du-Fort (3 804 habitants)

Quissac (3 299 habitants)

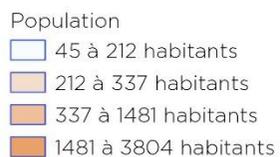
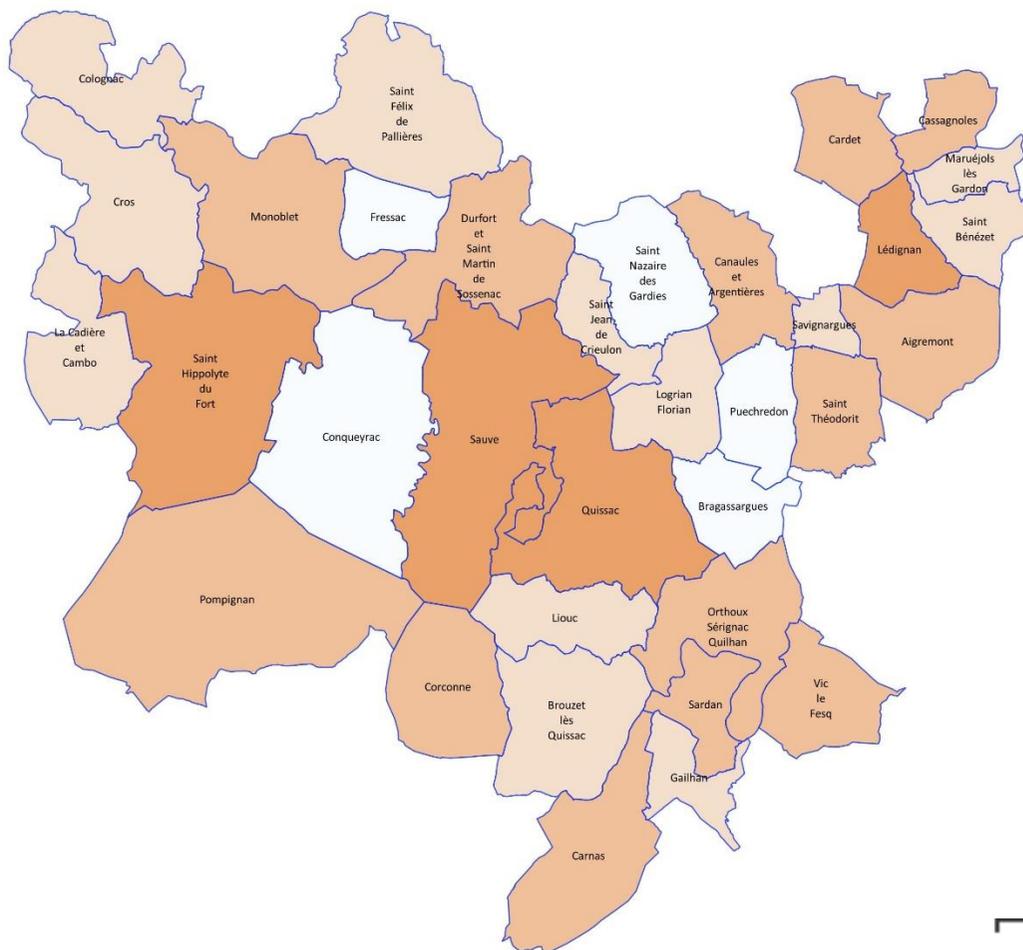
Sauve (1 903 habitants)

Lédignan (1 481 habitants)

Classement des communes selon la population par ordre décroissant



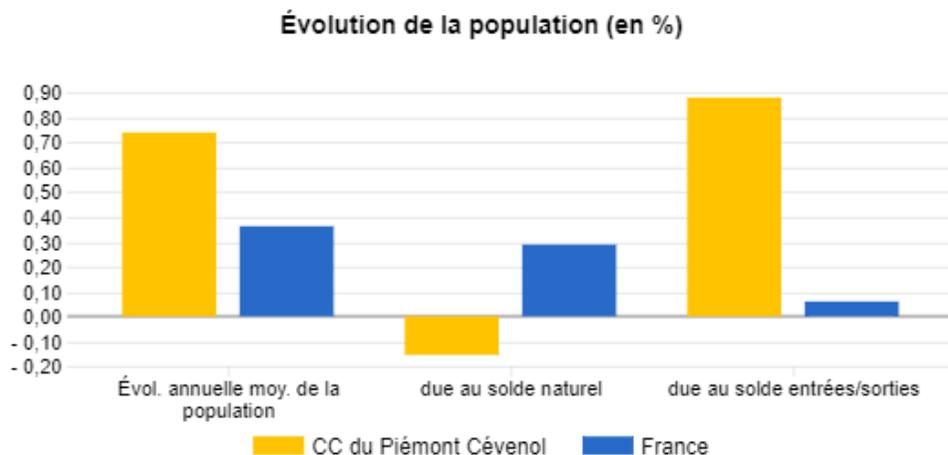
Population communale



Libellé	Population
Saint-Hippolyte-du-Fort	3804
Quissac	3299
Sauve	1903
Lédignan	1481
Pompignan	957
Cardet	900
Aigremont	777
Monoblet	758
Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac	728
Corconne	587
Vic-le-Fesq	546
Saint-Théodorit	538
Carnas	504
Canales-et-Argentières	466
Orthoux-Sérignac-Quilhan	429
Cassagnoles	395
Sardan	337

Libellé	Population
Liouc	323
Brouzet-lès-Quissac	301
Saint-Bénézet	284
Logrian-Florian	264
Maruéjols-lès-Gardon	261
Gailhan	250
Cros	241
Saint-Jean-de-Crieulon	241
Savignargues	235
Cognac	228
Saint-Félix-de-Pallières	227
La Cadière-et-Cambo	212
Bragassargues	170
Fressac	157
Conqueyrac	95
Saint-Nazaire-des-Gardies	86
Puechredon	45

## Quelle évolution démographique ?



**0.74%** de variation annuelle moyenne 2013-2019  
 Soit environ 158 personnes supplémentaires par an

- 0.15% due au solde naturel (196 naissances et 228 décès par an en moyenne)
- + 0.88% due au solde migratoire

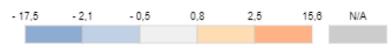
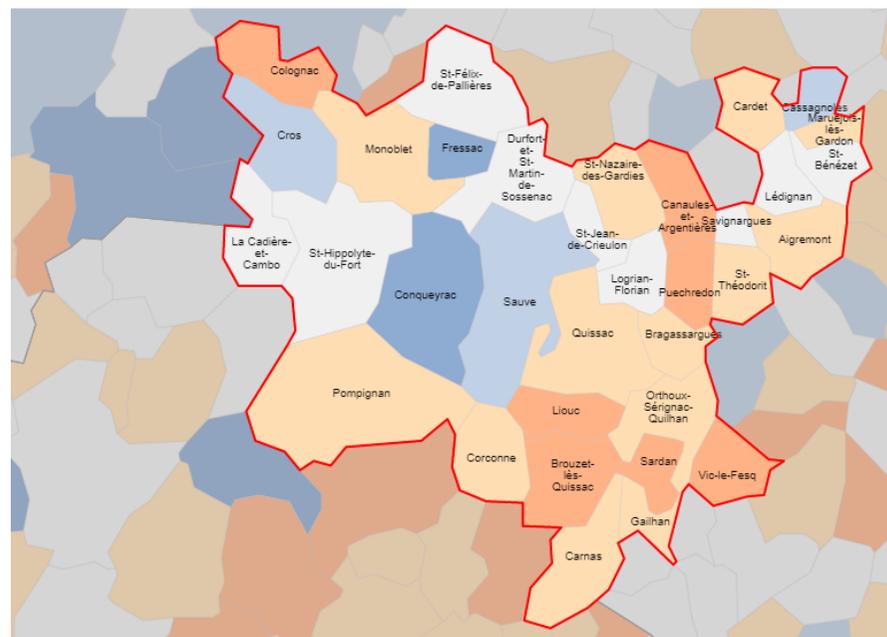
## Un territoire attractif

### Evolution moyenne de la population en hausse

Malgré un solde naturel déficitaire (- 0.12%), la population du Piémont Cévenol présente un taux de croissance démographique plus important que le reste de la France (+ 0.36%) et que le Gard (+0.34%).

C'est un territoire qui gagne en habitants par un solde migratoire positif important : + 0.88% (+0.24% pour le Gard et 0.06% pour la France). Il y a plus d'arrivées sur le territoire Piémont Cévenol que de départs.

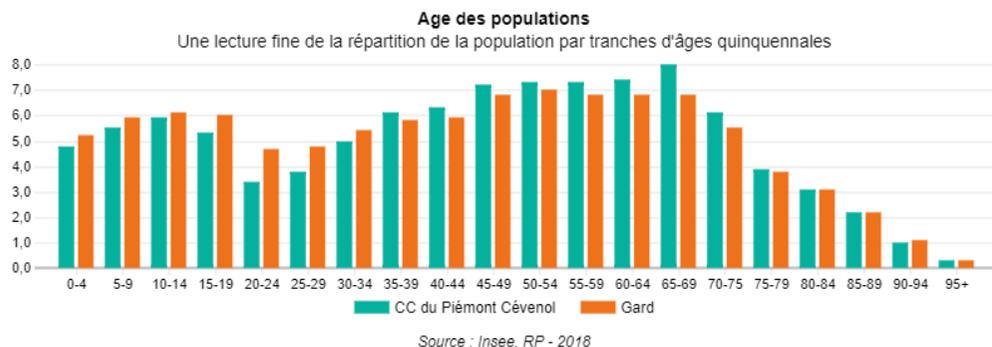
Évol. annuelle moy. de la population 2013 - 2019 (en %), 2019 - Source : Insee, Recensements de la population (RP)



REÇU EN PREFECTURE  
 le 29/11/2022  
 Application agréée E-legalite.com

# TYOLOGIE DU TERRITOIRE : les caractéristiques de la population

## Qui peuple le territoire Piémont Cévenol ?



Nous pouvons noter une plus faible représentation dans la population totale des 20-29 ans sur le territoire Piémont Cévenol (7%) par rapport au Département du Gard (10%) ou à la France (11%). En revanche la proportion des plus de 65 ans est plus importante en Piémont Cévenol : 32% de la population totale que dans le Gard (30%) ou la France (26%).

## Un territoire vieillissant

**Piémont Cévenol** : 115 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans.

**Gard** : 93 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans

**France** : 85 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans

Un indice de vieillissement déséquilibré favorable aux personnes âgées

Depuis une dizaine d'années, la répartition de la population par tranche d'âge a évolué, notamment la représentation des 30-44 ans a tendance à diminuer tandis que la part de la population des 60-74 ans est en augmentation constante.

De 2008 à 2019, la tranche d'âge des 30-44 ans subit une diminution de population. La tranche des 60-74 ans enregistre le gain le plus important.



> 30 à 44 ans :  
-198 habitants



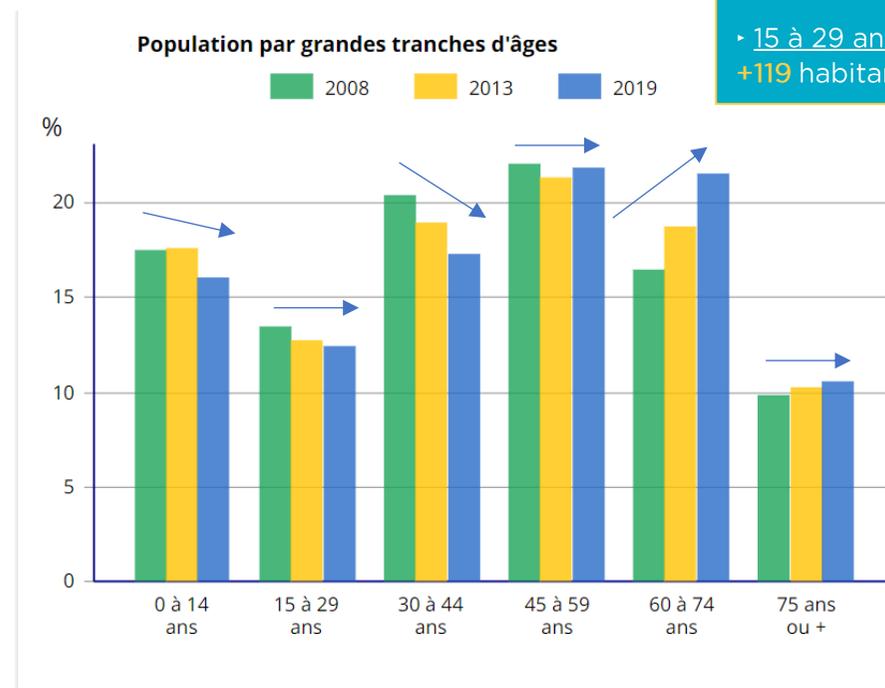
> 60 à 74 ans :  
+1514 habitants

> 45 à 59 ans :  
+479 habitants

> 75 et + :  
+375 habitants

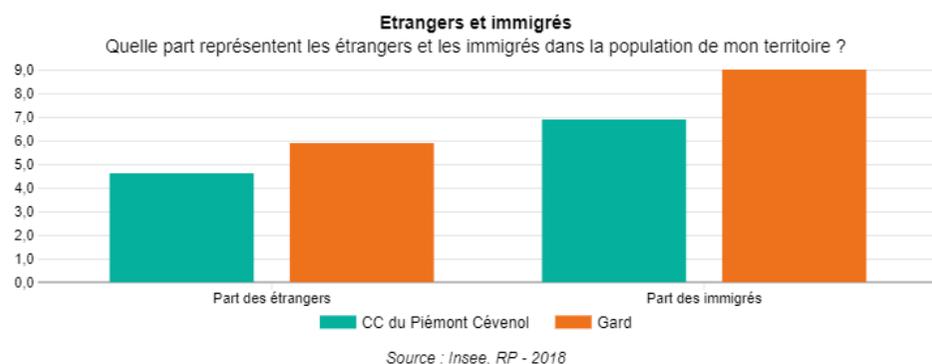
> 0 à 14 ans :  
+129 habitants

> 15 à 29 ans :  
+119 habitants



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

## Une part de population immigrée et étrangère en dessous de la moyenne départementale et nationale



La part de la population étrangère (personne qui réside en France et qui ne possède pas la nationalité française) dans le territoire Piémont Cévenol est de 4.6% en 2018 (INSEE). La part des étrangers dans le Gard représente 5.9% et 7.1% en France.

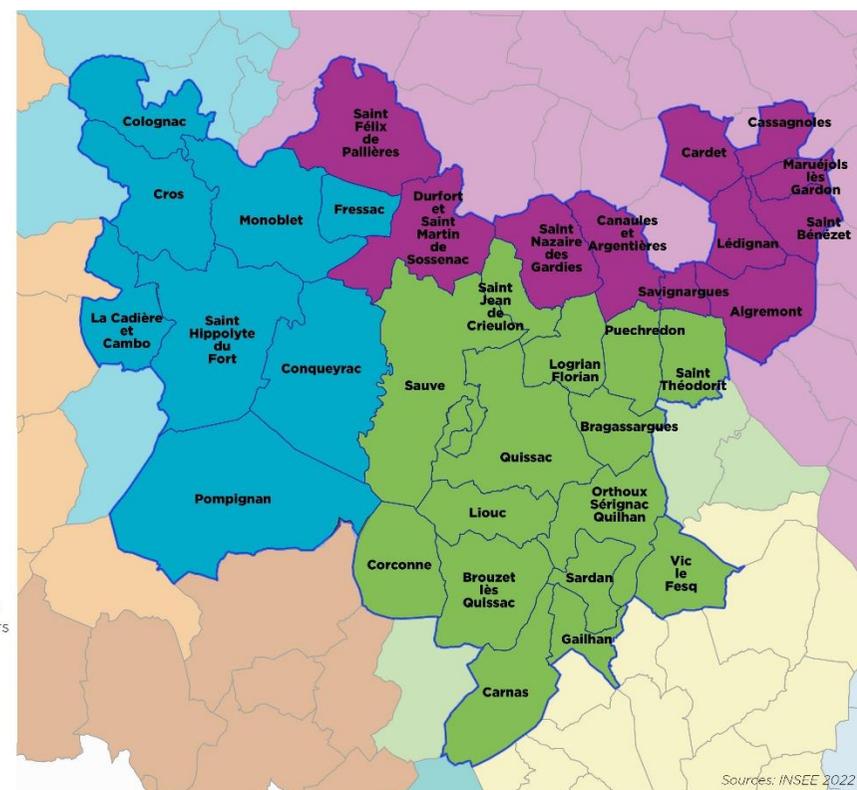
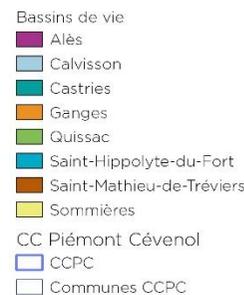
La part de la population immigrée (personne née étrangère à l'étranger et résidant en France) dans le territoire Piémont Cévenol est de 6.9% (INSEE 2018). La part des immigrés dans le Gard représente 9% et 9.7% en France.

La part des immigrés et étrangers dans la population Piémont Cévenol est inférieure aux taux du Département ou nationaux.

## 3 bassins de vie : Quissac, Saint-Hippolyte du Fort, Alès



Bassins de vie 2012 actualisés en 2022



Les bassins de vie s'organisent autour de 3 pôles :

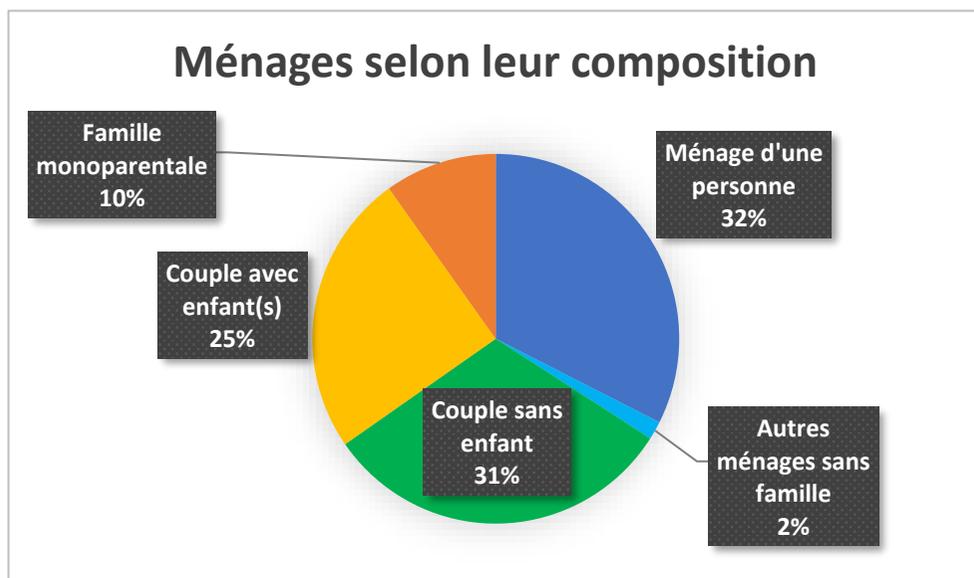
- Saint-Hippolyte du Fort
- Quissac
- Alès

## Quelle est la composition des ménages ?

La répartition des ménages selon leurs compositions est sensiblement la même que sur le territoire gardois et national.

Les ménages avec familles représentent 66% des ménages, c'est une proportion plus élevée que celle de la France (61%) et que celle du Gard (62%). Les autres ménages représentent 34% du nombre total de ménages.

(INSEE, 2019)

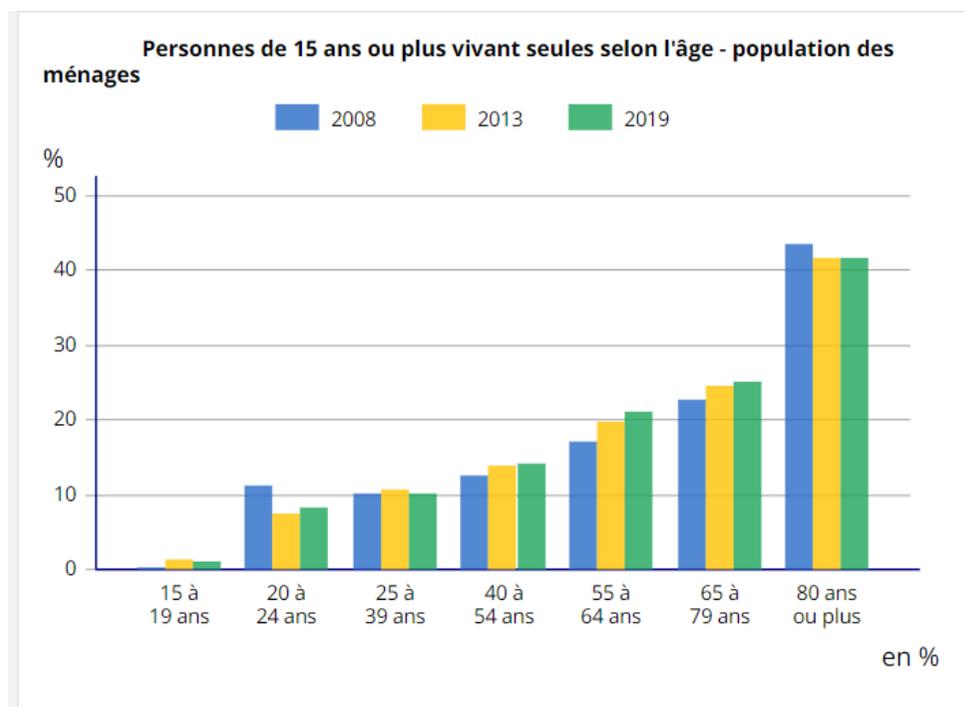


45 % des ménages perçoivent les prestations familiales (49% pour le Gard), soit 4397 foyers.

46 % des personnes sont couvertes contre 50% pour le Gard

Les personnes de 80 ans et plus vivent seules pour près de 40% d'entre elles contre 25 % des 65-79 ans. C'est la tranche d'âge qui vit le plus seule.

## Un risque d'isolement des personnes âgées



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022).

# TYPOLOGIE DU TERRITOIRE : les caractéristiques des ménages et des familles

## Quelle est la composition des familles ?

3 407

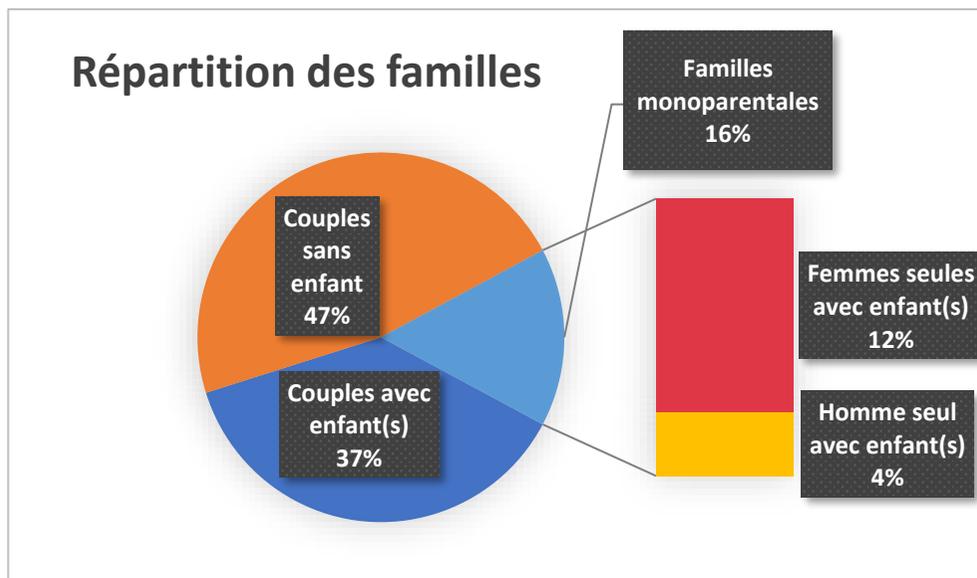
Familles avec enfant(s)

3 068

Couples sans enfant

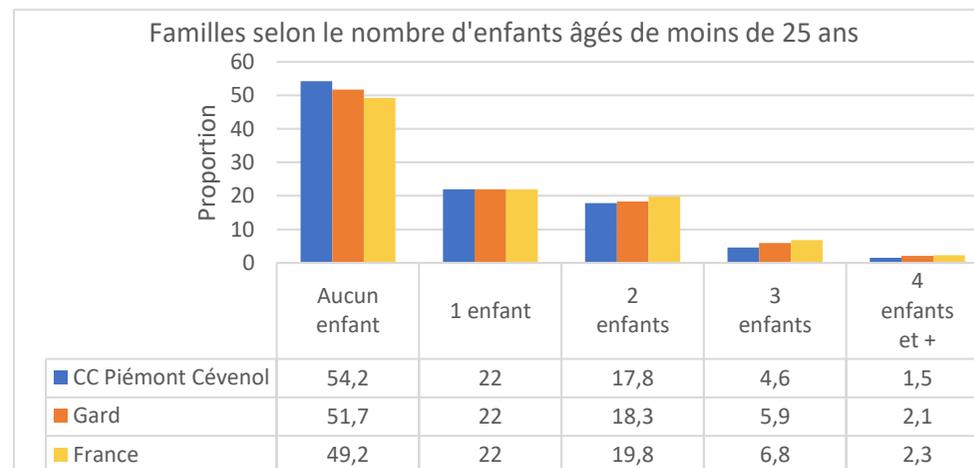
INSEE 2019

En 2019, selon les données INSEE, la répartition des familles en Piémont Cévenol :



De 2008 à 2019, la proportion de couples avec enfant(s) reste stable (+1.2%) tandis que le taux de couples sans enfant augmente (+19.6%) et la proportion de familles monoparentales augmente fortement (+38%).

Sur le territoire Piémont Cévenol, les familles sans enfant sont plus représentées qu'en France ou dans le Gard et les familles y sont moins nombreuses.



## Une augmentation de la monoparentalité



+38%

Familles monoparentales de 2008 à 2019

Ces dix dernières années, nous constatons une hausse des familles monoparentales : il y en avait 742 en 2008 et 1 027 en 2019 (INSEE). Ce phénomène n'est pas uniquement imputable au territoire Piémont Cévenol mais à toute la France. Il y a moins de familles nombreuses, les compositions familiales éclatées augmentent et pour la grande majorité, les familles monoparentales sont une femme seule avec enfant(s).

# TPOLOGIE DU TERRITOIRE : le logement

## Comment se présente l'habitat et le logement ?

Selon l'ADIL du Gard (*les chiffres clés de l'habitat et du logement*), en 2019, le parc immobilier de la Communauté de Communes Piémont Cévenol est composé de 76% de logements individuels contre 24% de logements collectifs.

## Une majorité de logements individuels

**13 014**  
logements



**9 793** résidences principales  
Soit 75% des logements (Gard : 78%)

**1 953** résidences secondaires  
Soit 15% des logements (Gard : 13%)

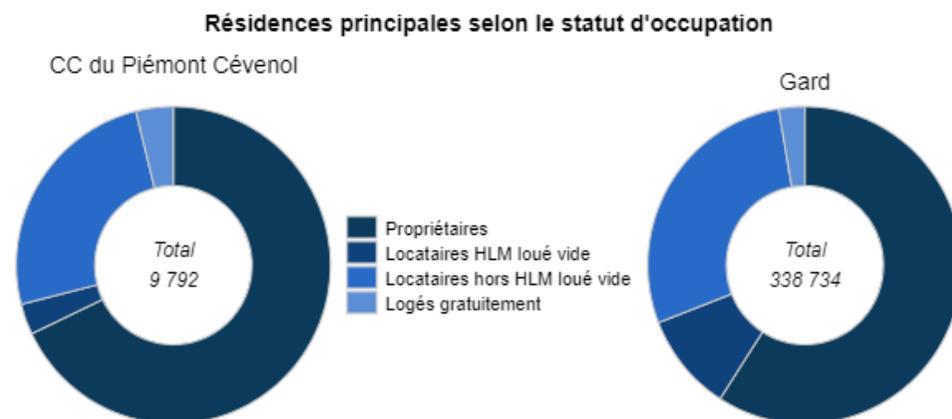
**1 268** logements vacants  
Soit 10% des logements (Gard : 8.5%)



**+135**  
Logements par an  
(2012-2017)

Sur les 4 397 allocataires, 1 882 perçoivent les allocations logement. Soit 43% des allocataires Caf.

## Dans la majorité des cas, les occupants d'un logement en sont propriétaires



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

**6 648** propriétaires  
Soit 68% (Gard : 59%)

**2 460** locataires (hors HLM)  
Soit 25% (Gard : 28%)

**308** locataires HLM loués vides  
Soit 3% (Gard : 10%)

**376** logés gratuitement  
Soit 4% (Gard : 3%)

# TYPOLOGIE DU TERRITOIRE : le logement

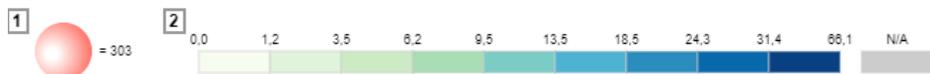
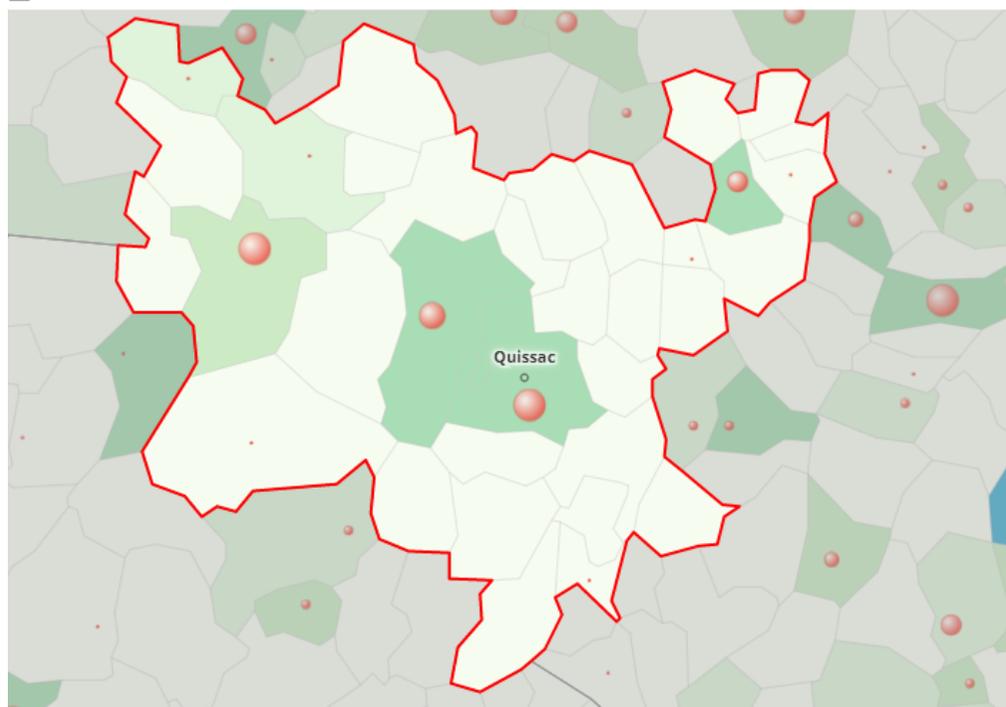
## Moins de locataires HLM que dans le Gard

Seulement 3% des résidences principales occupées sont des logements sociaux alors que leur part est de 10% pour le Département du Gard

Le parc locatif social de l'EPCI est concentré dans les quatre pôles d'attraction : Saint Hippolyte du Fort, Quissac, Lédignan, Sauve. Seulement 10 des 34 communes que compte la Communauté de Communes sont dotées d'au moins un logement social loué.

1 Rés. principales HLM louées vides, 2019 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

2 Part des locataires HLM dans les rés. principales, 2019 (%) - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

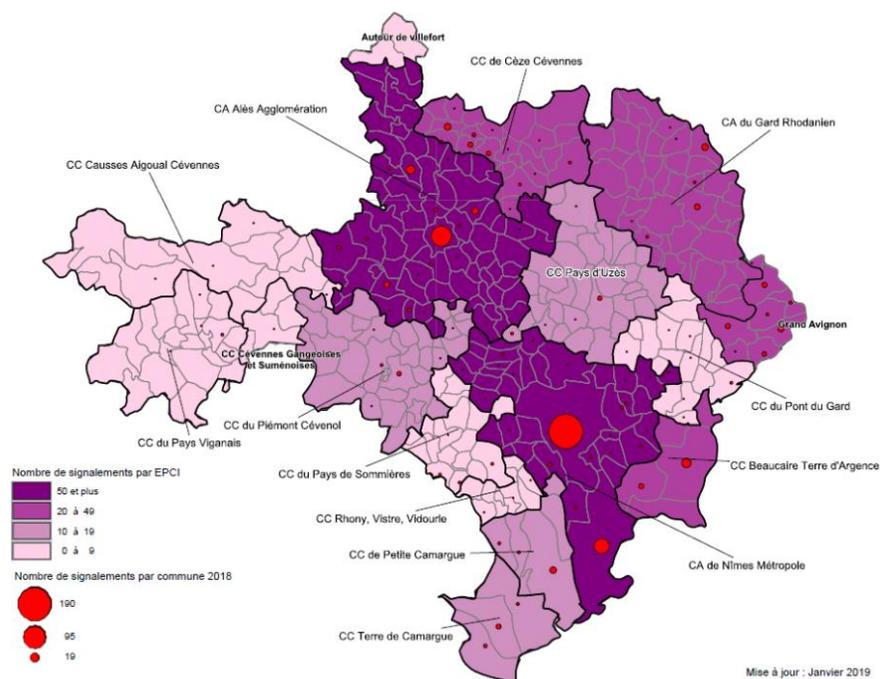


Il y a 54 % des logements qui ont été construits avant 1975, date de la première réglementation thermique (45% pour le Gard). Il y aurait potentiellement 13% (10% pour le Gard) de logements du parc privé indignes soit, 1276 logements.

- La CAF intervient pour :
- L'accès et le maintien dans le logement
  - La prévention des loyers impayés
  - La lutte contre la non décence

## 11 signalements et 8 diagnostics en 2021

5 % des signalements de non décence des logements dans le Gard proviennent du Piémont Cévenol.



Nombre de signalements par commune 2018



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Mise à jour : Janvier 2019

## Comment se présente l'emploi ?

Le taux d'activité global en Piémont Cévenol est de **74,5%** (71% pour le Gard et 74% pour la France) en 2019 contre 72.6% en 2013.

**74.5%**

d'actifs



**63.1%** d'actifs ayant un emploi

59% Gard

**11.3%** d'actifs au chômage

12% Gard

**25.5%**

d'inactifs



**7.9%** d'étudiants

10% Gard

**7.3%** de retraités ou préretraités

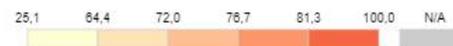
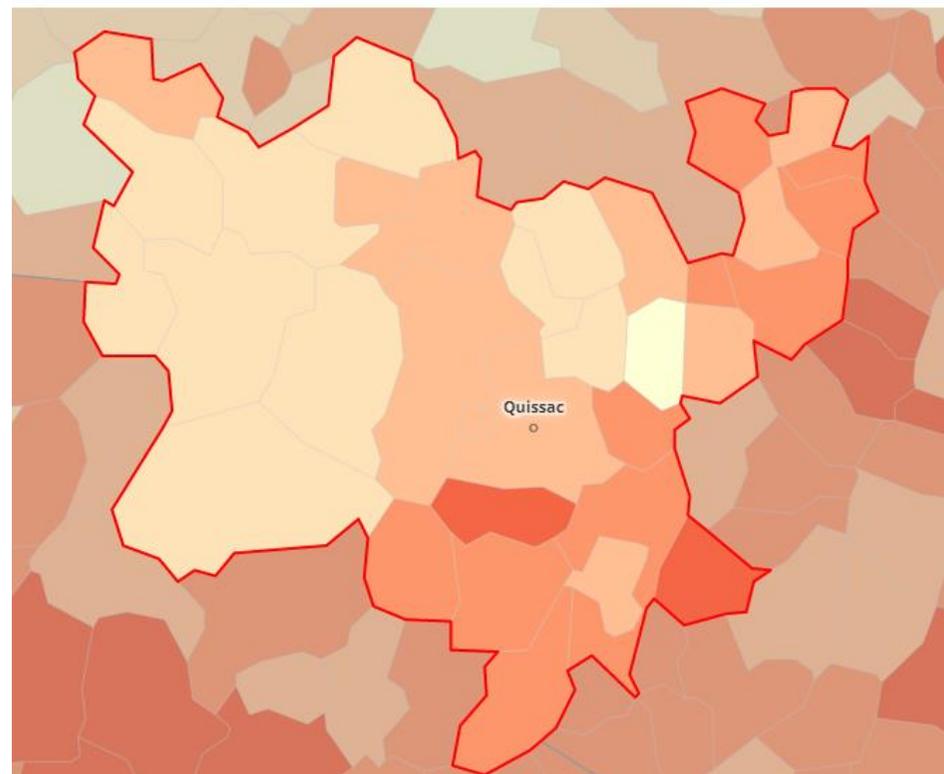
7.2% Gard

**10.4%** d'autres inactifs

11.7% Gard

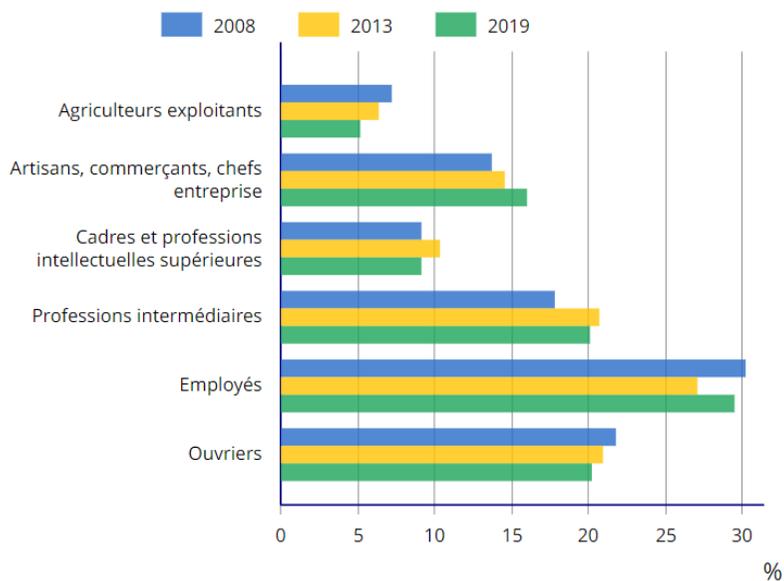
Concernant la répartition de la population active sur le territoire, la partie Ouest présente un taux d'activité plus faible que la partie Est.

Taux d'activité par tranche d'âge - Ensemble, 2019 (%) - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Les catégories socioprofessionnelles se répartissent comme ci-dessous. Nous pouvons noter une diminution de la part des agriculteurs exploitants et une augmentation des artisans, commerçants, chefs d'entreprise depuis 2019.

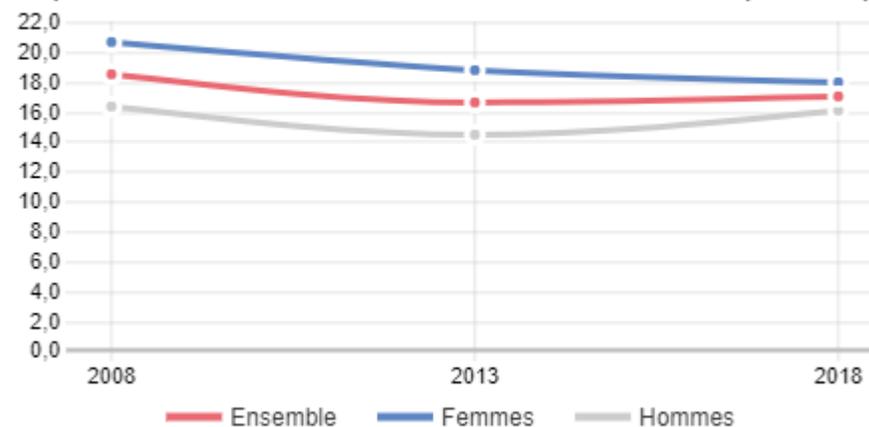
EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2022.

## Quelle est la stabilité de l'emploi ?

Les salariés en emploi précaire  
st la part des salariés vivant sur mon territoire mais dont l'emploi n'est pas

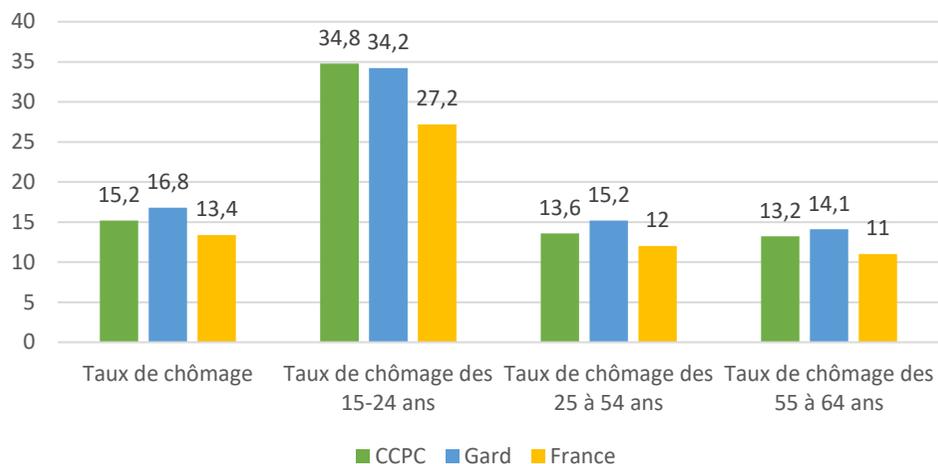


Source : Insee, RP

## 17 % des salariés en emploi précaires

Les emplois précaires correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

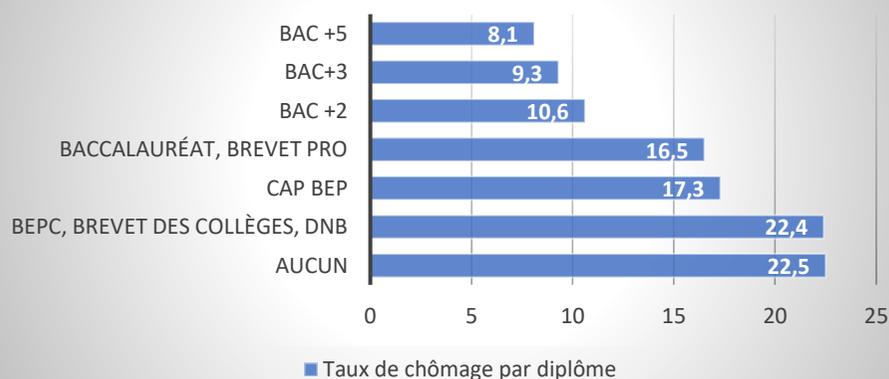
Taux de chômage des 15-64 ans INSEE 2019



Le taux de chômage est plus important dans la population Gardoise et du Piémont Cévenol qu'en France. Les jeunes sont le plus touchés par le chômage.

Le taux de chômage est plus important chez les non ou peu diplômés.

Taux de chômage par diplôme

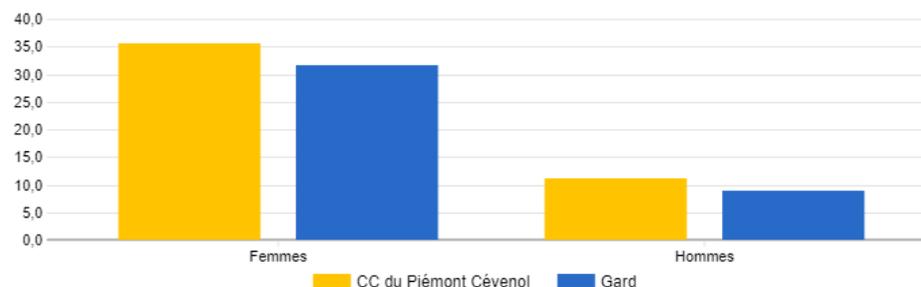


## Un taux d'emploi salarié en CDI inférieur à la moyenne

Le taux d'emploi en CDI est de 63%, il est inférieur au taux départemental (69%) et national (73%).

## Une inégalité face au temps partiel : les femmes plus touchées par les emplois précaires

Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2019

Sur le territoire Piémont Cévenol, 35.4% des salariées féminines travaillent en temps partiel contre 10.4% des salariés masculins.

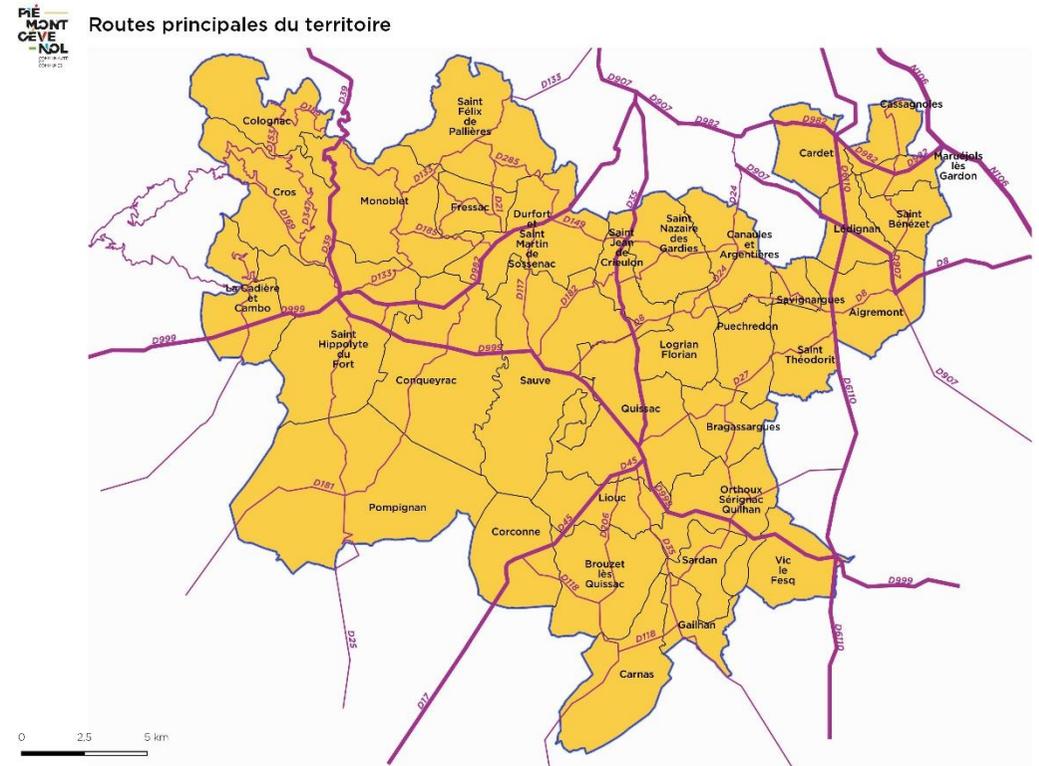
## Comment se présente la mobilité professionnelle ?

### 52 % des actifs occupés sortent du territoire pour se rendre au travail

D'après les chiffres de l'INSEE 2019, parmi les actifs qui travaillent, 31% (38% pour le Gard) travaillent dans leur commune de résidence et 69% se déplacent vers une autre commune.

Un peu plus de la moitié des actifs occupés sortent du territoire Piémont Cévenol pour aller travailler. Les bassins d'emplois sont Nîmes, Montpellier et Alès. Pour les 48% qui restent sur le territoire, les flux domicile/travail se dirigent principalement en direction de Saint-Hippolyte du Fort et Quissac.

Les habitants de l'EPCI, utilisent majoritairement leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail (84%).

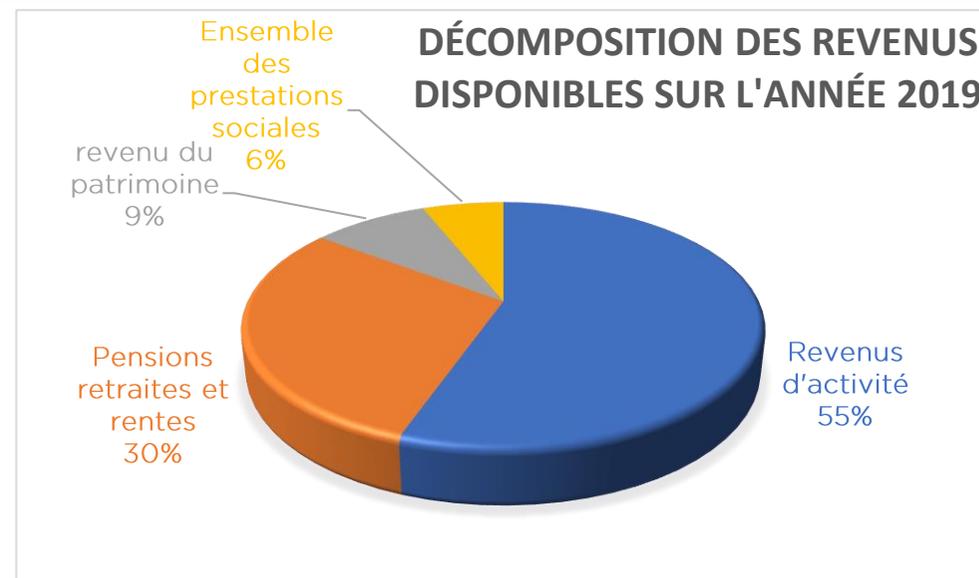


## TPOLOGIE DU TERRITOIRE : les niveaux de vie

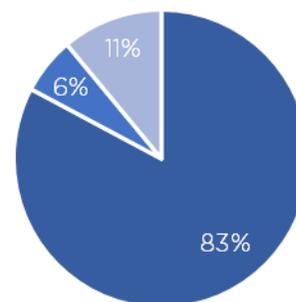
En 2019, on dénombre 9 442 ménages fiscaux avec un revenu fiscal médian de 19 990 €. Il est inférieur au revenu fiscal du Gard (20 240 €) et en dessous du niveau français.

Les taux de pauvreté sur le territoire intercommunal concernent 19 % des foyers fiscaux (19.6 % au niveau départemental). Les moins de 30 ans sont le plus touchés avec un taux de pauvreté de 27.2%. Il faut noter que le taux de pauvreté des familles monoparentales dans le Gard est élevé, il est de 36.3 % des foyers fiscaux.

Le salaire horaire net moyen est de 13.9€, il est moins élevé sur le territoire que dans le Gard (14.6€)

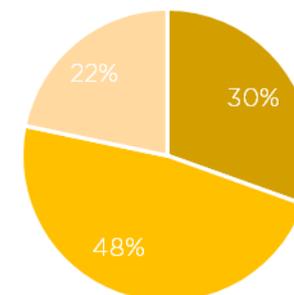


Revenus d'activité



- Salaires et traitements
- Indemnités chômage
- Revenus des activités non salariés

Prestations sociales



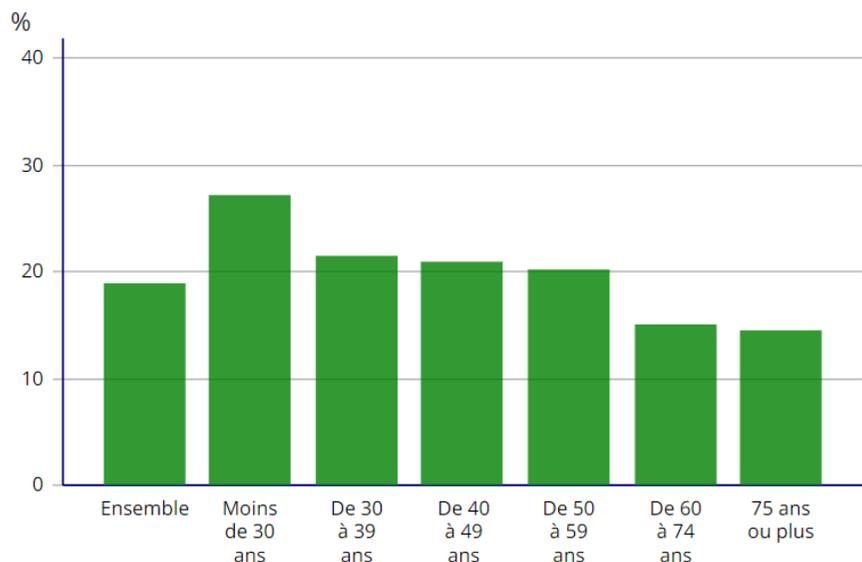
- Prestations familiales
- Minima sociaux
- Prestations logement

812 foyers bénéficiaires du RSA 19% (20% Gard)

439 bénéficiaires de l'AAH 10 % (9% Gard)

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : L'accessibilité aux services

### ► Les Maisons Frances Services

Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services **de l'État ou de partenaires de l'État** :

- La Direction générale des finances publiques
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).

Deux Maison France Services ont été labélisée sur le territoire Piémont Cévenol :

[La Maison France Services communale de Saint-Hippolyte du Fort](#)  
Anciennement MSAP, la maison France services de Saint Hippolyte du Fort a été labélisée en 2021.

[La Maison France Services intercommunale itinérante basée à Quissac](#)

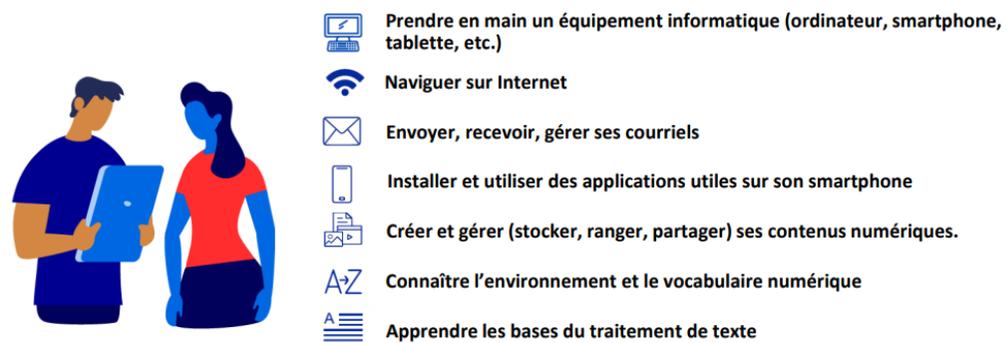
Labélisée au dernier semestre 2022, la MFS devrait emménager dans ses nouveaux locaux au premier trimestre 2023 et commencer l'itinérance de ses services.

### ► Les conseillers numériques

Rattachés aux Maisons France Services, deux conseillers numériques sont présents sur le territoire :

- Un conseiller numérique à Saint Hippolyte du Fort
- Un conseiller numérique itinérant sur 20 communes

**Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à**



Le conseiller numérique anime gratuitement des ateliers collectifs et des accompagnements individuels pour développer l'autonomie des personnes avec les outils numériques.

### ► Les points relais CAF

En plus des MFS, deux Espaces de Vie Sociale proposent des points relais CAF :

- L'ALASC à Lédignan
- Lo Quinquet à Monoblet

## ► Les transports en communs

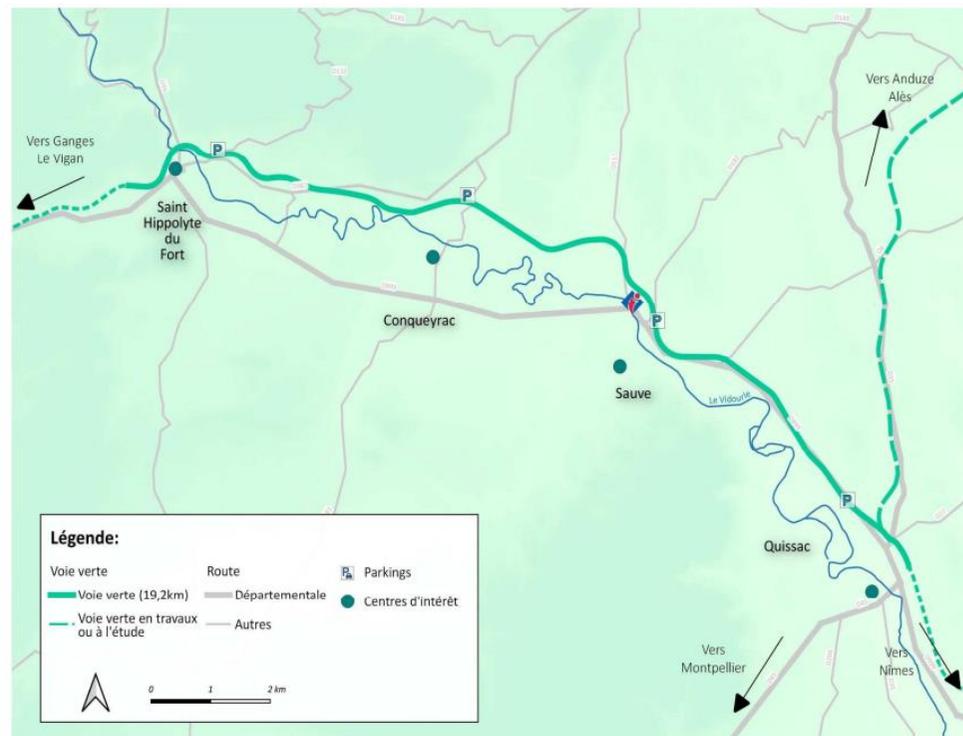


Le **réseau de transports LiO** est organisé par la Région Occitanie.

Hors transports scolaires, des lignes régulières d'autocars traversent le territoire. Seulement 11 communes sur les 34 sont desservies par une ligne de bus.

## ► La voie verte et les déplacements à vélo

Un **réseau cyclable** existe entre Saint-hippolyte du Fort et Quissac. Il est orienté vers les déplacements de loisirs mais permet aussi d'accéder aux services de proximité des deux plus grands pôles du territoire.



Une **recyclerie vélos** (chantier d'insertion pays cévenol) est implantée à Saint-Hippolyte du Fort propose des vélos révisés, prêts pour une deuxième vie proposés à petits prix.

Des **ateliers répar'vélos** sont proposés par l'ALASC un samedi par mois.

### ► Les Espaces de Vie Sociale

Les Espaces de Vie Sociale sont des associations agréées et financées par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

Tout en veillant au lien et à la mixité sociale, leurs projets visent à offrir aux familles et à la population, un lieu de développement d'actions et la possibilité de s'exprimer, de concevoir, de réaliser des projets collectifs au service du plus grand nombre.

C'est aussi un lieu d'accueil, d'information à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, et notamment dans le domaine du soutien à la fonction parentale.

Trois associations du territoire sont agréées Espace de Vie Sociale :

- L'ALASC à Lédignan
- L'EAV à Saint Hippolyte du Fort
- Lo Quinquet à Monoblet

Ces EVS rayonnent dans les communes du Nord Ouest et du Nord Est de la communauté de communes. Le bassin de Sauve-Quissac-Carnas n'est pas touché par les actions des EVS.

Il n'y a pas de centre social sur le territoire

### ► La culture

Malgré une absence d'équipement culturel structurant, le territoire présente une richesse culturelle par ses nombreuses associations ou compagnies et l'animation du réseau par la Communauté de Communes et les communes.

La communauté de communes œuvre en faveur du développement de la culture et des arts vivants sur l'ensemble du territoire. Elle s'organise en quatre pôles :

- L'animation d'un réseau de lecture publique composé d'une [médiathèque intercommunale](#) basée sur Saint Hippolyte du Fort et de [17 bibliothèques et médiathèques](#) en réseau réparties sur le territoire. Une navette circule tous les 15 jours afin de permettre à tous les inscrits d'accéder à l'ensemble des ouvrages disponibles.
- Une [saison culturelle](#) qui propose tout au long de l'année une programmation pluridisciplinaire itinérante gratuite, au plus près des habitants et ouverte à tous les publics.
- Un [festival jeune public « les Z'enfants d'abord »](#), à destination des écoles et des familles : la programmation propose des spectacles jeune public pour des séances scolaires ou familiales, gratuitement sur tout le territoire.
- Des [séances de cinéma itinérantes](#) en plein air ou en salle.

## ► Le sport

Le service des Sports coordonne les mises à disposition aux usagers, crée et accompagne les actions sportives sur le territoire. Aider au développement de la pratique sportive, promouvoir les valeurs du Sport et accompagner les acteurs sportifs du territoire sont les axes de la politique sportive menée par la communauté de communes du Piémont Cévenol.

L'annuaire « [la carte'O sports](#) » recense :

- Près de 140 associations sportives
- Les infrastructures sportives sur tout le territoire



L'organisation de [La fêtes du sport](#)

Manifestation annuelle depuis 2021 qui vient compléter l'offre de service public locale à destination des associations en leur donnant un espace de visibilité et un cadre propice aux rencontres.

Tout au long de la journée, un panel d'activités sportives et ludiques sont proposées en libre accès aux participants adultes et enfants. Le travail de collaboration avec le Service Spectacles Vivants de la CCPC permet également d'envisager la tenue d'un spectacle lors de cette journée.



- ★ cinéma en plein air > 18 séances
- 🎬 cinéma en salle > 6 séances
- spectacle tout public > 12 représentations
- festival Les Z'enfants d'abord scolaires > 13 représentations
- festival Les Z'enfants d'abord tout public > 5 représentations

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : Les services pour l'insertion

### ▸ Le relais emploi

Les Relais Emploi font partie d'un réseau départemental créé et soutenu par le Conseil départemental du Gard. Ce partenariat permet l'existence du Relais Emploi Piémont Cévenol sur l'ensemble du territoire à Saint-Hippolyte-du-Fort, Sauve et Quissac.

Le but est de maintenir un service de proximité dans les domaines de l'emploi, la formation, la création d'activités et la solidarité.

Il est labellisé Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) en Occitanie pour « Garantir un service public de l'orientation performant ».

De nombreuses permanences ont lieu au sein des Relais Emploi Piémont Cévenol

**Mission Locale Garrigue et Cévennes** : Point Écoute et Accueil des jeunes de 16 à 25 ans

**Pôle Emploi** – Agence du Vigan : accompagnement global des demandeurs d'emploi

**Ligue de l'Enseignement du Gard** : formation Projet PRO

**MSA Languedoc** : Service social (assistante sociale)

**Conseil Départemental du Gard** : Service social des bénéficiaires du RSA

**Chambre des métiers du Gard** : dispositif STARTER à destination des bénéficiaires du RSA

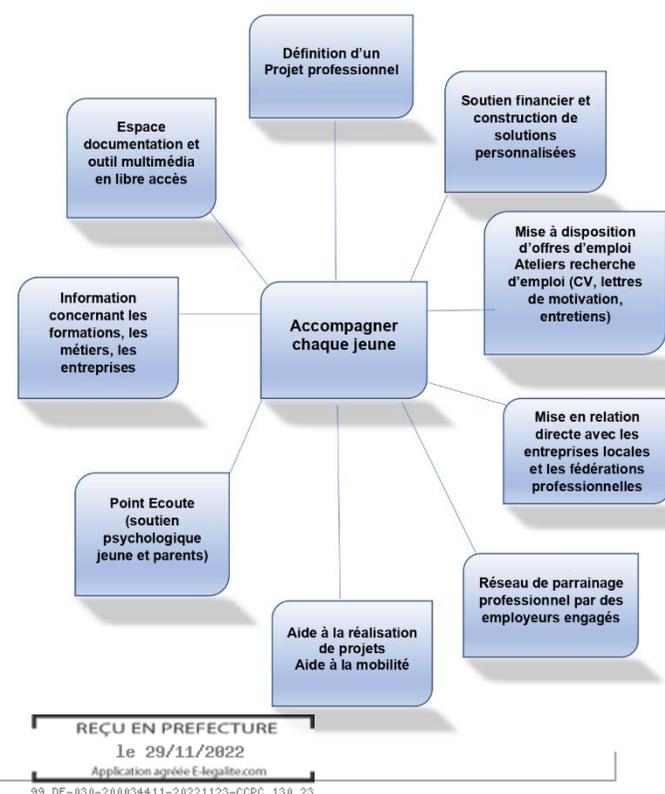
**CAP Emploi** : Accompagnement des personnes bénéficiaires de la Reconnaissance de la Qualité de travailleur Handicapé

**Léo Lagrange** – Accompagnement des personnes en situation de surendettement

### ▸ La Mission Locale Garrigue Cévennes

Les Missions Locales ont vocation à assurer des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. La Mission Locale Garrigue et Cévennes accueille tous les jeunes du territoire de 16 à 25 ans et leur propose un accompagnement et des solutions personnalisées. Son objectif prioritaire est l'emploi ; mais, parce que les solutions d'emploi ne sont pertinentes et efficaces que si les jeunes surmontent leurs difficultés et consolident leur situation, la Mission Locale Garrigue et Cévennes construit des réponses multiples, en termes d'Emploi et de Formation, Prévention, Santé, Logement, Transport, Accès à la Culture, aux Loisirs, au Sport...

Une antenne est présente à Saint-Hippolyte du Fort avec des permanences à Quissac et Lédignan.



### ► Les chantiers d'insertion pays Cévenole

Le chantier Pays Cévenol est un dispositif d'Insertion par l'Activité Économique conventionné par l'État et le Conseil Départemental du Gard.

L'atelier, la recyclerie, les bureaux et la salle informatique se situent à Saint-Hippolyte-du-Fort. Les chantiers se font essentiellement sur le territoire de la Communauté de communes Piémont Cévenol, mais aussi aux alentours. Elle est un tremplin vers l'emploi pour tous ses salariés qui bénéficient d'un contrat de travail de 26 h par semaine avec un contrat d'une durée de 4 mois. Les contrats des salariés peuvent se voir renouvelé jusqu'à 2 fois (soit 12 mois maximum).

C'est un dispositif d'Insertion par l'Activité Économique dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

### ► Le Guichet unique Rénov'Occitanie

Le Guichet Rénov'Occitanie CPIE du Gard est une mission de service public sur la rénovation énergétique pour conseiller les ménages dans leur projet.

Il permet de donner des informations complètes sur des travaux simples ou jusqu'à l'accompagnement d'un projet de rénovation globale.

Les conseillers répondent aux questions sur :

- Le chauffage et l'eau chaude domestique,
- L'isolation thermique,
- La ventilation,
- La rénovation globale et les dispositifs d'accompagnement,
- Les énergies renouvelables,
- Les équipements de l'habitation (électroménager, éclairage...),
- Les aides financières de l'Etat et des collectivités,
- Listes de professionnels RGE.

Il-elles peuvent accompagner les ménages dans l'élaboration de leurs projets de construction ou de rénovation performante et apporter un maximum d'éléments techniques et financiers pour gagner en confort, faire des économies et diminuer leur impact sur l'environnement. Tout cela à l'aide d'une documentation gratuite, par téléphone, mail, ou lors d'entretiens individuels.

Deux permanences se trouvent sur le territoire :

- Le mardi après-midi à Saint Hippolyte du Fort
- Le jeudi après-midi à Quissac

Ils animent la dynamique territoriale locale avec des animations et ateliers en direction des ménages ou des professionnels

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : Les personnes âgées

### > Les équipements et services pour les personnes âgées

Au total, 6 EHPADs sont compatibles sur le territoire pour un total de 244 places. Ils se concentrent sur le sud-ouest du territoire :

- > Saint-Hippolyte du Fort
- > Pompignan
- > Sauve
- > Quissac
- > Corconne
- > Lédignan

Cette offre est complétée par 3 structures de services à la personne.

La couverture en équipement pour personnes âgées est de 131 places pour 1000 personnes de plus de 75 ans contre 117 places à l'échelle du Gard (données SCoT).

Il n'y a pas d'autres solutions de logement adapté proposées aux personnes âgées (résidences pour séniors, maison en partage, habitat inclusif, habitat regroupé, habitat intergénérationnel...)

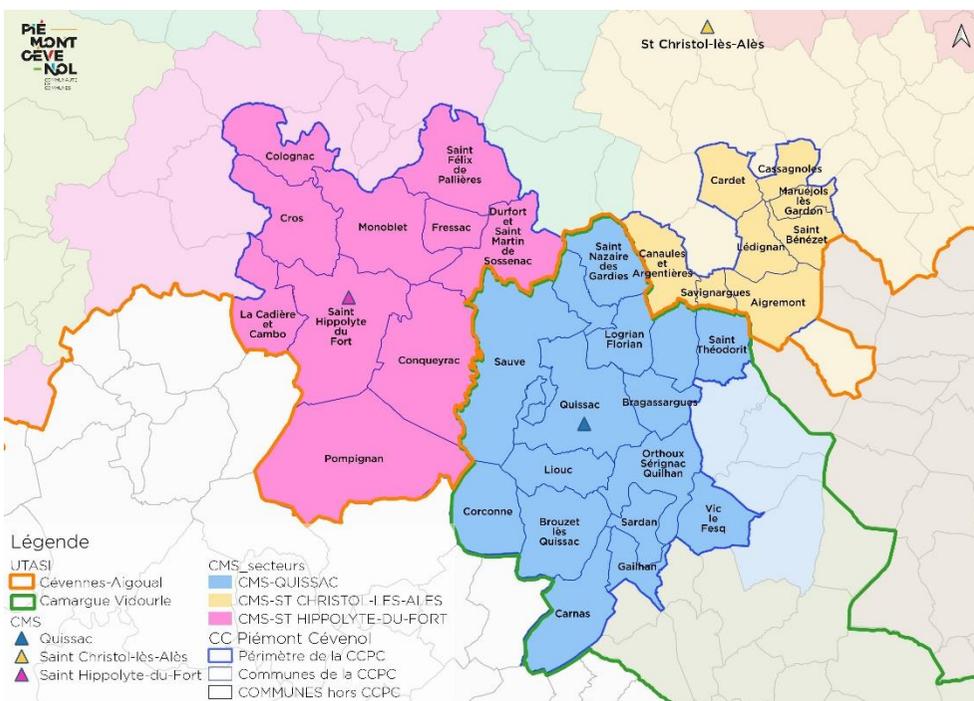
Des ateliers thématiques et du sport adapté sont proposés (santé, bien-être, mémoire...) par les CCAS, organismes spécifiques et les associations sportives.

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : les services aux familles

### ► Les Centres Médicaux Sociaux

Le Conseil départemental du Gard assure la gestion de tous les CMS du département.

Les CMS réunissent en un même lieu des professionnels qui peuvent aider les populations : médecins de protection maternelle et infantile, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, conseillères conjugales, puéricultrices, sage-femmes, éducatrices de jeunes enfants, éducateurs/rices spécialisé(e)s, psychologues, infirmières, personnels administratifs.



Les communes du Piémont Cévenol se trouvent sur deux UTASI différentes : Cévennes-Aigoual et Camargue Vidourle. Elles dépendent de trois secteurs de CMS dont deux se trouvent sur le territoire.

### ► La Protection maternelle infantile

La protection maternelle et infantile (PMI) veille à la santé des enfants. Pour cela, plusieurs services sont à la disposition des familles dans les CMS :

- Consultations des nourrissons
- Vaccinations
- Suivi de l'hygiène dentaire
- Bilan de santé des 3 et 4 ans dans les écoles maternelles

### ► Le Relais d'Accompagnement Petite Enfance et Handicap RAPEH

Un référent RAPEH par UTASI, il y a donc deux référentes pour le Piémont Cévenol. Service départemental qui dépend de la PMI, financé par le CD30 et la Caf du Gard.

Service à destination des parents d'un enfant de moins de 6 ans en situation de handicap. Le RAPEH a plusieurs missions :

- Soutien à la parentalité : soutien à la socialisation de l'enfant (accueil collectif ou individuel), aides au dossier MDPH, travail avec l'enseignant référent et l'équipe éducative...
- Coordination avec les partenaires autour de l'enfant
- Sensibilisation au handicap des professionnels et futurs professionnels.

### ► Le Relais Loisirs Handicap 30

Le Relais Loisirs Handicap 30 est une association qui s'adresse simultanément :

**Aux parents** (ou représentants légaux) qui souhaitent être accompagnés et soutenus dans leurs démarches visant à permettre à leur enfant en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement particulier, de participer à des activités de loisirs collectifs, dans des conditions ordinaires.

**Aux entités, groupements et collectivités organisatrices** d'accueil collectif de mineurs, d'activités socioculturelles ou socioéducatives, accueillant des enfants et/ou adolescents et contribuant à la mise en vie d'un projet éducatif de territoire.

**Aux institutions publiques ou semi-publiques et aux associations** participant à la définition du projet associatif et contribuant à sa mise en œuvre (chacun amenant ses compétences, ses possibilités d'intervention, ses propositions...)

**Aux collectivités locales et territoriales** dont le projet de développement inclue une dimension éducative et citoyenne les amenant à prendre en considération le droit d'accès de tous les enfants à des loisirs éducatifs collectifs, dans une perspective d'inclusion, et à en faciliter directement ou indirectement l'organisation sur leur territoire au bénéfice de tous les habitants.

**Aux professionnels du handicap**, aux personnes intéressées par la thématique du handicap à titre personnel ou associatif, recherchant de nouveaux terrains d'investissement ou d'expérimentation et trouvant dans l'association des occasions d'enrichir leur réflexion personnelle, de la confronter ou de la partager avec d'autres.

**Aux équipes d'animations** (professionnels et volontaires), intervenant dans les structures de loisirs éducatifs et les formules d'accueil dans le temps libre des enfants et des adolescents.

Le RLH30 intervient dans les accueils de loisirs du Piémont Cévenol pour l'accompagnement de l'inclusion d'enfants en situation de handicap, le prêt de malles pédagogiques.

## ▸ La MEEEX

La Maison des Enfants extraordinaires qui se situe sur la commune de Sauve conçoit, propose et diffuse des outils et des approches innovantes au service des enfants avec troubles du neurodéveloppement : autisme, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles DYS, troubles de l'oralité alimentaire, hypersensibilités, difficultés sociales...

Pour les **enfants**, des consultations individuelles et des ateliers thérapeutiques dédiés

Pour leurs **parents**, du conseil, du soutien et du répit

Pour les **professionnels**, des formations sur des approches émergentes et validées

Pour les **territoires**, un modèle de services et de soins de proximité.

## ▸ Le point écoute de la Mission Locale Garrigue Cévennes

La mission du Point d'Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) soutenue par la CAF est assurée par la Mission Locale Garrigue Cévennes.

Un psychologue clinicien est à l'écoute des jeunes de 12 à 25 ans et/ou de leurs parents pour les aider, les accompagner, les soutenir, les informer. Ce dispositif est anonyme et gratuit.

Trois permanences se trouvent sur le territoire :

- **Quissac** les jeudis matin
- **Saint-Hippolyte-du fort** les mardis matin
- **Lédignan** deux mercredis matin par mois

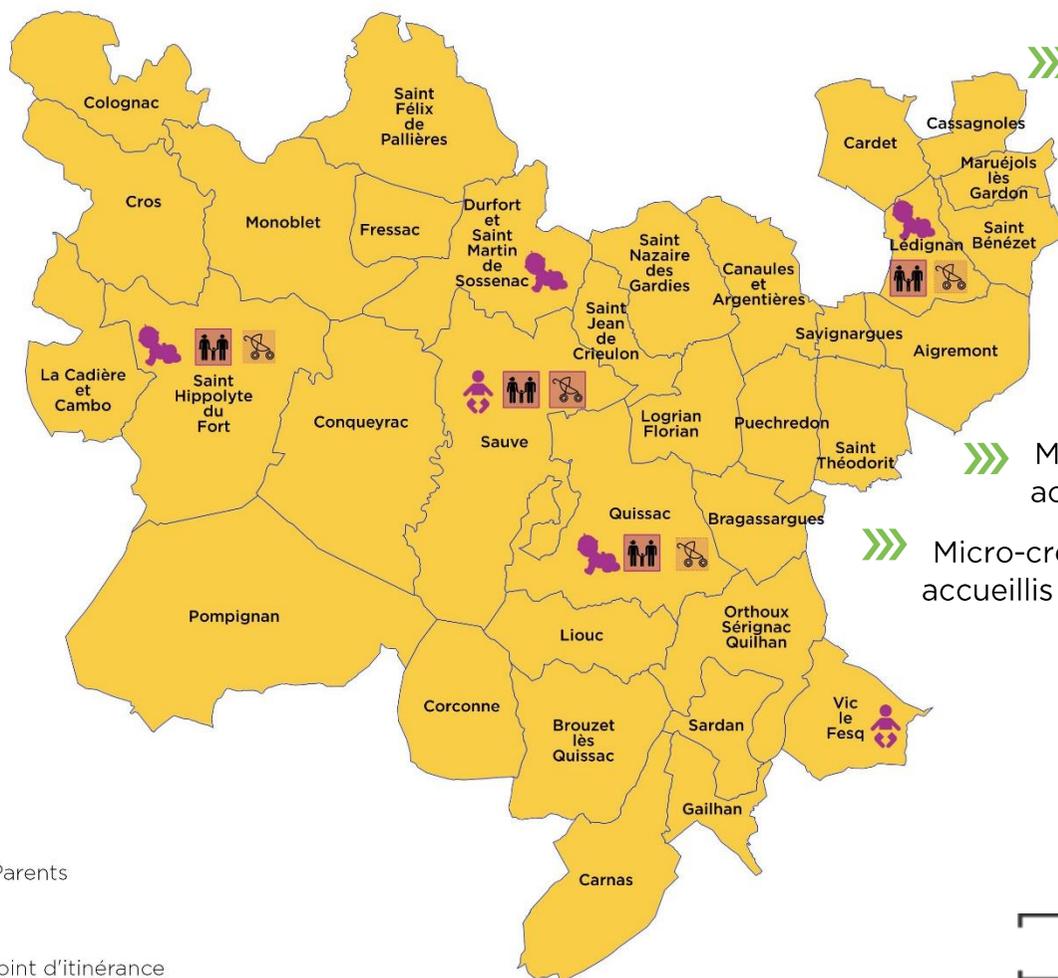
# EQUIPEMENTS ET SERVICES : les services aux familles

## ► L'offre d'accueil pour les moins de 6 ans : une compétence intercommunale

Le service petite enfance de la Communauté de Communes Piémont Cévenol coordonne et gère les dispositifs et offres d'accueil en direction des 0-6 ans et des parents.



### Offre de service petite enfance



Lieux petite enfance

- Crèche
- Micro crèche
- Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Relais Petite Enfance
- Relais Petite Enfance, point d'itinérance

## 6 Établissements d'accueils du Jeune Enfant (EAJE)

4 crèches et 2 micro-crèches sont réparties sur le territoire pour un total de 134 places. Ces structures accueillent près de 300 enfants à l'année.

2018	2019	2020	2021
301 enfants	300 enfants	303 enfants	283 enfants

- » Crèche de Quissac : 42 places et 87 enfants accueillis en 2021.
- » Crèche de Lédignan : 27 places et 50 enfants accueillis en 2021.
- » Crèche de St Hippolyte du Fort : 25 Places et 49 enfants accueillis en 2021.
- » Crèche de Durfort : 20 Places et 43 enfants accueillis en 2021.
- » Micro-crèche de Sauve : 10 Places et 27 enfants accueillis en 2021.
- » Micro-crèche de Vic-le Fesq : 10 Places et 22 enfants accueillis en 2021.

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : les services aux familles

### • La prise en compte du handicap

> **L'accessibilité** : toutes les structures sont mises aux normes accessibilité handicap

### > **accueil et partenariats**

• Le RLH30 mandaté par la CAF : phase d'expérimentation de prêt de malles pédagogiques au sein des 6 EAJE

• Agents des crèches : sensibilisations autour de la détection et de l'accompagnement de l'enfant présentant des troubles du développement (DYS).

### • La commission d'attribution des places

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, une commission d'attribution des places en crèches composée d'élus et de professionnels traite les demandes conformément aux critères validés par le conseil communautaire. A chaque rentrée scolaire, il persiste une faible liste d'attente et il y a peu d'entrées en cours d'année. Les personnes qui n'ont pas eu de place sont redirigées vers le Relais Petite Enfance. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre accueil collectif et accueil individuel.

### Un Relais Petite Enfance (RPE)

La responsable du RPE informe, oriente et accompagne les parents qui deviennent employeurs d'une assistante maternelle. Le relais accueille et informe les familles sur les différents modes d'accueils, il tient à jour et diffuse la liste des assistantes maternelles. Des ateliers sont proposés (3 par semaine), par la responsable, sur les sites de Sauve, St Hippolyte du Fort, Lédignan et Quissac. L'objectif de ces ateliers :

- La professionnalisation des assistantes maternelles
- La rupture de l'isolement du à la profession
- La possibilité pour les enfants d'avoir des temps d'éveil en collectivité
- L'enrichissement des propositions pédagogiques, culturelles et ludiques en complément des activités de chez l'assistante maternelle.

Chaque année, la responsable du RPE propose aux assistantes maternelles des formations continues, des soirées thématiques, des échanges de pratiques professionnelles et des temps festifs avec les familles.

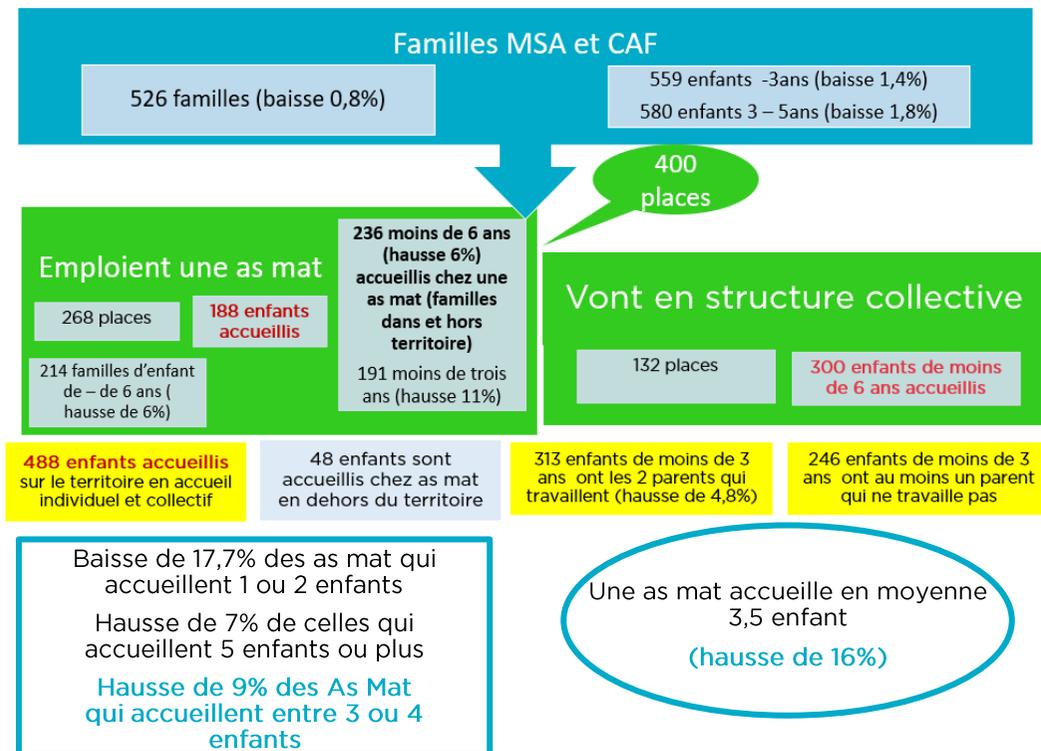
Les locaux du RPE sont situés sur la commune de SAUVE. Ils sont aujourd'hui occupés, en plus des activités du RPE, par des bureaux administratifs du pôle vie locale. La cohabitation ne permet plus un fonctionnement optimal de ce service.

Il y a près de **79 Assistantes Maternelles** en exercice sur le territoire.

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'assistants maternelles agréés	92	83	82	75
Nombre de places théoriques	290	270	268	246
Nombre d'assistants maternelles en activité au moins un mois	73	66	65	67
Nombre d'enfants gardés sur le territoire	181	179	188	202

Ils existent des places vacantes chez certaines assistantes maternelles, notamment en fonction de leurs communes d'activité. Cependant elles ne peuvent répondre aux besoins d'accueil de familles de secteurs géographiques en tension trop éloignés géographiquement.

# EQUIPEMENTS ET SERVICES : les services aux familles



Données RPE 2020

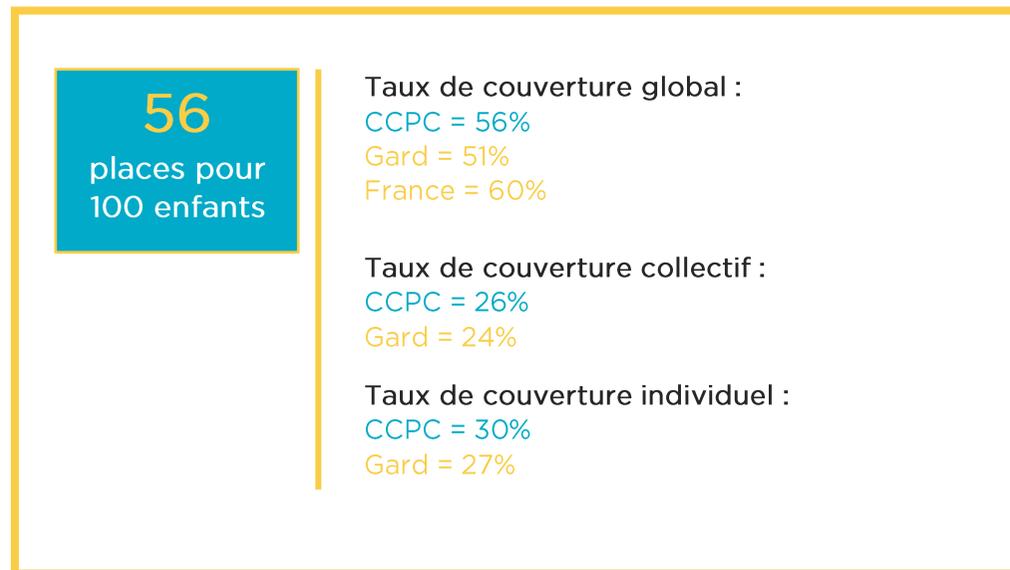
## Plus de la moitié des enfants ont leurs deux parents qui travaillent

Sur les 559 enfants de moins de 3 ans du territoire, 313 ont leurs deux parents qui travaillent.



## Le taux de couverture petite enfance (2019)

Données CAF 2019



Le taux de couverture petite est meilleur que celui du Gard, cependant, il est inférieur au taux national.

## Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérant



De septembre à décembre 2022

### Lieu Accueil Enfants Parents "La Petite Envoyée"

Lieu d'échange, de rencontre, de partage, et d'écoute pour les parents et les enfants âgés de 0 à 6 ans.

**SAUVE**  
Les mercredis de 9h à 12h

7 et 21 septembre  
5 et 19 octobre  
9 et 23 novembre  
7 décembre

**LÉDIGNAN**  
Les lundis de 9h30 à 12h30

12 et 26 septembre  
10 octobre  
14 et 28 novembre  
12 décembre

**ST-HIPPOLYTE-DU-FORT**  
Les vendredis de 15h à 18h

9, 16, 23 et 30 septembre  
7, 14 et 21 octobre  
4, 18 et 25 novembre  
2 et 9 décembre

**QUISSAC**  
Les lundis de 9h30 à 12h30

7 et 21 novembre  
5 décembre

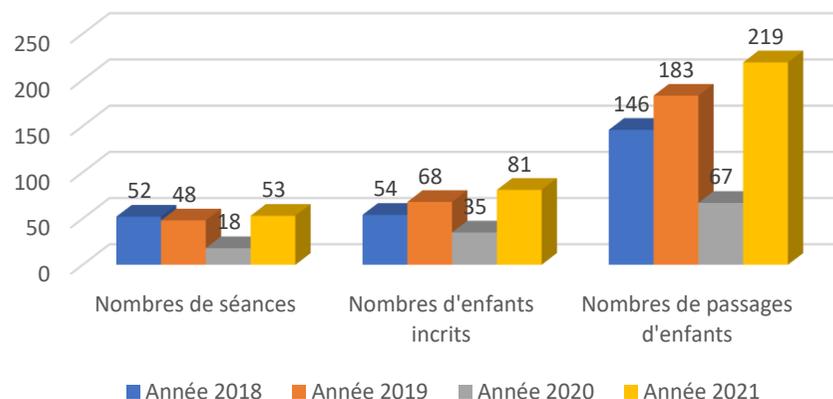


LÉDIGNAN Salle des lavoirs - Place des Lavoirs  
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT Espace MARTI - 2, Place du 8 mai  
SAUVE Place du 19 mars 1962 - Locaux du Relais Petite Enfance  
QUISSAC Espace enfance jeunesse, Place des Arènes

Accès gratuit,  
libre et anonyme

enseignements : Pôle Vie locale - 1/04 66 35 02 90  
pof@ccmc.com - www.premiere-cerve-nol.fr

### Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant La Petite Envoyée



La fréquentation du LAEP « La petite envoyée » est en constante augmentation. Face à la demande, le nombre de séance à Saint-Hippolyte-du-Fort a été réévalué et est passé d'une séance toutes les deux semaines à une séance hebdomadaire.

Le LAEP se développe avec une ouverture de séances sur la commune de Quissac.

## Les accueils de loisirs extrascolaires : une compétence intercommunale

PIÉ MONT CÈVE NÔL  
ALSH  
Comunes de la CCPC



### 4 accueils de loisirs

La CCPC dispose de 4 structures d'accueil de loisirs réparties sur le territoire, en gestion directe. Elles accueillent les enfants sur les temps extrascolaires pendant les vacances scolaires (sauf durant les vacances de Noël) et sur les temps périscolaires du mercredi. Les

temps d'avant et après l'école sont pris en charge par les communes.

Le règlement de fonctionnement est le même pour toutes les structures.

Toutes les inscriptions et règlements passent par le logiciel INOE.

#### • L'encadrement

Les directions des accueils de loisirs étaient gérées en multisite par deux directrices. Afin de répondre au mieux au taux d'encadrement et à l'exigence pédagogique, deux directeurs ont été embauchés en 2021. Il y a maintenant un directeur fixe pour chaque accueil de loisirs.

Organisation	Diplômes et qualifications
Une Coordinatrice	BPJEPS
4 directeurs/trices	BAFD ou BPJEPS ou tout diplôme équivalent
Des animateurs	BAFA ou CAP PE ou tout diplôme équivalent Soit 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans Soit 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus
Des stagiaires	BAFA, CAP PEE ou tout autre diplôme ou qualification
Une personne chargée de l'entretien et de la restauration	

ALSH  
Comunes de la CCPC

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : les services aux familles

### • Les locaux

- » Les accueils de loisirs de Sauve et de Quissac sont organisés dans des locaux de l'intercommunalité.
- » L'accueil de loisirs de Lédignan se déroule dans l'école dans un espace dédié.
- » L'accueil de loisirs de Saint-Hippolyte du Fort se déroulait dans la cantine de l'école pour les mercredis, et dans l'école maternelle pour les vacances scolaires. L'école maternelle fait l'objet de travaux et ne pourra plus accueillir l'ALSH pendant les vacances scolaires.

### • Les tranches d'âges

Les mercredis : les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur les centres de loisirs, sauf à Sauve où ils sont accueillis de 4 à 11 ans faute de salle de sieste.

Les vacances : à Lédignan et Saint-Hippolyte du Fort, accueil des enfants de 3 à 13 ans. A Sauve, les élémentaires de 6 à 13 ans sont accueillis. Le centre de Quissac accueille les maternels de 3 à 5 ans.

L'offre d'accueil se termine à partir de 13 ans. Aucune structure n'accueille les adolescents en période scolaire ou pendant les vacances.

### • Les horaires

L'accueil du matin s'effectue entre 7h45 et 10h00 et l'accueil du soir entre 16h30 et 18h30.

Pendant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël) : de 7h45 à 18h30.

Les mercredis : 3 formules d'accueil

Formule 1 : journée complète avec repas et goûter inclus de 7h45 à 18h30. L'accueil du matin s'effectue entre 7h45 et 10h00 et l'accueil du soir entre 16h30 et 18h30.

Formule 2 : matinée avec repas de 7h45 à 13h30 : accueil avec repas du midi, l'accueil du matin s'effectue entre 7h45 et 10h00 et le départ entre 13h30 et 13h45.

Formule 3 : après-midi avec goûter de 13h30 à 18h30, l'arrivée entre 13h30 et 13h45 et l'accueil du soir entre 16h30 et 18h30.

### • Les tarifs

La tarification est progressive en fonction des revenus des familles en fonction de trois tranches d'imposition. MAJ Sept. 2022

		TARIFS		
		7h45-18h30		
		Montant Imposition: 3 tranches		
		Pas imposable	Moins de 1000€	Plus ou égal à 1000€
FAMILLES RESIDANT OU TRAVAILLANT SUR LE TERRITOIRE**	Horaires d'ouverture			
	Type de tarif			
	Journée avec repas	12,00 €	13,00 €	13,50 €
	Journée sans repas	/	/	/
Demi-journée avec repas*	9,00 €	10,00 €	10,50 €	
Demi-journée sans repas*	5,00 €	6,00 €	6,00 €	
AUTRES FAMILLES	Journée avec repas	13,00 €	14,00 €	14,50 €
	Journée sans repas	/	/	/
	Demi-journée avec repas*	10,00 €	11,00 €	11,50 €
	Demi-journée sans repas*	6,00 €	8,00 €	10,00 €

\* Uniquement le

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : les services aux familles

Période	ALSH	Capacité maximum	
		Maternels 3-6 ans	Elémentaires 6-11 ans
Mercredis	Sauve	8	24
	Quissac	24*	24
	Lédignan	16	24
	SHF	16	12
Vacances	ALSH	Maternels	6-13 ans
	Sauve	0	48
	Quissac	48	0
	Lédignan	16 (24 en juillet)	36
	SHF	24 (32 en juillet)	36

\* + 8 places en octobre 2022

**828**

Enfants accueillis  
en 2019

**733**

Enfants accueillis  
en 2020 (COVID)

**787**

Enfants accueillis  
en 2021 (COVID)

### Un taux de remplissage maximum pour les mercredis à Quissac

Suite aux demandes de plus en plus nombreuses depuis la rentrée 2022-2023, une liste d'attente a été mise en place. Une vingtaine d'enfants sont en attente sur Quissac. Sur les trois autres centres de loisirs, la liste d'attente a été ouverte.

Afin de satisfaire le besoin des familles, 8 places de maternels ont été ouvertes en octobre 2022 à Quissac.

Avec l'attractivité du territoire et le développement de nouveaux logements, il faut penser le développement de nouvelles places afin de satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses.

#### • La prise en compte du handicap

> Le [Relais loisirs handicap 30](#) intervient depuis plus de 10 ans dans les accueils de loisirs pour :

- le prêt de malles pédagogique
- L'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins spécifiques
- La formation

> Les Accueils de loisirs du Piémont Cévenol sont signataires de la [charte handicap vacances et loisirs](#) depuis 2015.

### Les accueils de loisirs périscolaires (hors mercredi) une compétence communale

#### 3 accueils de loisirs périscolaires engagés dans le PST

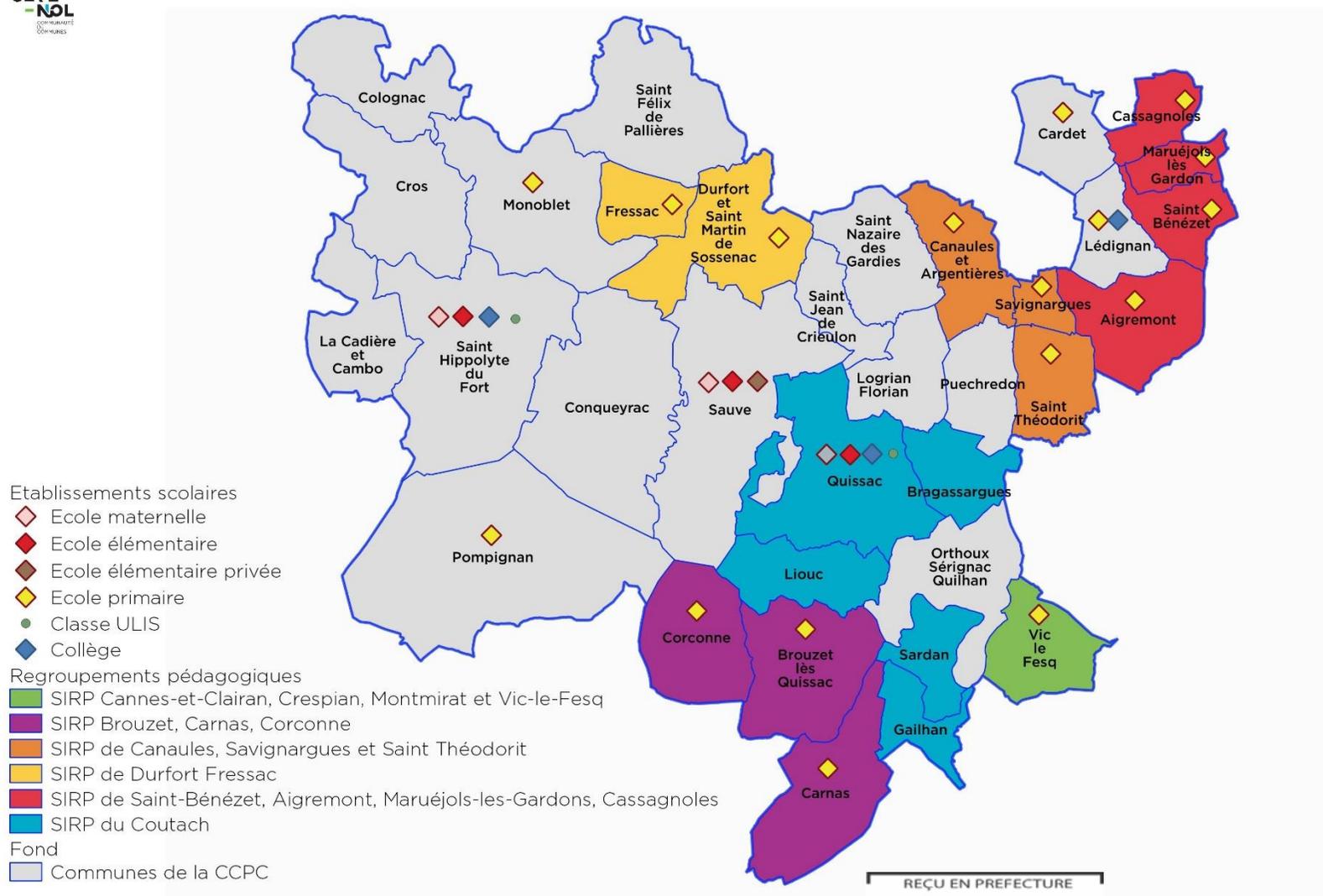
- » Le SIRP du Coutach (Bragassargues/ Gailhan / Liouc / Quissac / Sardan)
- » Le SIRP de Bouzet les Quissac, Carnas, Corconne
- » Le SIRP de Canaules et Argentièrre, Savignargues, Saint Théodorit

## Comment se présente l'offre de scolarité ?

### Une offre de scolarité de la maternelle au collège



Etablissements scolaires du territoire



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : la scolarisation et la formation

En 2021, dans le premier degré, **1 771 élèves** (621 maternels, 1 132 élémentaires et 18 en classe ULIS) étaient scolarisés dans les écoles du Piémont Cévenol. Au total, 25 communes présentent au moins un établissement scolaire.

- » 6 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (17 communes)
- » 4 écoles primaires communales
- » 2 écoles maternelles communales
- » 2 écoles élémentaires communales
- » 1 école élémentaire privée
- » 2 classes ULIS

La communauté de communes n'a pas la compétence scolaire. Le périscolaire « avant et après » l'école est géré par les communes tandis que les mercredis sont gérés par la communauté de communes. Chaque école ou SIRP a son propre fonctionnement concernant l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

En 2021, dans le second degré, les trois collèges implantés sur Lédignan, Quissac, Saint-Hippolyte-du-Fort comptabilisent **1 196 élèves**.

- » 3 collèges

Sur le territoire, il n'y a pas de lycée public mais sont présents :

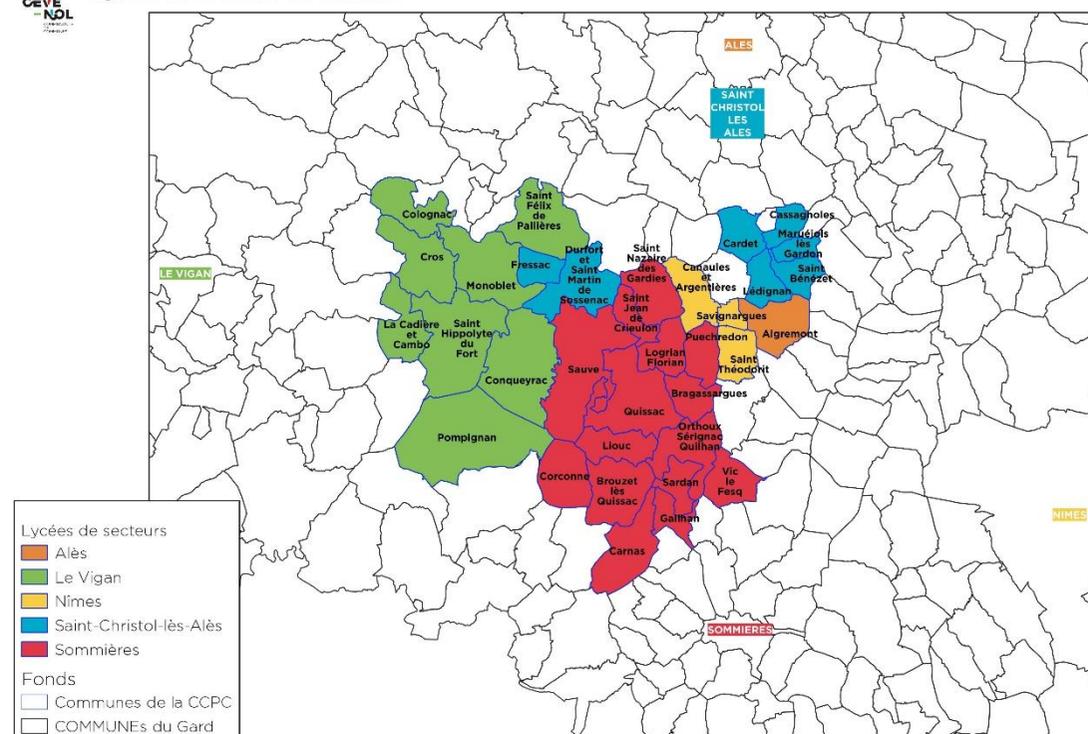
- » 1 Maison Familiale Rurale (établissement de formation par alternance, associatif, sous contrat avec l'État)
- » 1 Lycée privé hors contrat

## Des déplacements scolaires dès le lycée

Une fois le collège achevé, les élèves doivent quitter le territoire Intercommunal pour aller étudier dans un lycée. Les lycées dont dépendent le territoire sont : Le Vigan, Alès, Sommières, Nîmes et Saint Christol lès Alès. Les trajets en transports en commun peuvent être longs (parfois plus d'une heure). Certains élèves font les trajets quotidiens domicile-établissement scolaire, d'autres prennent l'option de l'internat.

Les établissements d'enseignements supérieurs se trouvent aussi hors territoire.

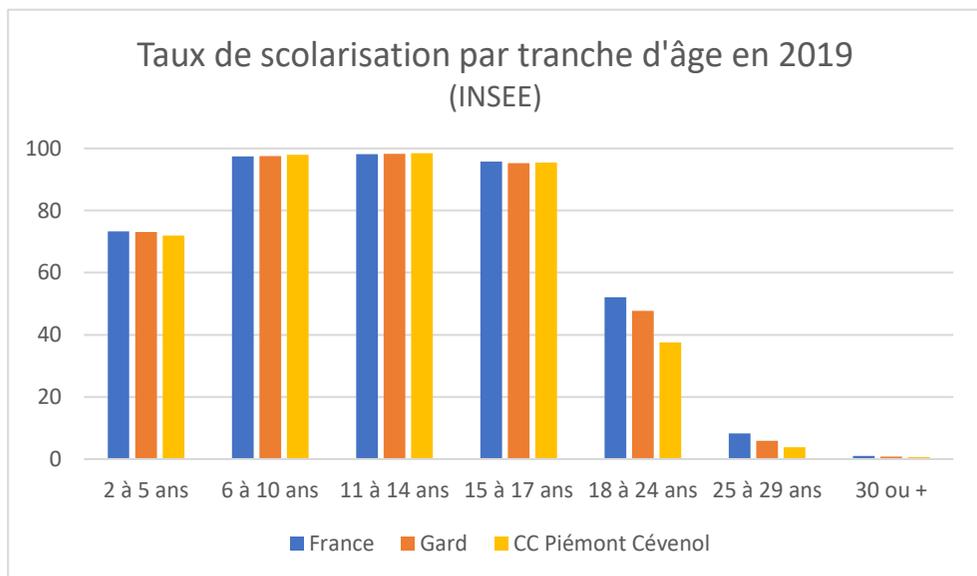
PIÉ MONT CÉVENOL  
Lycées de secteurs du territoire



## Un taux de scolarisation des 18-25ans plus faible en Piémont cévenol

Les taux de scolarisation sont globalement les mêmes sur le territoire Piémont Cévenol que sur le territoire national ou départemental sauf pour les catégories des 18-24 ans et 25-29 ans. En effet, pour la tranche d'âge des 18-24 ans, seulement 37% des résidents du Piémont Cévenol sont scolarisés contre 48% des Gardois et près de la moitié des français (52%).

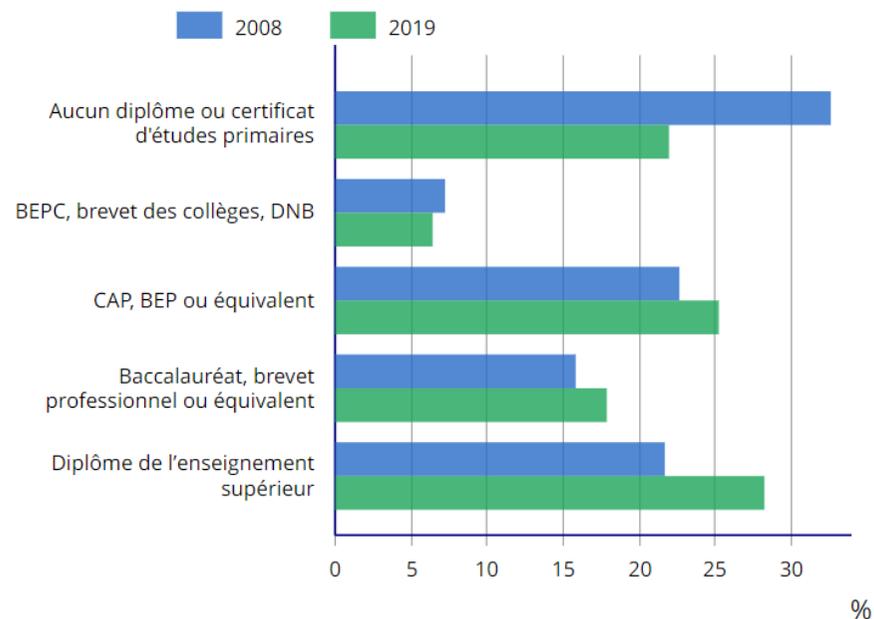
Le fait qu'il n'y ait pas de lycée et d'établissement d'enseignement supérieur sur le territoire peut expliquer en partie ce faible taux de scolarisation. Les étudiants doivent obligatoirement faire face à des déplacements ou des changements de lieu de vie.



## Quel est le niveau de formation ?

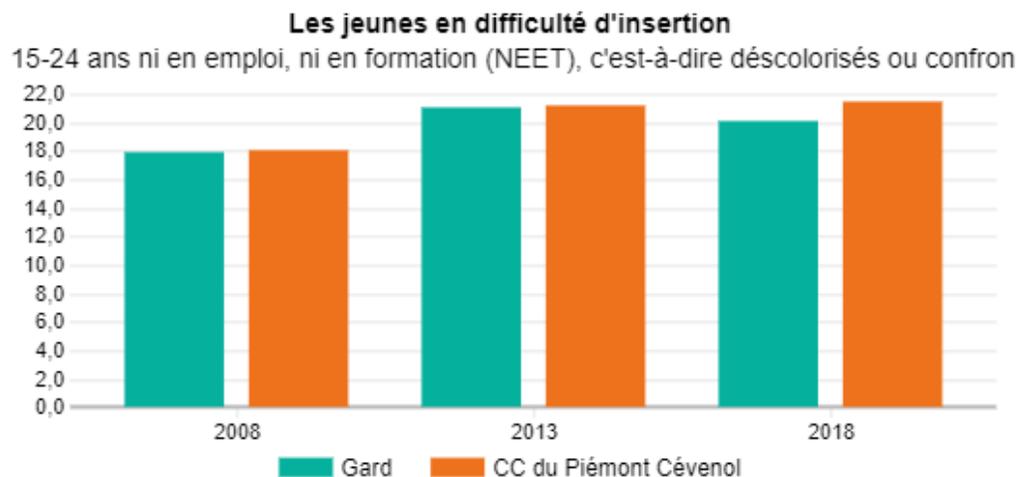
Les peu ou pas diplômés en Piémont Cévenol (Aucun diplôme ou Brevet de collèges) représentent 28.6% de la population (29.4% pour le Gard). Cependant, depuis 2008, il y a une tendance à la baisse de la part de la population non diplômée pour une augmentation des diplômés de l'enseignement supérieur.

### Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



### Les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion

La part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion est de 21.4% (20.1% pour le Gard). Elle est en constante augmentation. En 2008, ce taux était à 18%.



Source : Insee, RP - 2017

### Des dispositifs d'accompagnement à la scolarité

#### Le dispositif CLAS : un contrat local d'accompagnement à la scolarité

Les CLAS s'adressent tant aux enfants qu'à leurs parents. Ils recouvrent les actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui parfois absent dans leur environnement familial et social. Ils s'adressent aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Le dispositif CLAS est déployé dans deux communes du Piémont Cévenol par deux Espaces de Vie Sociale :

Lédignan  
EVS : ALASC

CLAS CE2/CM2  
CLAS collège

Saint Hippolyte du Fort  
EVS : EAV

CLAS pratique collective musicale  
CLAS Radiophonique

## OFFRES DE SERVICES AUX FAMILLES

### Communauté de Communes Piémont Cévenol

34 communes = 22 000 habitants



4 Crèches  
2 Micro-crèches  
= 134 places  
= 300 enfants accueillis



1 Relais Petite Enfance  
(Anciennement RAM)  
75 Assistants maternels agréés pour 248 places théoriques

Taux de couverture petite enfance global : 55,8%  
Gard : 50,8% ; France : 59,8%  
(Nombres de place offertes pour 100 enfants)



Un Lieu d'Accueil Enfants Parents LAEP  
Itinérant : 3 communes  
53 séances ; 219 passages d'enfants



4 Accueils de loisirs extrascolaires et mercredis  
ALSH  
3 Accueils de loisirs périscolaires signataires CTG  
SIRP



25 Établissements scolaires primaires  
3 Collèges

## LES STRUCTURES ET LA JEUNESSE

### Communauté de Communes Piémont Cévenol

34 communes = 22 000 habitants



3 Collèges  
1 MFR  
Pas de lycée



1 Mission Locale Garrigues Cévennes



4 Accueils de loisirs extrascolaires Jusqu'à 13 ans  
Pas de lieux d'accueil de loisirs après 13 ans



96 % des 15-17 ans sont scolarisés  
(Gard = 95 % ; France = 96 %)  
38% des 18-24 ans sont scolarisés  
(Gard = 48 % ; France = 52 %)

### Les 15 ans et + non scolarisés :



22% sont non ou peu diplômés  
(Gard = 23 % ; France = 22 %)  
7.8% ont un bac+5 ou +  
(Gard = 7.5% ; France = 10.5%)

## LA SANTE ET LES STRUCTURES

### Communauté de Communes Piémont Cévenol

34 communes = 22 000 habitants



85% des communes ne disposent pas de médecin généraliste

1 Institut Médico-Pédagogique IMP



1 Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole CROP

1 Maison des Enfants Extraordinaire MEEEX

Interventions Du Relais Loisirs Handicap 30 sur les Accueils de Loisirs et les Crèches

3 secteurs de Centres Médicaux Sociaux différents sur le territoire :



2 sites sur le territoire  
Quissac - Saint-Hippolyte du Fort  
1 site hors territoire  
Saint Christol les Alès

PMI : Protection Maternelle et Infantile

R.A.P.E.H : Réseau d'Accompagnement Petite Enfance et Handicap

## ACCES A L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

Pas de salle de spectacle équipée (Théâtre, concert, cinéma)



En itinérance dans les communes :

1 Festival jeune public gratuit

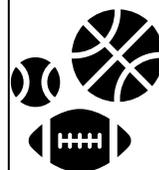
1 saison culturelle itinérante gratuite

Séances de cinéma itinérantes



1 Médiathèque intercommunale

17 bibliothèques et médiathèques en réseau



2 piscines

10 stades

5 city-stades

3 skate park

2 Halles des sports

15 aires de jeux pour enfants



2 musées

## EQUIPEMENTS ET SERVICES : Résumé de l'offre de services

### OFFRES DE SERVICES AUX HABITANTS

#### Communauté de Communes Piémont Cévenol

34 communes = 22 000 habitants



2 Maisons France Services

2 Conseillers numériques



1 Relais emploi itinérant

1 Mission Locale Garrigues Cévennes



1 espace coworking



3 espaces de vie sociale



1 guichet unique Rénov'Occitanie CPIE Gard

### ACCES A L'EMPLOI ET MOBILITE

#### Communauté de Communes Piémont Cévenol

34 communes = 22 000 habitants



23 communes non desservies par un arrêt de transport en commun



1 voie verte reliant Saint-Hippolyte du Fort à Quissac



52 % des actifs sortent du territoire pour se rendre au travail (INSEE, 2018)

Bassins d'emplois : Nîmes, Alès, Montpellier



74.4% de taux d'activité (INSEE, 2018)  
Gard 74%

15-24 ans : 39.5%

25-54 : 90%

55-64 ans : 56.8%



15,2% de taux de chômage  
Gard 16.8% (INSEE, 2018)

19% bénéficiaires du RSA  
Gard : 20% (CAF, 2020)

### 3- PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

Le diagnostic permet de conforter les axes de la coéducation/bien-être de l'enfant et celui de la jeunesse. Pour ce faire et afin de renforcer le travail partenarial avec la Mission Locale Garrigues et Cévennes, cette dernière est invitée à signer le nouveau PST. La culture et le sport restent les meilleurs outils au service de l'éducation citoyenne.

L'axe du bien-être des habitants reste également un axe fort et ambitieux dans lequel l'accès aux droits, le logement, l'amélioration du cadre de vie, l'animation de la vie sociale, et l'accompagnement des personnes âgées dans leur quotidien sont prépondérants.

Le territoire du Piémont Cévenol est un territoire jeune et attractif, qui se caractérise par le développement de nombreux projets communaux et associatifs. Les enjeux du territoire sont, de consolider un socle de services de qualité et de les développer en fonction des besoins et des attentes du territoire. Il s'agira également de penser un territoire rural et moderne.

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Les freins et les leviers

Axe d'analyse	Leviers	Freins	Les enjeux et axes d'améliorations
<b>Le territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un territoire rural avec un cadre de vie préservé</li> <li>&gt; Trois bassins de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'éloignement des grands pôles attractifs, de services et d'emploi : Nîmes, Montpellier, Alès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La mobilité</li> <li>&gt; La répartition des services de proximité</li> <li>&gt; L'itinérance des services</li> </ul>
<b>Population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un territoire attractif (un solde migratoire positif et un solde naturel négatif)</li> <li>&gt; Augmentation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un vieillissement de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favoriser l'arrivée des familles</li> <li>&gt; Adapter l'offre de services nécessaires aux évolutions démographiques</li> <li>&gt; Développer les solidarités intergénérationnelles</li> </ul>
<b>Les personnes âgées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bon taux de couverture en équipements pour personnes âgées (EHPAD)</li> <li>&gt; Des ateliers organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des personnes âgées qui, majoritairement, vivent seules quand elles restent chez elles</li> <li>&gt; Pas d'alternative de logements adaptés pour les personnes âgées (hors EHPAD)</li> <li>&gt; Pas de visibilité sur toutes les activités proposées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Isolement des personnes âgées (géographique et social)</li> <li>&gt; Le maintien des services de proximité</li> <li>&gt; Prendre en compte les besoins spécifiques de la population âgée</li> <li>&gt; Proposer des aménagements spécifiques des logements</li> <li>&gt; Envisager d'autres solutions de logement pour le bien-être de la population vieillissante</li> </ul>

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Les freins et les leviers

Axe d'analyse	Leviers	Freins	Les enjeux et axes d'améliorations
<b>Petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une répartition homogène des équipements pour la petite enfance</li> <li>&gt; Une offre d'accueil (collectif et individuel) développée pour les enfants</li> <li>&gt; Un bon taux de couverture petite enfance par rapport au Gard</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un taux de couverture petite enfance inférieur par rapport à la France</li> <li>&gt; Plus de la moitié des enfants de moins de 3 ans ont leurs parents qui travaillent</li> <li>&gt; Des locaux exigües et non adaptés pour le RPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maintenir, développer et anticiper le taux de couverture petite enfance avec l'évolution démographique</li> <li>&gt; Concilier la vie professionnelle et familiale</li> <li>&gt; Proposer des locaux adaptés aux activités concernant la petite enfance</li> </ul>
<b>Enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une répartition homogène des équipements pour l'accueil de loisirs pour les enfants</li> <li>&gt; Une offre diversifiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des listes d'attente qui augmentent pour avoir une place en Accueil de Loisirs le mercredi</li> <li>&gt; Pas de locaux spécifiques à l'accueil de loisirs à Saint-Hippolyte du Fort</li> <li>&gt; Une multitude d'acteurs et d'organismes des différents temps de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Proposer des locaux adaptés et répartis sur le territoire en fonction des besoins</li> <li>&gt; Maintenir, développer et anticiper le nombre de places avec l'évolution démographique et les besoins des familles</li> <li>&gt; Renforcer les partenariats entre structures</li> </ul>
<b>La vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une vie associative dense et diversifiée</li> <li>&gt; 3 EVS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Manque de maillage territorial des EVS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Coordination et communication inter association</li> <li>&gt; Participation citoyenne</li> </ul>

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Les freins et les leviers

Axe d'analyse	Leviers	Freins	Les enjeux et axes d'améliorations
<b>Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 3 collèges</li> <li>&gt; Nouvelle PS jeunes à l'ALASC à Lédignan</li> <li>&gt; Les actions de la mission locale</li> <li>&gt; Point écoute jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pas de lieu de rencontres et de partage pour les jeunes</li> <li>&gt; Peu d'offres pour les adolescents</li> <li>&gt; Obligation de sortir du territoire pour poursuivre ses études après le collège et pour les études supérieures</li> <li>&gt; La précarité des jeunes</li> <li>&gt; Faible représentation des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Interroger les actions auprès de jeunes</li> <li>&gt; Faciliter la mobilité pour les jeunes</li> <li>&gt; L'insertion des jeunes</li> <li>&gt; Migration des jeunes hors territoire</li> <li>&gt; Isolement des jeunes sur le territoire.</li> </ul>
<b>Parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une diversité de propositions à destination des enfants et des parents</li> <li>&gt; Une itinérance des actions</li> <li>&gt; Un développement pour les actions de soutien et d'aide à la parentalité par des acteurs et institutions divers (public, assos, privés...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Difficulté à attirer les familles aux actions et un manque de mixité des participants aux actions parentalité</li> <li>&gt; Pas de lieu dédié et identifiés à la parentalité</li> <li>&gt; Pas de visibilité sur les actions de soutien à la parentalité en développement</li> <li>&gt; Difficulté à trouver de l'information</li> <li>&gt; L'éclatement des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une coordination des actions de soutien à la parentalité</li> <li>&gt; Prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes et de leurs parents</li> <li>&gt; Faciliter l'accès à l'information pour les familles</li> <li>&gt; Développer l'itinérance</li> <li>&gt; Faire face aux problématiques de la monoparentalité</li> </ul>

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Les freins et les leviers

Axe d'analyse	Leviers	Freins	Les enjeux et axes d'améliorations
<b>Logement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Prédominances des propriétaires de logement individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Développement des résidences secondaires</li> <li>&gt; Un parc locatif peu diversifié</li> <li>&gt; L'offre de logements sociaux faible</li> <li>&gt; Une partie du parc potentiellement vétuste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Adéquation des ménages avec l'offre de logement</li> <li>&gt; Enjeux de maîtrise, de rénovation énergétique et de salubrité.</li> </ul>
<b>L'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Trois bassins d'emplois différents dynamiques aux alentours (Nîmes, Montpellier, Alès)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bassin d'emplois hors du territoire</li> <li>&gt; L'inégalité homme femme face aux emplois précaires</li> <li>&gt; La précarité de l'emploi</li> <li>&gt; Le taux de chômage</li> <li>&gt; Des déplacements professionnels relativement loin</li> <li>&gt; Salaire moyen faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Insertion des jeunes et des non ou peu diplômés</li> <li>&gt; La mobilité professionnelle</li> </ul>
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Un axe routier important traversant le territoire.</li> <li>&gt; Voie verte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Déplacements individuels en voiture</li> <li>&gt; Peu d'offres d'alternatives de mobilité et transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle</li> </ul>

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Définition des enjeux et des axes PST 2023-2027

Les quatre années du précédent PST ont été marquées par plusieurs événements (COVID, absence de la coordinatrice...) empêchant la pleine réalisation de son plan d'action et freinant son bon déroulé. Le PST 2023-2027 a été pensé comme un renouvellement du précédent. Ainsi, les axes ont été reconduits et réadaptés en fonction du diagnostic, des groupes de travail et du fonctionnement du précédent PST.

### Organiser la coéducation afin de favoriser le bien-être de l'enfant

Les acteurs intervenant auprès des enfants sont variés ils ont chacun un cadre de compétences précis en fonction de leur institution de rattachement : Éducation Nationale, Mairie, Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique, Communauté de Communes, associations, familles...

Parents, animateurs, enseignants, bénévoles, soignants... sont autant d'acteurs éducatifs complémentaires qui participent au bien-être et veillent à l'épanouissement de l'enfant. A divers moments de la journée, de la semaine ou de l'année, l'enfant rencontre des espaces et temps éducatifs variés. Chacun porte un rôle et entoure l'enfant dans ce processus éducatif.

Il est donc important de créer et maintenir un réseau entre acteurs éducatifs afin qu'ils puissent coopérer et coordonner leurs actions afin d'assurer une continuité et ainsi de favoriser le bien-être des enfants.

### Construire des parcours d'avenir pour la jeunesse

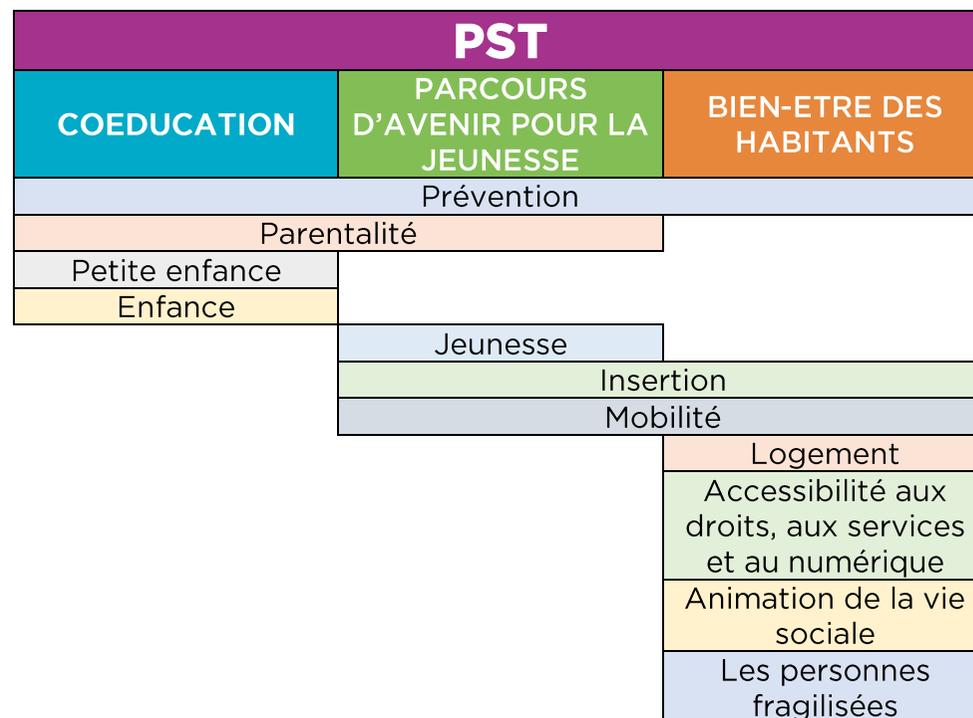
Le nom a été modifié par rapport au PST 2019-2022. De l'ancien axe : « projets pour les moins de 26 ans » nous passons à « parcours

d'avenir pour la jeunesse ». L'idée est le mouvement du passage de l'enfance à l'âge adulte et de l'accompagnement spécifique que cela entraîne au point de vue insertion professionnelle, citoyenneté et mobilité. L'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie adulte.

### Favoriser le bien-être des habitants

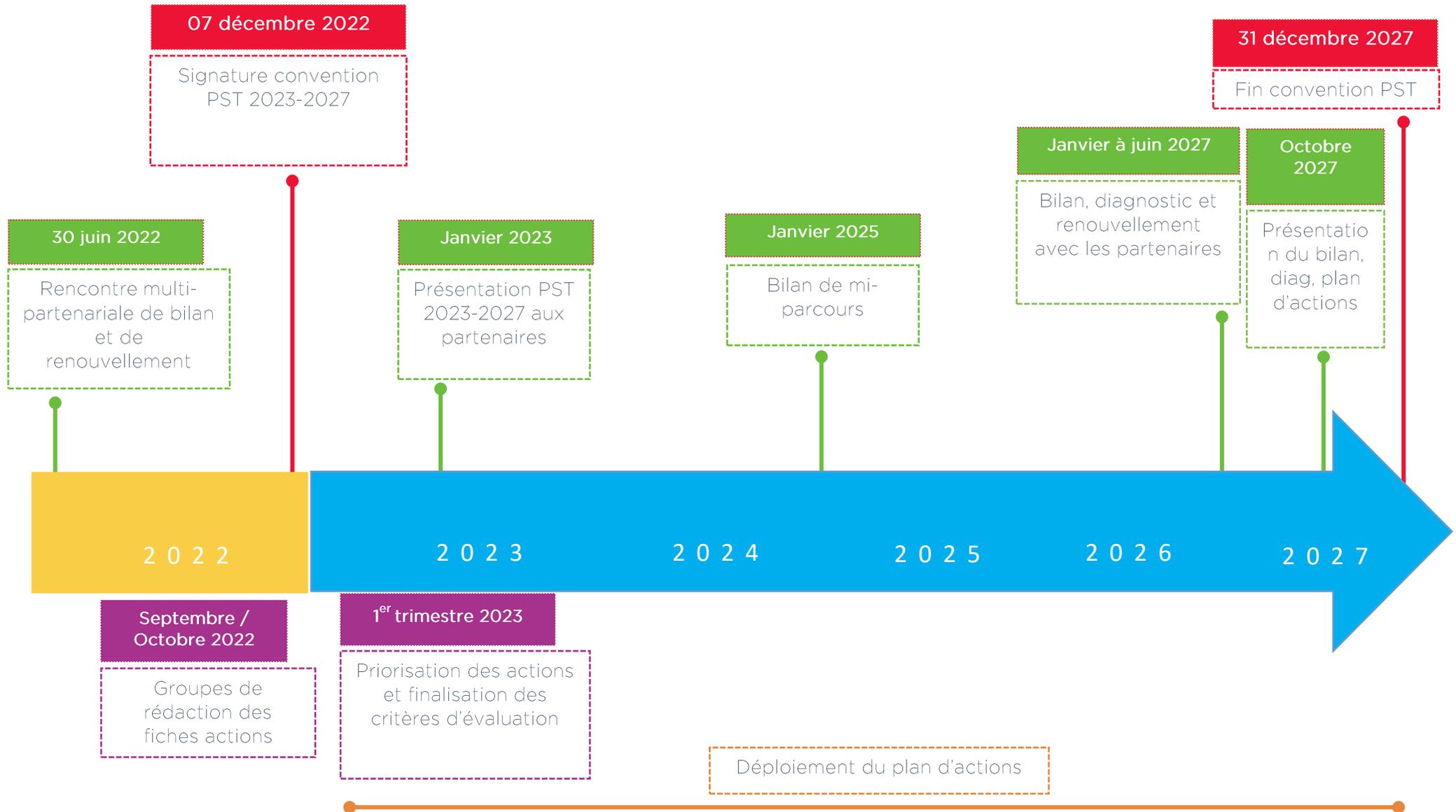
Dans le PST 2019-2022, il y avait quatre axes dont l'animation de la vie sociale et le bien-être des habitants. Pour ce nouveau PST, la thématique de l'animation de la vie sociale a été intégrée à l'axe du bien-être des habitants. Les thématiques abordées y sont donc, l'accès au service, le logement, l'animation de la vie sociale, la prévention.

#### Les thématiques abordées dans les 3 axes :



# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Rétroplanning de la démarche PST 2023-2027



# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Un renouvellement partagé

> Un travail collaboratif a été engagé pour le renouvellement du PST

Une **rencontre multi-partenariale** s'est déroulée le 30 juin 2022 pour une matinée d'échanges et de concertation suivie d'un déjeuner.

La matinée s'est articulée autour de deux temps :

- Un temps commun pour le **partage du bilan et de l'évaluation du PST**.
- Un temps de travail par groupe thématique pour faire émerger ensemble et déterminer des actions ou des pistes d'actions qui répondent aux enjeux du territoire Piémont Cévenol. Les partenaires se sont répartis en **trois groupes d'échanges et de propositions** :
  - La coéducation et le bien-être des enfants
  - Parcours pour les moins de 26 ans
  - Le bien-être des habitants

» 72 participants, élus, agents et partenaires

» Des propositions d'actions prioritaires pour chaque objectif de l'arbre à objectif.

» Compte rendu du travail collectif et collaboratif en **annexe 1**.

Ce travail a été repris pour la **rédaction des fiches actions**. Elle a été amorcée par groupes restreints thématiques impliquant les partenaires les plus proches dans la mise en œuvre du PST (Mission Locale, services de la CCPC, élus, SIRP).



# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

Arbre à objectifs **PST 2023-2027**

OBJECTIF GENERAL

## AXE 1 : la coéducation et le bien-être de l'enfant

OBJECTIFS STRATEGIQUES

**Assurer la continuité et la cohérence éducative**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Créer, fédérer, et faire vivre des partenariats entre professionnels

Développer et renforcer les actions d'accompagnement à la parentalité et de coopération parents / professionnels

**Développer l'offre aux familles et la rendre lisible**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Créer et identifier des lieux ressources et de rencontres pour l'accompagnement des familles

Rendre lisibles et accessibles les dispositifs existants

S'assurer de l'adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles

**Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

S'appuyer sur les ressources existantes et les acteurs locaux

Développer l'éveil à la culture, aux arts, aux sports et à l'environnement dès le plus jeune âge

Sensibiliser par des actions de prévention en faveur du bien-être psychique et physique de l'enfant

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

Arbre à objectifs **PST 2023-2027**

OBJECTIF GENERAL

## AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Accompagner  
l'insertion des jeunes  
dans la vie active et  
professionnelle

OBJECTIFS  
OPERATIONNELS

Développer et soutenir  
les actions sur le territoire  
en partenariat avec les  
acteurs de l'emploi

Accompagner  
l'orientation scolaire et  
professionnelle

Soutenir le  
développement et  
l'épanouissement du  
jeune citoyen

OBJECTIFS  
OPERATIONNELS

Porter et valoriser les  
dispositifs favorisant  
les rencontres et  
l'engagement  
citoyen des jeunes

Développer la  
présence des  
jeunes dans les  
instances  
institutionnelles

Prévenir les  
comportements  
à risques

Faciliter les  
mobilités : locales,  
nationales,  
internationales

OBJECTIFS  
OPERATIONNELS

Faciliter les  
déplacements  
sur le territoire

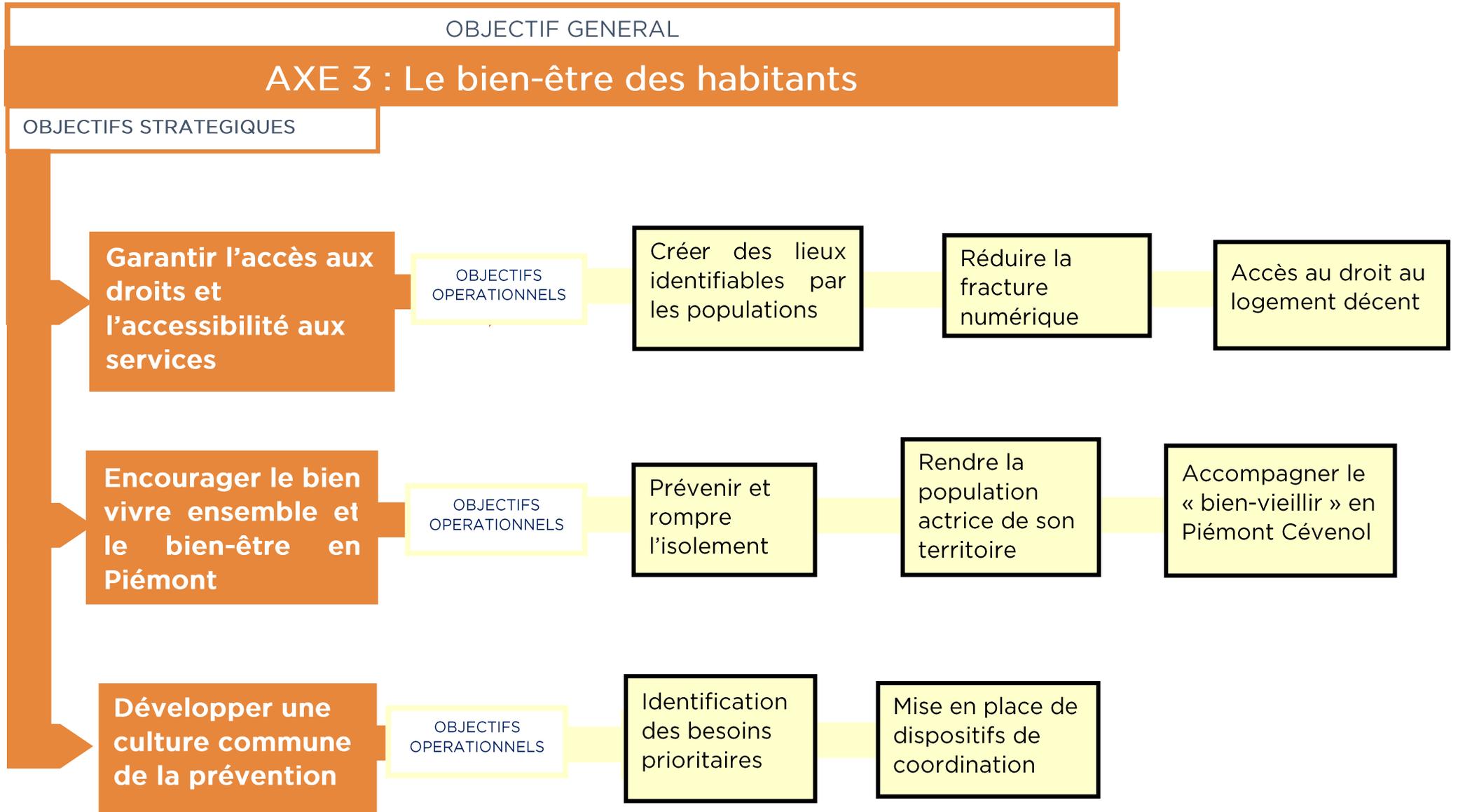
Encourager les projets  
internationaux /  
nationaux d'accueil et  
de mouvements des  
jeunes

Développer  
l'itinérance des  
dispositifs et actions

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

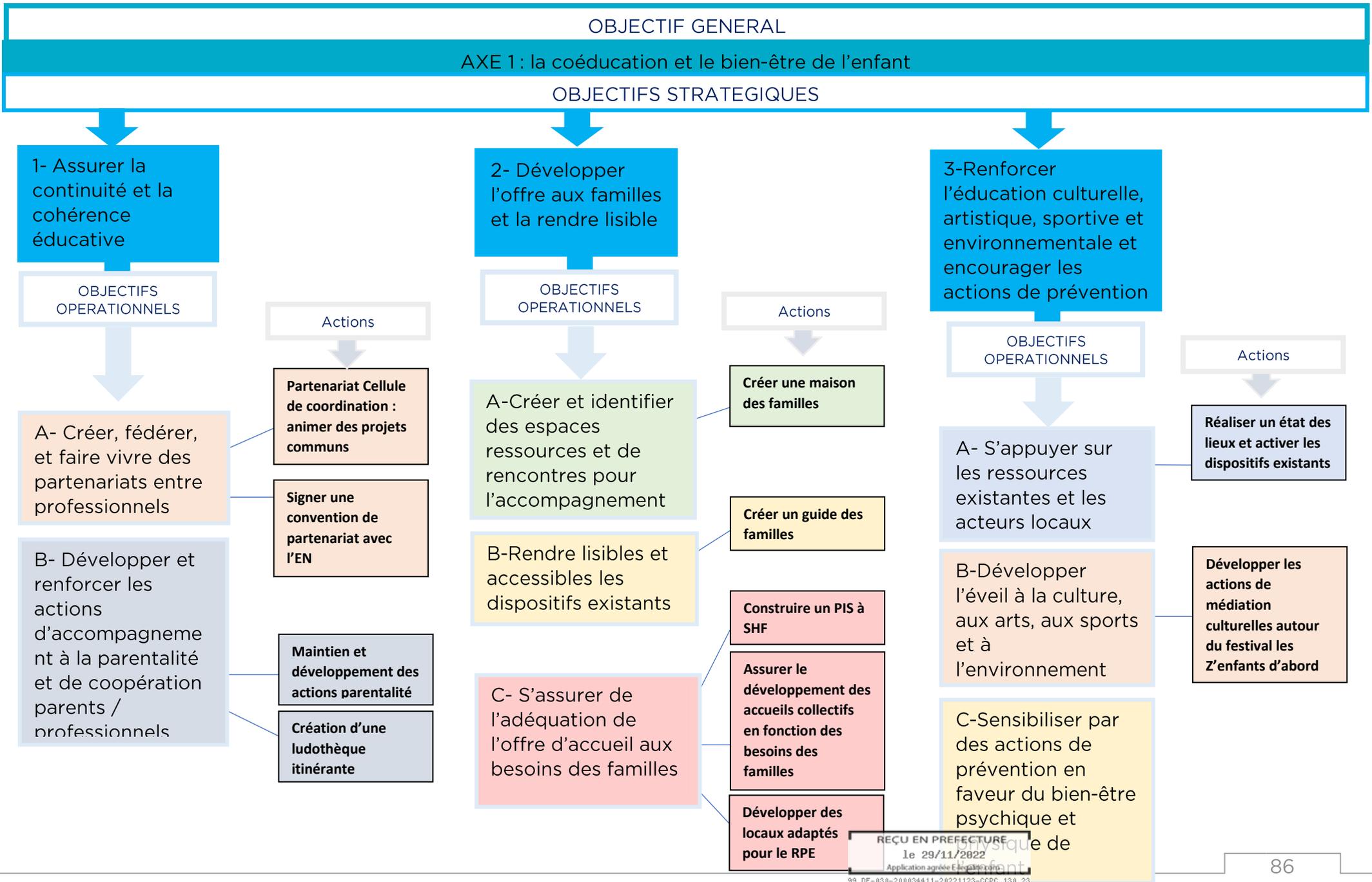
# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Arbre à objectifs PST 2023-2027



# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## ACTIONS Coéducation et bien-être de l'enfant PST 2023-2027



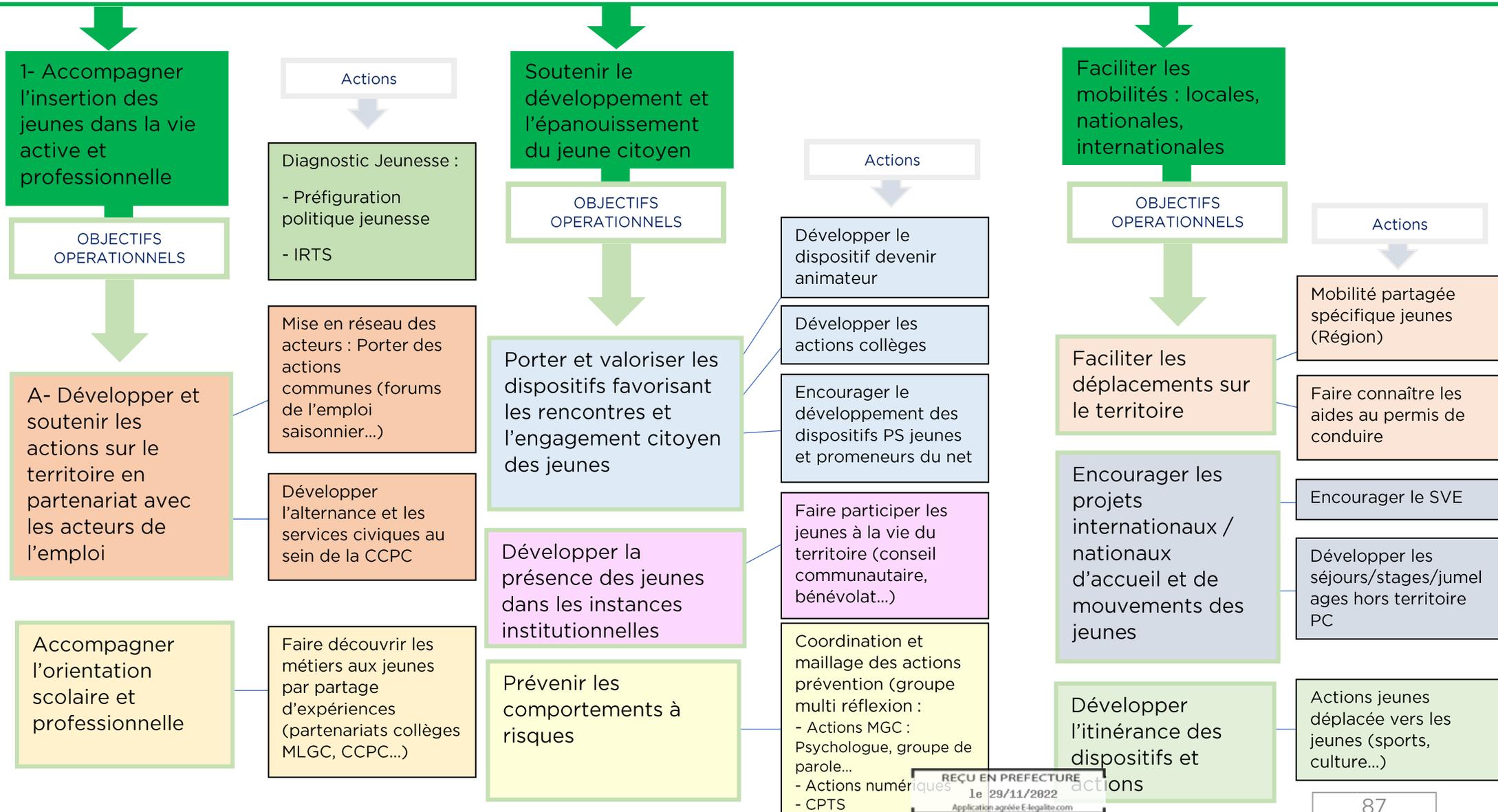
# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Fiches actions Parcours d'avenir pour la jeunesse PST 2023-2027

### OBJECTIF GENERAL

### AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

### OBJECTIFS STRATEGIQUES



REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

## Fiches actions Bien-être des habitants PST 2023-2027

### OBJECTIF GENERAL

#### AXE 3 : Le bien-être des habitants

### OBJECTIFS STRATEGIQUES

1- Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Groupe de travail pour l'articulation des partenaires relais : MFS, point relais caf...

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Créer des lieux identifiables par les populations

Réduire la fracture numérique

Accès au droit au logement décent

Actions envisagées

Aménagement de la Maison France Services Piémont Cévenol

Valorisation des conseillers numériques

Petits déjeuners de l'habitat

2- Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en

Groupe de travail sur le développement de l'animation de la vie sociale

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Prévenir et rompre l'isolement

Rendre la population actrice de son territoire

Accompagner le « bien-vieillir » en Piémont Cévenol

Actions envisagées

Géographique : Développer la mobilité partagée

Social : Valoriser les acteurs de l'animation de la vie sociale

Favoriser les espaces de rencontres et d'échanges

Réaliser un diagnostic territorial sur les problématiques spécifiques des aînés

Encourager et faciliter les actions pour créer du lien intergénérationnel

3- Développer une culture commune de la prévention

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Identification des besoins prioritaires

Mise en place de dispositifs de coordination

Actions envisagées

Mise en place d'un CISPD

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2023-2027

Les signataires **PST 2023-2027**

## LA CONVENTION PST : 8 signataires



- La CAF
- La MSA
- La Communauté de communes Piémont Cévenol
- Le SIRP du Coutach
- Le SIRP de Canaules, Savignargues, Saint-Théodorit
- Le SIRP de Brouzet les Quissac, Carnas, Corconne
- La mairie de Lédignan
- La Mission Locale Garrigue Cévennes

Deux nouveaux signataires s'engagent dans le PST :

- La mairie de Lédignan.

Pour son accueil de loisirs périscolaire, la commune de Lédignan a signé une Convention d'Objectifs et de Financements avec la CAF l'engageant dans la Convention Territoriale Globale / Projet Social Territorialisé.

- La mission locale Garrigue Cévennes

La mission locale a un rôle prépondérant pour toutes les questions liées à la jeunesse sur le territoire. Ils étaient pleinement actifs dans la démarche du précédent PST. Nous contractualisons leur engagement pour ce renouvellement du PST.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

# PERSPECTIVES PROJET SOCIAL TERRITORIALISE 2022-2027

Fiches actions PST 2023-2027

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Inscrire l'objectif opérationnel*

**ACTION :** *Inscrire le nom de l'action*



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

*Décrire succinctement l'action à mettre en œuvre*

*Que va-t-on faire concrètement ?*

*Que demande-t-on de faire au pilote ?*



**Etapas de mise en œuvre et temporalité**

*Décrire les étapes liées la mise en œuvre du projet.*

*Les fiches actions doivent être planifiées pour servir de feuille de route aux pilotes et services concernés.*

- 1.
- 2.



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

*Quels sont les résultats attendus ? Notamment pour les publics.*

*Nous aurons réussi ces actions si ...*

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

*Dispositifs, équipement, acteurs, lieux, matériel, mutualisation...*

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

*Financiers, humains, matériels, accessibilité...*



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :**

*Qui coordonne ou pilote la mise en œuvre ?*

*Qui est chargé de la mise en œuvre de ces actions ?*

**PUBLIC CIBLE :**

*Qui sont les publics visés par ces actions ?*

**PARTENAIRES :**

*Qui sont les principaux partenaires institutionnels dans la mise en œuvre ou financiers ?*



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

*Lister les moyens humains nécessaires à la réalisation du projet.*

*Les actions impliquent-elles des recrutements ? de la coordination importante de différents acteurs ?*

• Choisir une des trois couleurs pour évaluer la faisabilité et si l'action doit être portée sur plusieurs années.

Faisabilité technique



**MOYENS MATERIELS**

*Identifier les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'action.*

*Les actions impliquent-elles des dépenses supplémentaires ? Un investissement*

Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

*Les indicateurs de suivi permettront de rendre compte de ce qui a été fait.*

*Les indicateurs d'évaluation permettront de savoir ce que cela a changé pour les publics et donc de savoir si les objectifs attendus ont été atteints.*

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Créer, fédérer et faire vivre le partenariat de la cellule de coordination*

**ACTION :** *Animer des projets communs*

CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

*Besoins de travailler en réseau et transversalité*



## 1. LE PROJET

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Développer des partenariats entre structures.

Rencontres des chargés de coopération toutes les périodes (de vacances à vacances) au moins une fois afin de créer et développer des projets communs en direction de l'enfance et des familles.



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Janvier 2023 : Définition des projets/actions
2. Définition du calendrier
3. Communication et travail avec les partenaires
4. Première action à la rentrée 2023-2024



EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

- Cohérence éducative
- Harmonisation de l'offre éducative

RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

- Cellule de coordination déjà en place

POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

- Disponibilités de chaque partenaire



## 2. LES ACTEURS

PILOTES :

*Cellule de coordination du PC : Les chargés de coopération*

PUBLIC CIBLE :

Les enfants du Piémont Cévenol



## 3. LES MOYENS

MOYENS HUMAINS

- Chargés de coopération
- Directeurs AL
- animateurs

MOYENS MATERIELS

- Matériel existant pour la première année

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

INDICATEURS de suivi et d'évaluation

- Nombres de rencontres
- Nombre d'actions mises en place

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Créer, fédérer et faire vivre des partenariats entre professionnels*

**ACTION :** *Signer une convention de partenariat avec l'éducation nationale*

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Dans le cadre d'un groupe de travail, les différents partenaires éducatifs du territoire Piémont Cévenol se réunissent et coordonnent leurs actions pour la coéducation et le bien-être de l'enfant. Dans ce réseau de professionnels n'était pas représenté l'Education Nationale.



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Par la mise en place d'actions spécifiques dans les écoles, développer un partenariat étroit avec l'Education Nationale :

- > Un poussin à l'école
- > Prix littéraire des enfants
- > Formation citoyenne pour les conseils de classes

Participer aux réunions de rentrées avec les directeurs des écoles pour présenter les actions.



**Etapas de mise en œuvre et temporalité**

1. Un poussin à l'école : janvier 2023
2. Participer à la réunion de rentrée
3. Prix littéraire des enfants : rentrée 2023-2024
4. Formation citoyennes pour les conseils de classes : rentrée 2024-2025



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

Participation des représentants de l'Education nationale au groupe de travail coéducation ou autres instances du PST

**RESSOURCES EXISTANTES** leviers éventuels

Contact déjà lié avec l'Inspection d'Académie de Saint-Hippolyte du Fort

**POINTS DE VIGILANCE** freins éventuels

Quelques écoles se trouvent sur la circonscription d'Alès 2.



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :**

Service enfance jeunesse : coordinatrice, directeurs AL

**PUBLIC CIBLE :**

Elèves des écoles du Piémont Cévenol

**PARTENAIRES :** Inspection d'académie. Financiers : MSA CD30



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Directeurs, animateurs, intervenants

**MOYENS MATERIELS**

Matériel pédagogique nécessaire (couveuses, livres...)

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

Nombre de classes participant aux projets

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Développer et renforcer les actions d'accompagnement à la parentalité*

**ACTION :** Maintien et développement des actions parentalité



## 1. LE PROJET

DESCRIPTION DE L'ACTION :

- Coordination des actions entre les différents partenaires
- Amélioration de la communication
- Trouver des leviers pour accrocher des familles qui ne fréquentent pas ces événements.
- Développement des actions ou dispositifs liés à la parentalité sur le territoire : ludothèque itinérante



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Recensement des besoins des parents
2. Recherche des intervenants
3. Coordination

CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Questionnaire de recensement des actions et des besoins déjà diffusé aux professionnels  
Difficulté à attirer ou faire venir les parents aux actions  
Des actions parentalité existent déjà via plusieurs partenaires  
Pas de lieux dédiés à la parentalité ni de ludothèque



EFFETS ATTENDUS /  
Améliorations escomptées

*Augmentation de la fréquentation des actions parentalité*  
*Meilleure visibilité des actions*  
*D'avantage d'hétérogénéité sociale*

RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

*RdV de l'enfance, LAEP, café des parents...*

POINTS DE VIGILANCE freins éventuels  
Faire attention à la coordination des partenaires et au maillage territorial des actions



## 2. LES ACTEURS

PILOTES :

Coordinateur de territoire

PUBLIC CIBLE :

Parents/familles

PARTENAIRES :

CAF, MSA, intervenants extérieurs



## 3. LES MOYENS

MOYENS HUMAINS

- Intervenants
- animateurs
- Coordinateurs

MOYENS MATERIELS

- Supports de communication
- Locaux adaptés

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

INDICATEURS de suivi et d'évaluation

- Evaluation de l'augmentation de la fréquentation
- Nombre d'actions sur le territoire
- Nombre de nouveaux dispositifs sur le territoire

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Créer des lieux ressources et de rencontre pour l'accompagnement des familles*

**ACTION :** *Créer une maison des familles*

CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Besoin recensé d'avoir un lieu identifié pour les familles.



## 1. LE PROJET

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Créer un espace identifié comme un lieu ressource pour les familles en prévoyant l'itinérance.

Proposer différents supports de soutien et de partages pour répondre aux besoins de chacun, tout au long des différentes étapes de la vie d'un enfant et de sa famille.

- Espace d'informations, de lien parents-enfants, de soutien à la parentalité, d'accueil de permanences des partenaires...



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. 2023 : récupération des anciens locaux du CMS à Quissac à côté de l'espace enfance jeunesse. Aménagement de ces locaux

2. Construction du pôle Famille enfance jeunesse à SHF pour l'itinérance des actions



EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptée

Centralisation de l'information à destination des familles pour une meilleure visibilité

Les familles fréquentent plus les actions parentalité

La prévention est mieux coordonnée

RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels LAEP, RDV de l'enfance, RDV des ados...

POINTS DE VIGILANCE freins éventuels  
L'acquisition de nouveaux bâtiments.



## 2. LES ACTEURS

PILOTES :

Coordination PST

PUBLIC CIBLE :

Parents, futurs parents, personnes entourant l'enfant, les enfants, les adolescents, professionnels,



## 3. LES MOYENS

MOYENS HUMAINS

Coordinateur de maison des familles

MOYENS MATERIELS

Aménagement de locaux, construction de bâtiment

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

INDICATEURS de suivi et d'évaluation

La labellisation maison des familles

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Rendre lisibles et accessibles les dispositifs existants*

**ACTION :** *Créer un guide des familles*



## 1. LE PROJET

Favoriser la diffusion de l'information à destination des familles.

Centraliser l'information concernant l'enfance, la jeunesse, la parentalité sur le territoire PC à destination des familles.

Avoir une vision globale de l'offre à destination des familles du territoire PC afin de permettre aux professionnels de mieux orienter les familles.

Créer un livret qui rassemblerait les lieux (services publics, squares d'enfants...) informations, dispositifs et évènements concernant l'enfance, la jeunesse, la parentalité à destination des familles du territoire Piémont Cévenol.

Sous format dématérialisé et imprimable à volonté. Et livrets papiers pour présentation en mairies, écoles, services CCPC, EVS, CMS...



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordination PST

**PUBLIC CIBLE :** Les familles, les professionnels

**PARTENAIRES :** CAF, MSA, CD30



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Groupe de travail

**MOYENS MATERIELS**

Graphiste, livret papier, livret dématérialisé

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Des acteurs variés interviennent auprès des enfants et des familles. Il est parfois difficile en tant que parents de savoir vers qui se tourner pour obtenir les informations, évènements, dispositifs concernant l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité. Le constat est le même pour les professionnels, il est compliqué d'avoir une vision globale de l'offre sur le territoire.



## Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Choix du graphiste
2. Groupe de travail conception du livret janvier 2023
3. Sortie du livret dernier trimestre 2023



## EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Les familles utilisent le livret et découvrent des offres à leur intention.

Les professionnels s'emparent de cet outil pour le diffuser et pour orienter les familles.

## RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Le recensement des actions effectuées par les groupes travail

## POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Porter une attention particulière pour la rédaction : l'accessibilité à l'information pour tous



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

Nombre de livret distribués

Nombres de vue CALAMEO

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** S'assurer de l'adéquation de l'offre aux besoins des familles

**ACTION :** Construire un Pôle Intercommunal de Services aux Familles

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Besoins recensés à SHF depuis le précédent PST  
Nécessité de sortir les enfants des écoles pour les vacances scolaires.

Pas de locaux pour l'Accueil de Loisirs à Saint Hippolyte du Fort

## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Construction d'un bâtiment polyvalent pour l'accueil de loisirs, les jeunes ainsi que la maison des familles itinérante.

 Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. COPIL octobre 2022 : validation du cahier des charges pour l'ASSISTANT à Maîtrise d'Ouvrage
2. Choix AMO
3. Construction du bâtiment
4. Ouverture du Pôle Intercommunal de Services aux familles 2024



**EFFETS ATTENDUS /**  
Améliorations escomptées

Les enfants sont accueillis les mercredis et les vacances scolaires dans des locaux adaptés.

**RESSOURCES EXISTANTES** leviers éventuels

Terrain mis à disposition par la commune.

**POINTS DE VIGILANCE** freins éventuels

Accessibilité du terrain (traverse de nationale), parking non attenant.

Taille du terrain, bordure de nationale

## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :**

Directrice du Pôle vie locale

**PUBLIC CIBLE :**

Familles

**PARTENAIRES :**

CAF, MSA CD30



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Liés à la construction

Liés au fonctionnement du bâtiment : directrice et équipe d'animation déjà en place

**MOYENS MATERIELS**

Liés à la construction et à l'aménagement du bâtiment

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

La satisfaction des familles pour ce nouveau service sur Saint Hippolyte du Fort.

La capacité d'accueil de loisirs

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention

Coéducation et bien-être de l'enfant

**OBJECTIF :** S'assurer de l'adéquation de l'offre aux besoins des familles

**ACTION :** Assurer le développement des accueils collectifs en fonction des besoins des familles

### CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Augmentation de la population et des besoins  
Augmentation des listes d'attente  
313 enfants dont les deux parents travaillent



## 1. LE PROJET

### DESCRIPTION DE L'ACTION :

Optimiser les offres d'accueils aux familles en adéquation avec leurs besoins et demandes (horaires, nombre de places, tarifs, proximité, périodes d'ouverture, horaires atypiques...).

Réaliser un diagnostic pour recenser les besoins des familles.



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Recenser les besoins des familles
2. Propositions de solutions aux problématiques parentales
3. Augmentation entre 8 et 20 places en accueil de loisirs entre 2023-2027



### EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Être en adéquation entre l'offre et la demande

Permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle, sociale pour les parents

### RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Structures existantes

### POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Locaux  
Moyens financiers



## 2. LES ACTEURS

### PILOTES :

Coordinations de territoire

### PUBLIC CIBLE :

Familles

### PARTENAIRES :

CAF, MSA, PMI



## 3. LES MOYENS

### MOYENS HUMAINS

Recrutement

### MOYENS MATERIELS

Locaux  
Nombre de places

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

### INDICATEURS de suivi et d'évaluation

Taux de satisfaction des parents

Taux de remplissage des accueils collectifs

Réduction des listes d'attente

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention

**Coéducation**  
et bien-être de  
l'enfant

**OBJECTIF :** *Développer l'éveil culturel, aux sports et à l'environnement dès le plus jeune âge*

**ACTION :** Développer les actions de médiation culturelles autour du festival les Z'enfants d'abord

CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Festival les Z'enfants d'abord offert aux écoles + enfants et familles



## 1. LE PROJET

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Découverte des processus de mise en œuvre pour la fabrication / le montage d'un spectacle.

Démocratiser l'accès à la culture pour tous.

Développer l'éducation au « devenir spectateur »



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Liaison avec le service culture
2. Coordination avec les structures accueillant des enfants
3. Choix du spectacle dominant lié à la médiation culturelle



EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

- Sensibilisation à la création artistique
- Les enfants ont les clés pour être un spectateur de spectacle vivant

RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Festival les Z'enfants d'abord

POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Moyens financiers  
Transports  
Temps donné à l'organisation



## 2. LES ACTEURS

PILOTES :

Coordinateur jeunesse / Culture

PUBLIC CIBLE :

Enfants

PARTENAIRES :

Association Epices et parfums



## 3. LES MOYENS

MOYENS HUMAINS

Intervenants de la médiation  
Artistes

MOYENS MATERIELS

Salles  
Déplacements

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

INDICATEURS de suivi et d'évaluation

Nombre d'enfants touchés par la médiation culturelle

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

**Parcours d'avenir pour la jeunesse**

OBJECTIF : Construire un parcours d'avenir pour la jeunesse

ACTION : Diagnostic : préfiguration politique jeunesse

CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Besoins d'avoir un diagnostic plus détaillé au plus près des besoins des jeunes et coconstruit avec eux.  
Pas d'espace jeunes sur le territoire.



## 1. LE PROJET

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Réaliser un état des lieux et un diagnostic des besoins des jeunes avec les jeunes de 12 à 25 ans pour mieux connaître leurs caractéristiques, leurs attentes et leurs besoins en termes d'insertion, d'épanouissement du jeune citoyen, de mobilité et de prévention.

Recueillir la parole des jeunes et structurer l'accompagnement des jeunes.

Construire des réponses partagées et cohérentes pour les jeunes.



Etapas de mise en œuvre et temporalité

1. A définir en concertation avec la Caf et MSA pour les modalités d'ingénierie
- 2.
- 3.



EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Des actions pour les jeunes sont développées sur le territoire

RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Mission Locale, EVS ALASC

POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Moyens financiers



## 2. LES ACTEURS

PILOTES :

PUBLIC CIBLE :

PARTENAIRES :



## 3. LES MOYENS

MOYENS HUMAINS

MOYENS MATERIELS

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

INDICATEURS de suivi et d'évaluation

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

**Parcours d'avenir pour la jeunesse**

**OBJECTIF :** *Développer et soutenir les actions sur le territoire en partenariat avec les acteurs de l'emploi*

**ACTION :** Forum de l'emploi saisonnier

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE :** Les jeunes sont en difficultés d'insertion et ont peu de réseau professionnel.



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

En collaboration avec la Mission Locale, profiter de l'organisation régionale (CRIJ) pour pouvoir décliner localement le forum de l'emploi saisonnier.

Mettre en relation les jeunes en recherche d'emploi avec les professionnels qui recherchent des saisonniers.



### Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Prospector auprès des entreprises locales pour recueillir les offres
  2. Repérer, mobiliser le public, communication commune sur tout le territoire
  3. Mise à disposition des offres et présence des employeurs disponibles
- > Rencontre de travail en janvier 2023
  - > Forum en mars 2023



### EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Centralisation de l'information et facilité d'accès pour les jeunes

**RESSOURCES EXISTANTES** leviers éventuels

Forums qui ont déjà existés avec la mission locale, équipe déjà dédié à l'organisation

**POINTS DE VIGILANCE** freins éventuels

Difficultés à embaucher des mineurs



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordination jeunesse, Relais emploi, Mission locale

**PUBLIC CIBLE :** Jeunes de 18 à 25 ans

**PARTENAIRES :** CRIJ, Pôle emploi, professionnels, chambre d'agriculture, MSA



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Les représentants de chaque structure

**MOYENS MATERIELS**

Salle

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

- > nombre d'offres
- > Nombre d'employeurs
- > Nombre de participants
- > Questionnaire de satisfaction (QR code)

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Nombre de jeunes recrutés

Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

# Parcours d'avenir pour la jeunesse

**OBJECTIF :** Accompagner l'orientation scolaire et professionnelle  
**ACTION :** Forum des métiers dans les collèges

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**  
Les jeunes doivent sortir du territoire pour poursuivre leurs études.  
Peu de jeunes de 18 à 25 ans sont scolarisés.

## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**  
A affiner avec les principaux des collèges. Cibler les secteurs d'activités intéressant les jeunes.  
Dans chaque collège du territoire.  
Faire venir d'anciens collégiens pour qu'ils expliquent leur parcours d'études et professionnel. Permettre aux élèves d'élargir leur champ des possibles, leur faire comprendre qu'il est possible de sortir du territoire pour étudier et de revenir. Avec possibilité de visites d'entreprises et ateliers de découverte des métiers (avec la Mission Locale, casques de réalité virtuelle).

**Etapes de mise en œuvre et temporalité**

1. Contacter les collèges pour affiner l'organisation deuxième trimestre 2023
2. Contacter les partenaires participant.
3. Prospector les professionnels du territoire pour le partage d'expérience.
4. Forum 2ème trimestre 2024

**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**  
Connaissances des possibilités de formation hors territoire

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**  
La mission locale et leur expérience

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**  
Avoir un panel représentatif

## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordinatrice jeunesse, Relais emploi  
**PUBLIC CIBLE :** 4èmes du collège  
**PARTENAIRES :** MLGC, collèges

## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**  
> Participants  
> Référents de services

**MOYENS MATERIELS**  
> Déplacements éventuels  
> Casques réalité virtuelle

Faisabilité technique  


Faisabilité financière  


**4. L'EVALUATION**  
**INDICATEURS de suivi et d'évaluation**  
Nombre de collégiens participant  
Nombre d'intervenants



Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

**Parcours d'avenir pour la jeunesse**

**OBJECTIF :** Porter et valoriser les dispositifs favorisant les rencontres et l'engagement citoyen

**ACTION :** Développer et valoriser le dispositif devenir animateur

### CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Formation BAFA 30 places : Stage théorique organisé sur le territoire (tous les deux ans), stage pratique dans les AL du territoire, stage d'approfondissement à choisir, reste à charge pour les participants : 150€



## 1. LE PROJET

### DESCRIPTION DE L'ACTION :

Développer les rencontres et les journées de formations autour de la formation BAFA.

Promouvoir le dispositif par les partenariats (Mission Locale).



### Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Recensement des possibles début décembre 2022
2. Rencontre Mission Locale, réunion d'information, présentation des dispositifs
3. 1<sup>er</sup> stage théorique : vacances de printemps 2023



### EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Les jeunes connaissent le dispositif. Tous les jeunes du territoire qui veulent en profiter peuvent participer

### RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Dispositif déjà en place

### POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Analyser les défections en cours de formation



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordination enfance jeunesse

**PUBLIC CIBLE :** les jeunes du territoire à partir de 16 ans

**PARTENAIRES :** CAF, Mission locale



## 3. LES MOYENS

### MOYENS HUMAINS

Organisme formateur  
Directeurs d'AL  
Coordinatrice enfance jeunesse

### MOYENS MATERIELS

Locaux pour la formation théorique

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

### INDICATEURS de suivi et d'évaluation

Nombre de participants  
Nombre de BAFA validé

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

**Parcours d'avenir pour la jeunesse**

**OBJECTIF :** Prévenir les comportements à risques

**ACTION :** Développer l'information et la communication sur le PAEJ « Point écoute » de la Mission Locale

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Le point écoute est présent sur le territoire. Besoin d'élargir la communication à tous les parents et jeunes du territoire.



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

- > Faire passer l'information sur les canaux de communication de la CCPC (journal communautaire, Facebook, Site internet...)
- > Proposer aux mairies de faire circuler l'information sur leurs propres moyens de communication
- > L'intégrer au guide des familles
- > Proposer une communication à diffuser aux EVS, Collèges, professionnels de santé.



## Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Mission Locale et CCPC écrivent la communication ciblée aux différentes institutions ou support de communication au premier trimestre 2023
2. L'information est diffusée deuxième trimestre 2023



## EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Les parents ou jeunes démunis savent vers qui se tourner

## RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Le point écoute est déjà en place

## POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Avoir une communication ciblée et accessible en fonction des publics auxquels on s'adresse



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordination territoriale et MLGC

**PUBLIC CIBLE :** Les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents

**PARTENAIRES :** CAF, MLGC



## 3. LES MOYENS

### MOYENS HUMAINS

### MOYENS MATERIELS

Supports de communication

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

### INDICATEURS de suivi et d'évaluation

Une augmentation de la fréquentation des séances

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

**Parcours d'avenir pour la jeunesse**

**OBJECTIF :** Faciliter les mobilités

**ACTION :** Faciliter les déplacements sur le territoire

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Peu de transports en commun sur le territoire, des pôles d'activités excentrés, les jeunes sont plus en situation de précarité que le reste de la population.



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Faire connaître les aides au permis de conduire.  
Recenser et diffuser toutes les aides pouvant être mobilisées par les jeunes pour le financement de leur permis de conduire.



**Etapes de mise en œuvre et temporalité**

1. Recensement des aides
2. Diffusion auprès des jeunes et des partenaires d'une fiche type des aides possibles troisième trimestre 2023



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

Les jeunes ont accès à la formation du permis de conduire plus facilement.

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

CCAS, MLGC

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

Être exhaustifs



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordination territoriale

**PUBLIC CIBLE :** jeunes sans permis

**PARTENAIRES :** CCAS, MLGC, Etat, Région, CD30



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

**MOYENS MATERIELS**

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS de suivi et d'évaluation**

Nombre d'aides recensées

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Développer une culture commune de la prévention

Le bien-être des habitants

**OBJECTIF :** Créer des lieux identifiables par les populations

**ACTION :** Aménagement de la Maison France Services Piémont

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

En zone rurale, les habitants du piémont cévenol sont éloignés des services publics tels que le pôle emploi, la Caf, la Cpm, la Carsat....



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :** offrir aux habitants du territoire un guichet unique et de proximité avec une offre élargie des démarches professionnelles et quotidiennes.

La Maison France Services Piémont Cévenol est pensée pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services des 9 partenaires essentiels.

- **Une information de premier niveau et une aide aux démarches en ligne** (réponses aux questions, accompagnement des démarches comme la déclaration de revenus, le renouvellement des papiers d'identité, la demande de prime d'activité, l'actualisation à Pôle emploi...);
- **Un accompagnement au numérique** pour favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces ...);



Etapes de mise en œuvre et temporalité

**2021**

Création d'un groupe de travail composé de délégués de la commission EFI.

3 Maisons Frances Services ont été visitées

**2022**

Fév. - dépôt du dossier de labellisation à la sous-préfecture du Vigan

Mars - audit par Afnor certification

Avr. - obtention de la labellisation

Mai - création d'un poste d'agent MFS

Juil - début des activités de la MFS sur Quissac et Sauve



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

Créer un lieu identifiable et proposer à la personne un lieu convivial, unique et de proximité afin de l'accompagner dans ses démarches et aussi favoriser le lien social.

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

Partenaires actuels du service :  
Département du Gard, Mission locale Garrigue et Cévennes, Pôle Emploi du Vigan, Région

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

Rupture de droits et isolement social de personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer dans les lieux MFS.



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :**

Service Emploi Formation Insertion

**PUBLIC CIBLE :**

Tous les habitants du Piémont Cévenol

**PARTENAIRES :**

Partenaires actuels



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

2 agents Maison France Services

1 Conseiller numérique

**MOYENS MATERIELS**

Mars 2023 - installation dans de nouveaux locaux au 9 avenue du 11 novembre à Quissac  
Mise à disposition de bureaux par les Mairies de Lédignan (début 2023) et de Sauve

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS de suivi et d'évaluation**

Statistiques des passages via la plateforme MFS

Mise en place d'un questionnaire de satisfaction début 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Développer une culture commune de la prévention

**Le bien-être des habitants**

**OBJECTIF :** Accès au droit au logement décent

**ACTION :** Petit Déjeuners de l'habitat



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Favoriser les rencontres entre tous les partenaires de l'habitat. Sensibiliser les professionnels, travailleurs sociaux et élus au cours d'un forum de l'habitat.

Coordination et travail transversal PVD, SCOT, PST sur les actions logement.

Organiser des informations collectives dans le domaine de l'habitat indécrot, insalubre, indigne et les possibilités d'actions des communes afin d'agir sur la vétusté du parc de logements.

## CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE

Une partie du parc logements ancien et mal isolé potentiellement vétuste.

Une méconnaissance des difficultés existantes et des dispositifs d'aide.

Des difficultés à se retrouver parmi la multitude d'acteurs pour le logement.



## Etapas de mise en œuvre et temporalité

1. Créer un réseau de partenaires : réalisation d'une plaquette annuaire. Troisième trimestre 2023

2. Forum avec les élus et partenaires. Constats, informations, ... Quatrième trimestre 2023

3. Forum ou petit déjeuner avec les propriétaires, bailleurs sociaux, locataires... pour la connaissance des droits et dispositifs sur le territoire. Deuxième trimestre 2024



## EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées

Améliorer l'état des logements  
Activer les leviers pour favoriser les conditions de logement  
Créer un réseau de partenaires

## RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels

Un SCOT, deux communes faisant partie du dispositif petites villes de demain. Le plan Départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées

## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Chargées de mission SCOT, PVD, coordinatrice territoriale

**PUBLIC CIBLE :** Elus, partenaires, bailleurs, techniciens, habitants

**PARTENAIRES :** CAF, CD30, ADIL, CCPC, MSA, La Cède, Carsat, ARS, Guichet unique renov'occitanie...



## 3. LES MOYENS

### MOYENS HUMAINS

Mobilisation de tous les acteurs

### MOYENS MATERIELS

Locaux  
Petit déjeuner

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## POINTS DE VIGILANCE freins éventuels

Le politique du logement n'est pas de compétence intercommunale



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

Nombre de participants

Nombre d'actions d'informations collectives

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Développer une culture commune de la prévention

**Le bien-être des habitants**

**OBJECTIF :** Prévenir et rompre l'isolement géographique

**ACTION :** Développer la mobilité partagée

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Peu de transports en communs. Des pôles d'activités excentrés.



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Mise en place d'un réseau Stop organisé.

Mise en place d'aires de covoiturages.



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Emplacements déjà définis
2. Attente de la plateforme Régionale



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

Faciliter les déplacements.

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

Un travail engagé sur les emplacements des points stop et des aires de covoiturages.

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

La coordination entre la Région et la CCPC.



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Service transition énergétique

**PUBLIC CIBLE :** Habitants

**PARTENAIRES :** Région Occitanie



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Services techniques

**MOYENS MATERIELS**

Panneaux, plateforme numérique

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

Le nombre d'aires aménagées

Le nombre d'utilisateurs du réseau de stop partagé

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Développer une culture commune de la prévention

**Le bien-être des habitants**

**OBJECTIF : Prévenir et rompre l'isolement social**

**ACTION : Valoriser les acteurs de l'animation de la vie sociale et garantir l'accessibilité à leurs actions**

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

3 EVS sur le territoire  
Un maillage territorial non complet. Pas d'EVS vers Sauve-Quissac.

## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Favoriser la coopération entre les acteurs de la vie sociale par des réunions de coordination. Mettre les EVS au cœur de l'animation de la vie sociale.

Faire connaître les actions existantes à la population, faire connaître les lieux et interroger les familles sur leurs besoins.

Développer la participation de la population dans les manifestations.

Favoriser l'engagement bénévole.

Organiser un évènement pour promouvoir l'animation de la vie sociale et les Espaces de Vie Sociale



**Etapes de mise en œuvre et temporalité**

1. Réunions de coordination
2. Projet de valorisation de l'animation de la vie sociale par les EVS
3. Couvrir les espaces non touchés par les actions des EVS



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

Les EVS sont identifiés par la population en tant que tels.

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

3 EVS

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

L'action sociale n'est pas une compétence intercommunale

## 2. LES ACTEURS

**PILOTES : EVS**

**PUBLIC CIBLE : Les habitants**

**PARTENAIRES : CAF, MSA**



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Des référents EVS,  
Coordinatrice territoriale

**MOYENS MATERIELS**

Locaux

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS de suivi et d'évaluation**

Nombre de personnes fréquentant les EVS

Nombre de nouveaux bénévoles

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Développer une culture commune de la prévention

**Le bien-être des habitants**

**OBJECTIF :** Rendre la population actrice de son territoire

**ACTION :** Favoriser les espaces de rencontres et d'échanges

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Le territoire n'est pas totalement couvert par des lieux d'animation de la vie sociale. Difficulté à répondre aux appels à projets



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Entre les élus et les habitants : Cafés / débat d'idées autour de projets, d'actions

Encourager les lieux de vie de type tiers lieux (cafés associatifs, espaces coworking...)

Soutenir les projets collectifs et collaboratifs comme les jardins partagés et y développer des animations favorisant le lien intergénérationnel

Valoriser les initiatives citoyennes



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Recenser les projets innovants
2. Partager à la population les besoins du territoire
3. Recenser les réponses aux appels à projet et les orienter



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

De nouveaux projets sont portés par la population.

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

Le tissu associatif, les EVS, la CAF, les habitants

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

L'action sociale n'est pas une compétence intercommunale



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :** Coordination territoriale

**PUBLIC CIBLE :** Les habitants, les associations

**PARTENAIRES :**  
CAF, MSA, CD30



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Référents de territoire d'appel à projet

**MOYENS MATERIELS**

Des locaux

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS** de suivi et d'évaluation

Le nombre d'initiatives citoyennes

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-COFC\_130\_23

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Développer une culture commune de la prévention

**Le bien-être des habitants**

**OBJECTIF :** Mise en place de dispositifs de coordination

**ACTION :** Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

**CONTEXTE / SITUATION ACTUELLE**

Besoins de travail en réseau sur les problématiques de prévention. Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et des organismes publics et privés concernés.



## 1. LE PROJET

**DESCRIPTION DE L'ACTION :**

Le CISPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance.

>Participe au développement d'actions dans les matières suivantes : accompagnement à la parentalité, prévention des conduites à risque, prévention des violences sexistes, actions éducatives.

>Organise les rencontres entre l'ensemble des partenaires impliqués pour assurer le suivi de la réponse préventive.

>Recense et évalue les besoins des publics visés tels que les adolescents, les jeunes majeurs, les familles

>Coordonne les actions conduites en matière de violences intrafamiliales, de lutte contre la récidive et assure le suivi des orientations.



Etapes de mise en œuvre et temporalité

1. Réaliser un diagnostic territorial par la Gendarmerie : déjà réalisé
2. Partager le diagnostic avec les partenaires et déterminer les thématiques de travail : Premier trimestre 2023
3. Constituer les groupes de travail thématique : Deuxième trimestre 2023
4. Mettre en place des actions de prévention : Troisième trimestre 2023



**EFFETS ATTENDUS / Améliorations escomptées**

Coordonner le partenariat local de prévention et de sécurité  
Organiser la mise en œuvre du projet territorial de prévention

**RESSOURCES EXISTANTES leviers éventuels**

Lancement des démarches auprès du Parquet d'Alès

**POINTS DE VIGILANCE freins éventuels**

Le choix des thématiques



## 2. LES ACTEURS

**PILOTES :**

Directrice pôle Vie Locale

**PUBLIC CIBLE :**

Enfants, adolescents, familles

**PARTENAIRES :**



## 3. LES MOYENS

**MOYENS HUMAINS**

Coordinateurs et Animateurs des groupes

**MOYENS MATERIELS**

Locaux

Moyens inhérents aux actions définies

Faisabilité technique



Faisabilité financière



## 4. L'EVALUATION

**INDICATEURS de suivi et d'évaluation**

Nombre d'actions proposées

Nombre de rencontres des groupes de travail

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

## ANNEXE 1

# Compte rendu des groupes de travail lors de la rencontre multipartenariale du 30 juin 2022

# AXE 1 : la coéducation et le bien-être de l'enfant

## OBJECTIFS

**Assurer la continuité et la cohérence éducative**

OBJECTIFS OPERATIONNEL

Créer, fédérer, et faire vivre des partenariats entre professionnels

Développer et renforcer les actions d'accompagnement à la parentalité et de coopération parents / professionnels

**Développer l'offre aux familles et la rendre lisible**

OBJECTIFS OPERATIONNEL

Créer et identifier des lieux ressources et de rencontres pour l'accompagnement des familles

Rendre lisibles et accessibles les dispositifs existants

S'assurer de l'adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles

**Renforcer l'éducation culturelle, artistique, sportive et environnementale et encourager les actions de prévention**

OBJECTIFS OPERATIONNELS

S'appuyer sur les ressources existantes et les acteurs locaux

Développer l'éveil à la culture, aux arts, aux sports et à l'environnement dès le plus jeune âge

Sensibiliser par des actions de prévention en faveur du bien-être psychique et physique de l'enfant

## Assurer la continuité et la cohérence éducative

Développer et renforcer les actions d'accompagnement à la parentalité et de coopération parents / professionnels

Problématique:  
Attirer / Faire venir  
les parents.

Développement  
et coordination  
des "cafés parents"  
partenaire REEAP  
primaire + collèges

Développement  
d'actions  
vacances pour  
toutes les familles

Répis  
parents

Forum théâtre  
parents/enfants  
Partenaire: PMi Quissac

## AXE 1 : la coéducation et le bien-être de l'enfant

## Assurer la continuité et la cohérence éducative

Créer, fédérer, et faire vivre des partenariats entre professionnels

Développer les partenariats pour :

- la prise en charge des handicapés
- Des formations / sensibilisation / Prévention

Partenaires :

RAPEH

MEEX

RLH30

Qui pour le périscolaire ?

Développer les partenariats entre les EVS et l'Éducation Nationale pour la valorisation et l'information du dispositif CLAS (réunion des directeurs de début d'année)

Donner de l'information sur les dispositifs lors de la réunion des directeurs d'écoles de début d'année

Partenaire : Inspection de circonscription

Poursuivre et faire vivre par des actions concrètes la cellule de coordination du Piémont Cévenol chargé de coopération CTG

AXE 1 : la coéducation et le bien-être de l'enfant

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

## Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Créer et identifier des lieux ressources et de rencontres pour l'accompagnement des familles

Lieu ressource identifiable du type "Maison des Familles" Itinérante (bus) avec un point fixe

Ludothèque itinérante et fixe mutualisation de salles de jeux : SIRP - Crèches - ALSH ...

Valoriser les EVS en tant qu'acteurs éducatifs

## Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

Rendre lisibles et accessibles les dispositifs existants

Rencontres entre partenaires  
Régulières :

- Explications et partage des dispositifs
- Se connaître

Rendre + lisible et accessible le LAEP :

- Fréquence et régularité des séances
- identifier les lieux
- Communication aux familles et aux partenaires adaptée continue

Livret / Guide des Familles en Piémont Cévenol

## Développer l'offre aux familles et la rendre lisible

S'assurer de l'adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles

Valoriser  
l'accueil individuel:  
→ le métier d'assistant maternel  
→ Formation  
→ transversalité  
(déficit de places)

Renforcer l'éducation  
culturelle, artistique,  
sportive et  
environnementale et  
encourager les  
actions de prévention

S'appuyer sur les  
ressources  
existantes et les  
acteurs locaux

Ateliers scolaires  
PAT:  
sensibilisation  
sur l'alimentation

Développer la  
médiation culturelle  
, la communication  
et le partenariat  
(SIRP, asso, écoles...)  
autour du festival  
les Z'enfant d'abord

AXE 1 : la coéducation et le bien-être des enfants

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Renforcer l'éducation  
culturelle, artistique,  
sportive et  
environnementale et  
encourager les  
actions de prévention

Développer  
l'éveil à la  
culture, aux arts,  
aux sports et à  
l'environnement  
dès le plus jeune  
âge

Renforcer  
le développement  
de l'expression  
orale et le langage  
corporel  
(ateliers...)

AXE 1 : la coéducation et le bien-être de l'enfant

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Renforcer l'éducation  
culturelle, artistique,  
sportive et  
environnementale et  
encourager les  
actions de prévention

Sensibiliser par  
des actions de  
prévention en  
faveur du bien-  
être psychique  
et physique de  
l'enfant

Travail  
transversal  
sur les questions  
de violences entre  
enfants et parents/enfants  
→ culture commune  
Périsco - Académie - Extrascène

Prévention  
par le jeu

Maison de protection de famille

Prévention  
par des forums  
théâtre

AXE 1 : la coéducation et le bien-être de l'enfant

OBJECTIF GENERAL

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelles

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer et soutenir les actions sur le territoire en partenariat avec les acteurs de l'emploi

Accompagner l'orientation scolaire et professionnelle

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Porter et valoriser les dispositifs favorisant les rencontres et l'engagement citoyen des jeunes

Développer la présence des jeunes dans les instances institutionnelle

Prévenir les comportements à risques

Faciliter les mobilités : locales, nationales, internationales

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Faciliter les déplacements sur le territoire

Encourager les projets internationaux / nationaux d'accueil et de mouvements des jeunes

Développer l'itinérance des dispositifs et actions

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Accompagner  
l'insertion des jeunes  
dans la vie active et  
professionnelles

Développer et soutenir  
les actions sur le  
territoire en partenariat  
avec les acteurs de  
l'emploi

SOUTIEN A LA  
PARENTALITÉ  
—  
ENJEU  
—  
DIFFICULTÉS

FORUMS  
- EMPLOI  
- RECRUTEMENT  
- INTERIM ●

DISPOSITIF  
CEJ  
- accompagnement  
global à  
l'air connaît

ACTION :  
- REGROUPER  
LES PARTENAIRES  
au moins 3 x  
CTA - ●

OÙ et COMMENT  
ATTEINDRE LES  
PARENTS ?  
↳ accueil parents  
↳ école enfants ● ● ● ●

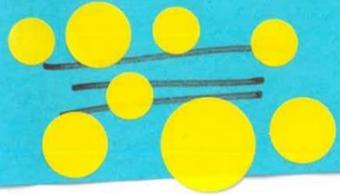
FAVORISER  
L'APPRENTISSAGE  
AU SEIN DE ● ● ● ●  
LA COM COM  
CRÈCHES (ex)

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

Accompagner  
l'insertion des jeunes  
dans la vie active et  
professionnelles

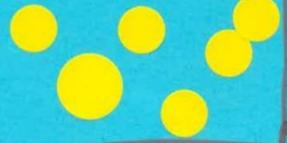
Accompagner  
l'orientation scolaire  
et professionnelle

RÉSEAU  
PARTENAIRES



- DISPOSITIF  
DECCROCHAGE  
SCOLAIRE  
?  
↳ comment  
évaluer ?

- DÉFINIR RÔLE  
- RESSOURCES  
- PARTENARIAT



SCHEMA DÉPARTEMENTAL  
SERVICE AUX  
FAMILLES.  
signataires xxx  
↳ comment  
communiquer

- ACTION  
TRANSVERSALE  
ECOLE / PERISCOLAIRE  
TYPE SIRP  
CORCONNE.  
IDEE INTERESSANTE

ACTION:  
DIAGNOSTIC  
IRTS:  
enquêt de  
terrain  
auprès de jeunes  
VOIR MSA

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Porter et valoriser les dispositifs favorisant les rencontres et l'engagement citoyen des jeunes

ACTION:  
VALORISER  
LES ACTIONS  
DES  
JEUNES

APPEL À PROJET  
JEUNE -  
12/24 ans  
-Accompagnement pour  
autonomie  
LEVIER

EDUCATEUR  
DE  
RUE

- PROJET JEUNE  
- PRESTATION  
DE SERVICE  
JEUNE (CAF)

TIK TOK  
- COTÉ LUDIQUE  
DU NET →  
INTÉRÊT

MOBILISATION  
DES JEUNES

- Jeunes autonomes  
- jeunes isolés  
↳ méconnaissance  
action  
↓  
COMMUNICATION

- PROMENEUR  
DU NET  
- COORDINATION  
CAF. Réseau  
contikue

- ACTION PAR  
LE JEU VIDÉO  
- INCLUSION NUMÉRIQUE : CV, ...

- DISCORD:  
- chaînes  
plateforme  
d'échange  
!

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Développer la présence des jeunes dans les instances institutionnelles

- CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

- CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS  
| HARCELEMENT SEXUALITÉ

ACTION:  
MIEUX COMMUNIQUER  
SUR LES  
CONSEILS MUNICIPAUX  
DES ENFANTS POUR  
LES FAVORISER

- EAV: adim intergénérationnelle

- COMMENCER LES ACTIONS JEUNES EN CM1 CM2

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

Soutenir le développement et l'épanouissement du jeune citoyen

Prévenir les comportements à risques

ACTION:

- GROUPES DE PAROLE.  
MISSION LOCALE  
QUI LE PROPOSE  
Méconnaissance  
des actions

- ACTEUR  $\alpha$   
PORTEUR DU  
PROJET  
- PORTÉ PAR  
LES ADOS

- APPRENDRE  
PAR LE FAIRE  
FAIRE SOI

- RENCONTRES  
PARENTS / ADO  
↓  
COMMUNICATION  
DIFFICILE  
↓  
BOITE A  
QUESTIONS

- PETITS GROUPES  
pour les jeunes  
le jeune fait  
son réseau

- TIMIDITÉ  
- REPLIÉ SUR SOI  
- NE PAS ÊTRE  
L'OBJET DE  
- ÊTRE ACTEUR  
?

- TRAVAILLER SUR  
LA  
"E RÉPUTATION"  
-  
JEUNES

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

Faciliter les  
mobilités : locales,  
nationales,  
internationales

Faciliter les  
déplacements  
sur le territoire

ACTION:  
proposer des  
moyens de  
locomotion

ACTION:  
- COLLECTIF  
INTERGÉNÉ  
RATIONNELLE

- MOBILITÉ:  
différence URBAIN  
RURAL

ACTION:  
- Courvoi kuafe  
spécifique  
Jeunes

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Faciliter les  
mobilités : locales,  
nationales,  
internationales

Encourager les  
projets  
internationaux /  
nationaux  
d'accueil et de  
mouvements  
des jeunes

ACTION:  
- Jumelage  
- Fournir l'  
échange  
travail ou  
la mobilité -

ACTION  
MOBILITÉ  
EUROPÉENNE  
STAGE

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Faciliter les  
mobilités : locales,  
nationales,  
internationales

Développer  
l'itinérance des  
dispositifs et  
actions

-EDUCATEUR  
SPORTIF →  
ACTIONS VIA  
LE SPORT

-BUS ITINÉRANT  
↳ permanences  
CAF, et....  
ou  
intervenant ?  
DIFFICILE

-ITINÉRANCE :  
aller vers eux.  
-ligne téléphonique  
MAISON DES  
FEMMES  
LIEU  
RESSOURCE  
VIRTUEL  
QUEL  
SUPPORT ?  
QUELS RELAIS ?

AXE 2 : Parcours d'avenir pour la jeunesse

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

OBJECTIF GENERAL

AXE 3 : Le bien-être des habitants

OBJECTIFS

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Créer des lieux identifiables par les populations

Réduire la fracture numérique

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Prévenir et rompre l'isolement

Rendre la population actrice de son territoire

Accompagner le « bien-vieillir » en Piémont Cévenol

Développer une culture commune de la prévention

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Identification des besoins prioritaires

Mise en place de dispositifs de coordination

REÇU EN PREFECTURE  
le 29/11/2022  
Application agréée E-legalite.com

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Créer des lieux identifiables par les populations

Favoriser les rencontres entre tous les partenaires du logement et de l'habitat  
\* Petits déj de l'habitat \*  
ADIL, CAF, CC30, CCAS, ODFP, ANAH, agences immo, Rando'occitanie ...

Sauver / maintenir les dispositifs (et emplois) existants au sein de la C.C.F.C

Construire (en synergie) une MAISON des FAMILLES inter-communales.

Accès aux droits  
- Offre services, action sociale  
Retraites complémentaires

Accès aux droits  
- Permanences  
Cioff  
CDAD

Formation des professionnels à faire émerger les problématiques chez les publics pour identifier les besoins (culture commune de prévention)

Rendre les services mobiles pour que tous les habitants du territoire aient accès aux services publics

PERENISER LES PARTENAR

AXE 3 : Le bien-être des habitants

Garantir l'accès aux  
droits et  
l'accessibilité aux  
services

Réduire la fracture  
numérique

Numérique  
Développer ateliers  
informatiques  
dans villages, en  
lien avec CCAS

AXE 3 : Le bien-être des habitants

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Garantir l'accès aux droits et l'accessibilité aux services

Accès au droit au logement décent

Logement  
Organiser un diagnostic avec le SIAO sur l'habitat

Logement décent

Aider connaître les dispositifs d'aide pour la rénovation énergétique et la maîtrise des consommations d'énergie (guichet unique A pour Occitanie, SLIME)

PERMIS DE LOUER

Mise en place du permis de louer

CONNAISSANCE DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNER LES PROPRIETAIRES A LA DEMANDE D'AIDE POUR TRAVAUX

Accès santé

Besoin connaître difficultés  
Réflexion en coeurs CPTS

Logement

Déployer le SINE / CINE diagnostic qualité logement

AXE 3 : Le bien-être des habitants

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Identifier et mobiliser les services de la ccpc

Promotion de l'habitat inclusif.

DÉFINIR DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DES PARTENAIRES LE FAIRE VIVRE.

Prévenir et rompre l'isolement

Rompre l'isolement  
Faire tourner un tour sur les communes avec une alternance de partenaires (MLI, relais aplan) et / ou groupe chant, danse...

FAIRE CONNAITRE TOUS LES DISPOSITIFS ACCOMPAGNEMENTS POUR CRÉATION-Subv. Station en partage/bien vieillir...

Prévenir et rompre l'isolement  
créer des espaces/quartiers intergénérationnels → permet aux pers. âgées et aux familles de vivre ensemble et de développer des activités communes (jardins partagés, devoir avec les enfants, mode de garde, ...)

Prévenir et Rompre l'isolement  
Appel à projets en cours sur le territoire (MLGC et Visas Interaide) pour aller à la rencontre des jeunes invisibles et isolés (se déplacer auprès des personnes)

Rompre l'isolement : transport a commun

Mobiliser de la "Ressource humaine" (Transversale à chaque structure (ex: MLGC) pour intervenir dans les actions locales de prévention (Bénévolat valorisé)

groupe de bénévoles visitant les personnes isolées -

AXE 3 : Le bien-être des habitants

# Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Rendre la population actrice de son territoire

Prévoir et adopter l'isolation

Encourager / soutenir des lieux de vie et de rencontre type Tiers-Lieu (cafés associatifs, espace co-working...)

Rendre la population actrice de son territoire

encourager les démarches collectives : compostage, fleurissement des communes

Developper l'engagement territorial et organiser des rencontres personnes âgées / jeunes sur les activités des enfants le week-end ou les vacances

Sensibiliser les élus, au mal logement et au vieillissement du parc immobilier

CAFÉS ASSOCIATIFS!

TIERS LIEUX...

Rendre la population actrice de son territoire

Supporter les projets collectifs et collaboratifs comme les jardins partagés, et y développer des animations favorisant le lien entre les générations

Rendre la population actrice de son territoire

Developper des projets et les efforts <sup>partenaires</sup> <sub>gestionnaires</sub> sur le territoire :

- Aïe Terrestra Educative
- Conseils municipaux de enfants

Rendre la population actrice de son territoire

Favoriser les espaces de rencontre et d'échange entre les élus et les habitants (café / débat d'idées autour de projets / actions menés par la municipalité...)

Boîte à idées dans les mairies

## AXE 3 : Le bien-être des habitants

Encourager le bien vivre ensemble et le bien-être en Piémont

Accompagner le « bien- vieillir » en Piémont Cévenol

Parcours du spectateur (zone âge) (exemple CALADE) Sommieres

CPIS + palanques / Programme ICOPE repère fragilité et orientation SENIORS

Atelier " Bien Vieillir " Bien Vieillir - AAP CFFPA

Forfait Habitat partagé - budget conséquent (infos CALADE)

Bien- vieillir l'accès droit Ateliers " Bienvenue à la retraite " CARSAT

Accompagner le bien- vieillir encourager les modes de déplacements doux → marche, vélo, \*--- habitat partagé ⇒ enjeux : santé et environnement (diminution des véhicules voire carapattes)

Bien- vieillir - Ateliers prévention CARSAT

Forum Senior femme en projet (class) (à semaine)

Aide au maintien à domicile des personnes âgées.

AXE 3 : Le bien-être des habitants

Développer une culture commune de la prévention

Identification des besoins prioritaires

Infos (stand, flyers, affiches...)  
sur événements culturels CCPC  
→ PRÉVENTION CONDUITES ADDICTIVES (Drogues, alcool...)

AXE 3 : Le bien-être des habitants

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20221123-CCPC\_130\_23

Mise en place de dispositifs de coordination

→ communiquer avec  
ranger tous les services  
utilisés pour coordonner la  
prévention des violences  
intra-familiales.

~~Facile~~  
Communiquer sur  
toutes les choses déjà  
existantes qui fonctionnent  
mais qui sont peu ou  
pas ~~connues~~ connues.

Prévention  
-  
Permanences  
LOGOS  
ANPAA  
(addictions)

## AXE 3 : Le bien-être des habitants

